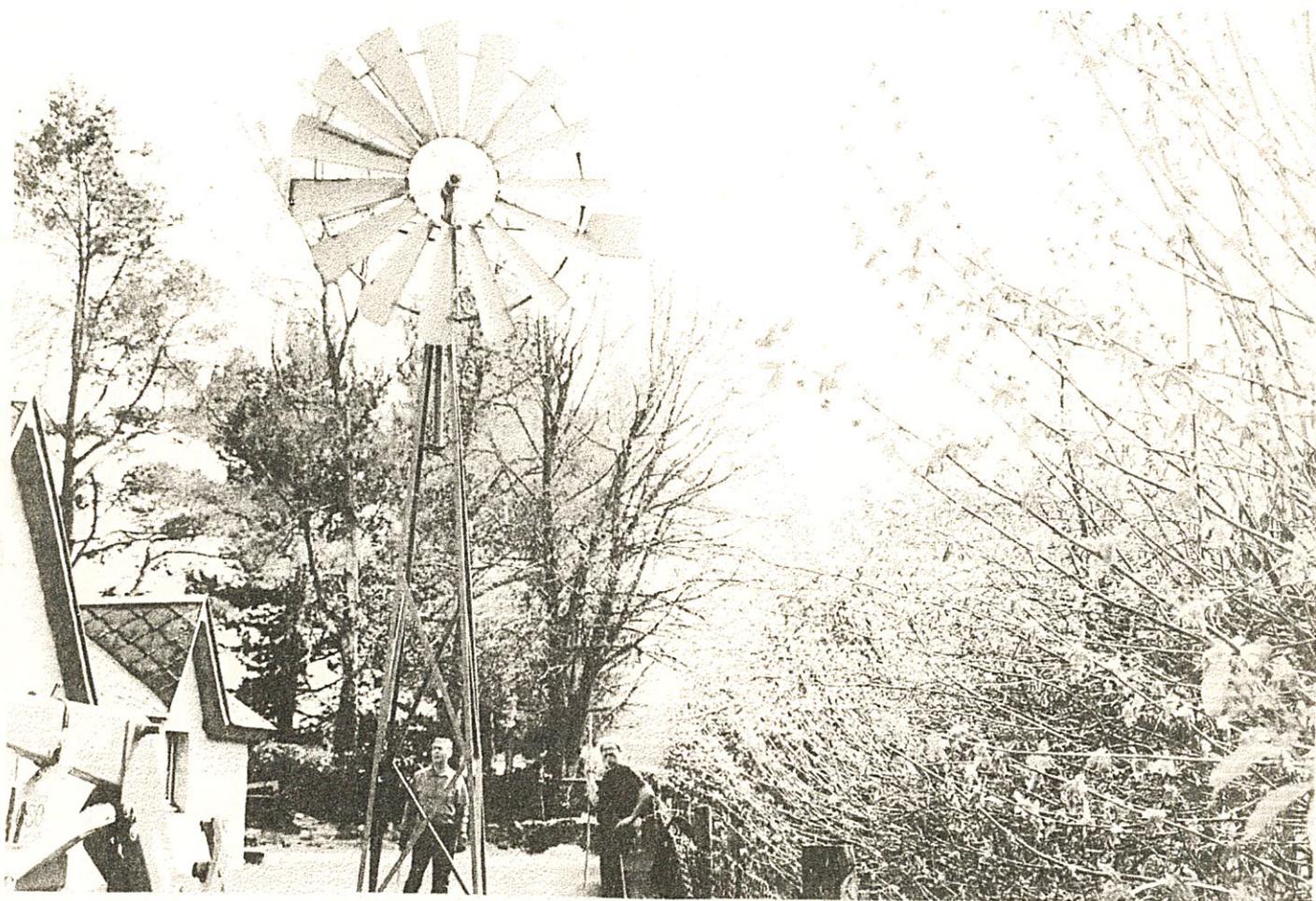


# *Histoire & Traditions populaires*



**exposition 2013 : Installation de l'éolienne par Michel et Daniel**

N° 123

Septembre 2013

---

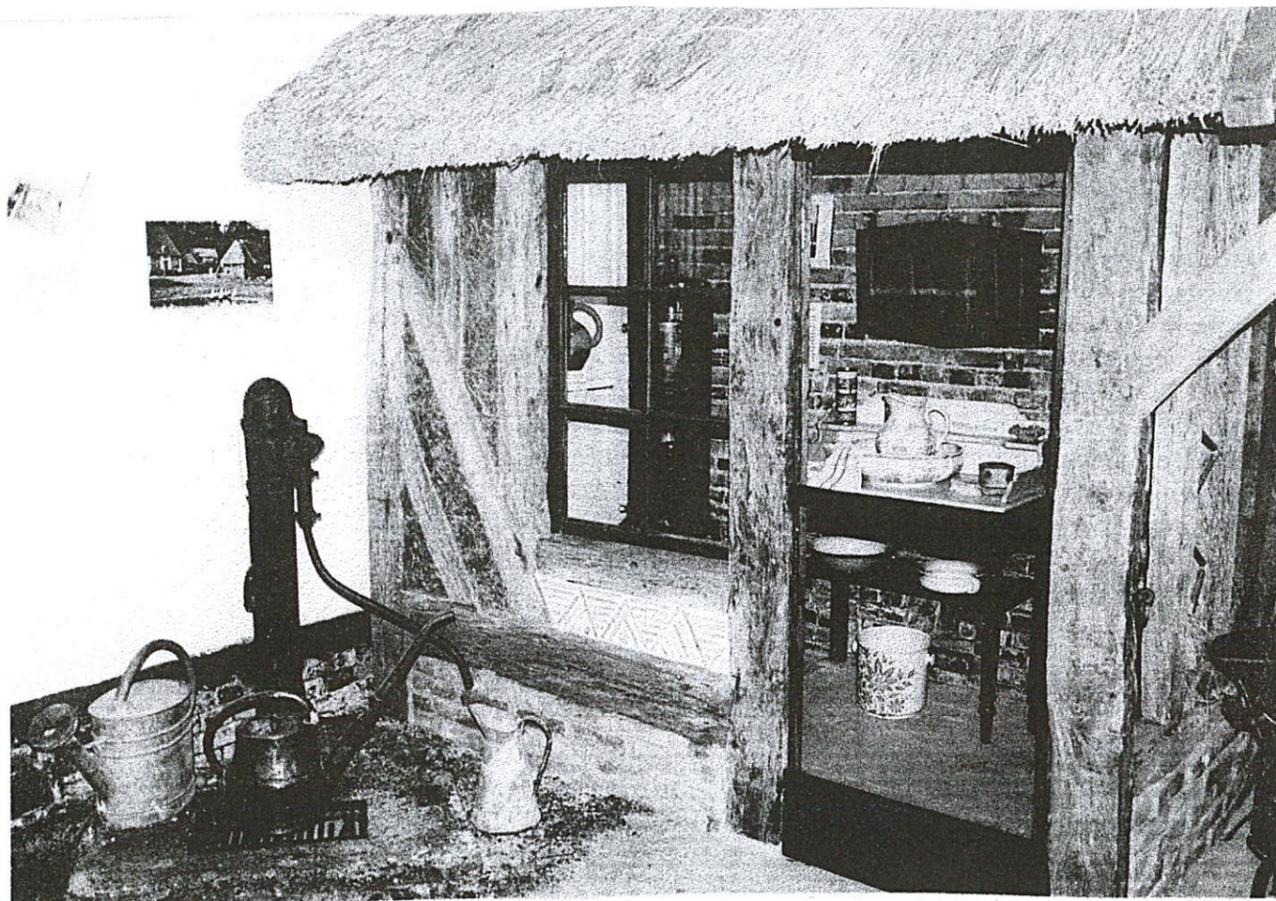
**Bulletin trimestriel publié par le Foyer rural du Billot 14170 L'Oudon**



*Histoire et Traditions populaires*

Foyer rural du Billot

14170 L'Oudon



**Exposition 2013 : l'eau dans la maison**  
photographie : Daniel LALIZEL

## Histoire et Traditions populaires

Bulletin trimestriel publié par le Foyer Rural du Billot  
14170 L'Oudon  
Tel / Fax : 02 31 20 62 72

Septembre 2013 – n° 123 – 40<sup>e</sup> année

### **Responsables de publication formant le Conseil d'Administration de l'association :**

**Gérant :** Jack Maneuvrier – **Membres :** Edwige Amaury, Almir Bellier, Dominique Bordeaux, Yvon et Arlette Bouillé, Eric Bourgault, Denise Bourgault, , Thierry et Paule Bricon, Stéphanie Bricon, José et Claude Castel, Florent et Mercé Chaboissier, Michel et Marie-France Chanu, Claire Coeuret, Yvette Denis, Pierre et Brigitte Ferrand, Jean-Pierre et Roselyne Gallou, Pierre et Christiane Girard, Jean et Marie Godet, Mauricette Godet, Aurélie Grenier, Gérard et Chantal Guillin, Guy Hardouin, Marie-Thérèse Hugot, Daniel et Monique Lalizel, Bernard et Majo Lecerf, Claude et Michèle Lemaître, Christophe Maneuvrier, Jacky et Danie Maneuvrier, Michel Nigault, Jacqueline Pavy, Odile Plékan, Olivier et Fabienne Storez, Jean et Françoise Tramblais, François et Colette Wèbre

**Abonnement simple : 16 €**

Chèque à l'ordre du Foyer rural du Billot

**Abonnement avec adhésion au Foyer (nécessaire pour participer aux activités) : 20 €**

Dans la région du Billot , de nombreux bulletins sont distribués par les membres du Conseil d'Administration. **En cas d'expédition par la poste il convient d'ajouter à l'abonnement 6 € pour frais d'envoi.**

**Périodicité :** mars, juin, septembre, décembre. Le bulletin de juin étant généralement consacré à l'exposition annuelle.

## Sommaire septembre 2013

<i>Sortie manoirs 29 septembre 2013</i>		p. 2
<i>L'eau dans l'anthroponymie normande</i>	<b>Dominique Fournier</b>	p. 5
<i>Note sur la découverte d'un décor mural</i>	<b>Jean Desloges</b>	p. 17
<i>Aqueducs et égouts à Lisieux à l'époque gallo-romaine</i>	<b>François Cottin</b>	p. 39
<i>Au Forum du Billot, la mélancolie du ciel ne fut que passagère</i>	<b>Yves Robert</b>	p. 49
<i>Les moulins de la Touques</i>	<b>Yves Robert</b>	p. 51
<i>Le sentier pédagogique des bords de la Touques à Lisieux</i>	<b>Daniel Deshayes</b>	p. 53
<i>Une publication de Claude Lemaitre : le pan de bois lexovien : promenade dans les rues de Lisieux avec le baron de Moidrey</i>	<b>Jack Maneuvrier</b>	p. 57
<i>Eolienne ou la vie au grand air</i>	<b>Daniel Lalizel</b>	p. 59

***Histoire et Traditions populaires***  
**Foyer rural du Billot**  
**14170 L'Oudon**

Tel : 02 31 20 62 72

**Dimanche 29 septembre 2013**

***SORTIE MANOIRS***  
en voitures particulières

***Programme***

- 9 h : Regroupement au Foyer : possibilité de visiter l'exposition dont c'est le dernier jour
- 9 h 30 : Visite du manoir de La Rivière, à Saint-Martin-de-Fresnay, fief des seigneurs de Fresnay
- 10 h 30 : Château de Garnetot
- 11 h 15 : Manoir de Grandmesnil
- 12 h : Repas dans la salle des Fêtes du Billot  
Apéritif  
Tomate, œuf dur  
Rôti de bœuf, rôti de porc  
Frites « maison » préparées par Alain Coeuret  
Fromages de Boissey  
Glace  
Café
- 14 h 30 : Départ pour visiter le manoir de la Cour Thomas à Heurtevent
- 15 h 15 : Manoir de Bellou
- 16 h 15 : Manoir surprise
- 17 h : Retour au Foyer, verre de l'amitié et visite possible de l'exposition

**Participation : Adulte : 16 € repas compris, boissons non comprises ; enfant 8/16 ans : 8 €**

---

**Inscription**

Nom:-----Prénom:-----

Adresse : -----

Nombre de personnes : -----

Ci-joint chèque d'un montant de ----- à l'ordre du Foyer rural du Billot

# L'EAU DANS L'ANTHROPONYMIE NORMANDE

## LE NOM DE L'EAU.

Le mot *eau*, on le sait, est issu du latin *aqua* "eau"<sup>1</sup>. Plus exactement, il procède d'une forme °*aua* qu'avait prise ce terme en latin populaire, après la chute du [k] intervocalique que l'on attribue à son extrême fréquence. L'évolution du gallo-roman °AWA qui en découle fut double, selon que le groupe AW- a été traité comme la diphtongue [au] ou la séquence voyelle + consonne [aw].

Dans le premier cas, °AWA a abouti à l'ancien français *eue*, *ewe* puis *eaue*, qui ne perdit son -e final graphique que tardivement. L'évolution postérieure du mot *eau(e)* fut également double, selon que le *e-* initial s'est fermé ou non en [i] : d'où l'opposition entre la forme populaire *iau(e)*, qui subsiste dans différents dialectes d'oïl, et la forme standard *eau*, prononcée [o].

Dans le second cas, le -w- a été traité comme la semi-consonne [w]<sup>2</sup> qui a régulièrement donné [v] en français, d'où l'ancien français *eve* "eau", suivant ainsi la même évolution phonétique que, par exemple, le gallo-roman LAVARE : [la'ware] > [la'vare] > *laver*.

Dans la zone occitane, l'évolution fut différente et repose sur la forme sonorisée °AGWA issue d'*aqua*, à l'origine de l'ancien occitan *egua*, d'où les formes francisées plus tardives *ague*, *aigue* (que l'on rencontre par exemple dans le nom d'Aigues-Mortes, ou dans celui de l'*aiguère*).

Nous retrouverons ces différentes formes dans l'étude qui suit.

## FONCTIONS OU ACTIVITÉS LIÉES À L'EAU.

Nous avons à maintes reprises rappelé l'une des difficultés inhérentes à l'anthroponymie médiévale : si le sens littéral d'un surnom semble clair, en revanche la signification réelle de l'appellation est souvent difficile à définir, et rares sont les cas où l'on peut proposer une interprétation univoque.

Le patronyme DELEAU "de l'eau", aujourd'hui nettement centré sur la Seine-Maritime et de sens apparemment très vague, semble pourtant fournir un beau contre-exemple. Il est attesté en 1291 à Tourville-la-Rivière [76] par le nom de *Robert de leaue* (variante *Robert de liaue*), dont le *Livre des Jurés de Saint-Ouen de Rouen* nous apprend qu'il *tient par hommage la serjanterie de liaue* (la sergenterie de l'eau)<sup>3</sup> à cet endroit : il avait pour charge de "garder l'eau (de Seine)"<sup>4</sup>, recueillir "les rentes de l'eau", et se tenir à disposition des religieux de Saint-Ouen de Rouen pour leur procurer un bateau quand ils désiraient naviguer sur le fleuve. La concentration du patronyme en Seine-Maritime suggère qu'il s'agit bien du même nom. Il n'en va pas nécessairement de même pour le nom de *Tustanus de Aquis* (m-13<sup>e</sup> s.), "Toutain des Eaux", attesté à Bretteville-sur-Odon [14], qui peut faire référence à tout autre chose. Il survit aujourd'hui à un seul exemplaire sous la forme dialectale DESIAUX [76].

<sup>1</sup> De l'indo-européen °*akwā* "eau", également à l'origine du germanique commun °*ahwa* (cf. gotique *𐌰𐌿𐍂*, *ahva* "fleuve, rivière"; ancien haut-allemand *aha* "eau, cours d'eau", qui survit dans un certain nombre d'hydronymes; ancien anglais *ēa* "eau, fleuve, rivière"; ancien islandais *ǫ*), et moins certainement du sanskrit कम्, *kām* "eau".

<sup>2</sup> Rappelons que la lettre V notait deux sons différents en latin : la voyelle [u], qui aboutit en français à [y], noté *u* (*luna* > *lune*) et la semi-voyelle [w] qui aboutit à [v] (*via* > *voie*). L'emploi des deux lettres *u* et *v* dans les textes latins, pour faciliter la lecture et distinguer les sons, est entièrement moderne.

<sup>3</sup> Également appelée vicomté de l'Eau de Rouen, elle dépendait au 13<sup>e</sup> siècle de la vicomté de Rouen.

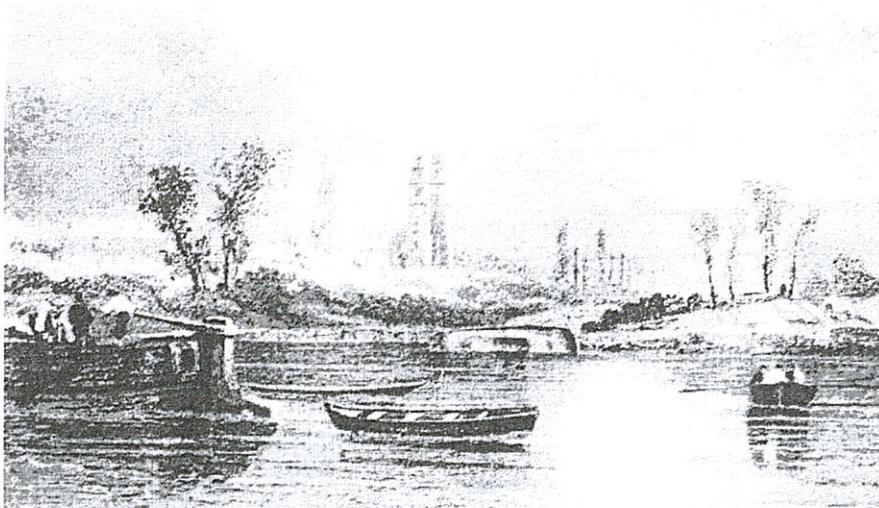
<sup>4</sup> On se souviendra que le mot *eaue* a eu en ancien français le sens de "rivière, fleuve, cours d'eau".

Un autre cas incertain est représenté par le nom de *Radulfus qui cognominatus est Pura aqua* (~1070), “Raoul qui est surnommé Pure-eau”, mentionné dans la charte de fondation de l’abbaye de Fontenay, et qui signe dans le même document *Radulfus de Pura aqua*, “Raoul de Pure-eau”. Ce surnom peut aussi bien correspondre à celui d’un vendeur ou d’un porteur d’eau, par exemple, qu’à un sobriquet ironique d’ivrogne, ou encore à un lieu ainsi dénommé.

### Franchir l’eau.

La présence d’eau, vive ou stagnante, a souvent constitué un obstacle à franchir, aussi bien, paradoxalement, qu’un moyen de communication. De là découlent diverses motivations de surnoms médiévaux, qu’il est difficile de distinguer. Ceci est bien illustré par les composés verbaux utilisant comme premier élément le verbe *passer* suivi d’un autre évoquant une étendue d’eau : l’action de “passer” dénote ici aussi bien l’activité professionnelle (métier de passeur, de batelier, de marin...) qu’une contrainte liée à l’emplacement de l’habitation, située de l’autre côté de l’eau.

Ainsi, l’ancien français *passé l’eau*, *passé l’eu* “passe-l’eau” explique les noms de *Johannes Passeleiae* (1226) et de *Nicholaus Passeliauee* (1267) mentionnés dans deux jugements à Caen [14]. Ils semblent correspondre à l’actuel PASSELEU [76, 27, 14], *passé leu* “passe-loup” ne signifiant pas grand chose. C’est sans doute à une habitation au-delà de l’eau que l’on doit PASSEDOIT [61, 27], de l’ancien français *passé doit* “passe-ruisseau”; PASSERIEUX [76...], variante PASSERIEU [14], de *passé rieu* “passe-ruisseau”; PASSEMART [76, 27], variante PASSEMARD [14, 76], “passe-mare”; ou encore le nom d’*Anselmus Passegué* (1198) “passe-gué”, aujourd’hui PASSEGUÉ [76], sans oublier PASSEPONT [76], de sens évident. Ce dernier est à distinguer de PONTIER [27, 14, 76...], variante PONTIER [27, 14...], attesté en 1424 par *Thomas Pontier*, archer à la bastille d’Ardevon [50]. Ce nom est issu de l’ancien français *pontier* “péager, percepteur de droits de pontage” (passage sur un pont).



Le passeur d’eau de Jumièges, gravure anonyme, 19<sup>e</sup> s.

Le sens de “passeur” semble probable pour PASSARD [14, 27...], attesté par *Passart* en 1393 à Fiquefleur-Équainville [27], et PASSEBON [14], de l’ancien français *passé bon* “passe bien”. Enfin, les noms de *Laurent Passemer* (1198), *Rogier Passemer* (1261/1266) à Cottévrard [76] et *Remondus Passemer* (1284) doivent représenter des surnoms de marin effectuant régulièrement une traversée, “passe-mer”, ou encore de personnage ayant un domaine ou des attaches outre-Manche.

L’emploi du verbe *saillir* “surgir; sortir; sauter” renforce de manière pittoresque l’idée de franchir un obstacle dans plusieurs noms similaires; mais étant donné l’ambiguïté de ce mot en ancien français, certains surnoms peuvent être volontairement à double sens. Citons tout d’abord au Vaudreuil [27] *Balduinus Saliens in aquam* (1221), “qui saute dans l’eau”, sans doute pour évoquer

l'accès peu praticable de l'habitation (à rapprocher de l'explicite nom anglais *Hugh Hoppeover-humbr* (1220), "saute par-dessus la Humber", attesté dans le Sussex). On ne peut cependant pas exclure une référence au plaisir infantile de sauter dans l'eau, ni à une activité tant copulatoire qu'aquatique<sup>5</sup>. Dans le même ordre d'idées, voici encore à Cherbourg [50] *Odo Sailultra* (1063/1066), variante *Odo Saliultra* (1080/1082), chapelain du duc de Normandie en Cotentin, de l'ancien français *sail oltre* "saute plus loin", "saute au-delà" : surnom de bon sauteur (au propre ou au figuré), ou de l'habitant d'une maison située au-delà d'un obstacle (sans doute un cours d'eau).

### Bourlinguer, pêcher.

Les noms de *Goscelinus Torneleve* (1198), de *torne l'ève* "tourne l'eau" et de *Robertus Balague* (1270) à Rouen [76], de *bat l'ague* "bat l'eau", sont de possibles surnoms de rameurs, passeurs ou bateliers, voire de moulins à eau. On rapprochera le type *Balague* du nom de *Johan Batmare* (1284) à Eu [76], "bat-mare", où *mare* pourrait désigner de manière plus générale une étendue d'eau. Un nom moins ambigu est celui de *Robertus Chief de barge* (1198) et *ung nommé Chedebarge* (1555), *Guillaume Chef de barge* (1558) ou *Quièdebarge* (1562) à Bretteville [50], "chef de barge" (barque, bac, bateau à fond plat), surnom de batelier, de marinier, de passeur, etc. Il en va de même pour *Jehan le Marinier dit Guillon* (1380) aux Andelys [27], *Johannes le Marinier* (1420) au bailliage de Caux [76], ou encore le surnommé *Marinier, gendre de Pierre Angot, boulenger* (1684) à Lisieux [14], qui reposent sur l'ancien français *marinier* "marin, homme de mer; batelier". Ces noms correspondent aux actuels MARINIER [27, 76...], LEMARINIER [14, 50, 61...], variantes phonétiques MARIGNIER [61...], LEMARIGNIER [14, 76...], LEMARIGNER [50], LEMARIGNY [50]. L'ancien français °*marinel*, variante de *marinal* "marin", est quant à lui à l'origine des noms de *le Marinel* (1473), tabellion à Coutances [50] et de *Guillaume Marynyaulx* (1549; forme dialectale) à Bretteville [50], que perpétuent MARINEL [14] et LEMARINEL [50, 14...].



Au marinier on associera le pêcheur par le nom du chevalier *Roger Pescheveron* (1203, 1216, 1233), *Peischeveron* (1213) ou *Pescheveiron* (1217, 1224), de l'ancien français *pesche veron* "pêche-vairon" (petit poisson de rivière), ironique surnom de pêcheur en rivière. La pêche à la pique est suggérée par *Robertus Pikeseche* (1198), "pique-seiche"<sup>6</sup>, et peut-être de manière plus générale et symbolique par *Galfridus Pikemer* (1198), *Gaufridus Pikemer* (f-12<sup>e</sup> s.) et *Gillebertus dictus Piquemer* (1269) à Ouville-la-Bien-Tournée [14]. NASSE [76], de l'ancien français *nasse* "nasse; pêcherie", doit être un nom de pêcheur ou de fabricant de nasses. Il en va de même pour CROSNIER [27, 76, 14, 50], variantes CRONIER [76, 27, 14], CRONNIER [27, 76]; LECROSNIER [50, 14, 61, 76...], LECRONIER [50, 14...], dérivés de l'ancien français *crozne* "crône, trou d'eau garni d'herbes et de racines, où se réfugie le poisson", attestés dans la Manche par *Radulphus le Cronier* (1264) à Colomby et *Guillaume le Cronier, autrement dit Bouchart* (1305) à Gorges. Citons enfin RABOUILLE [76, 27...], que Marie-Thérèse Morlet<sup>7</sup> assimile au picard *rebouille* "eau bouillonnante", mais qui pourrait directement reposer sur le verbe *rabouiller* "bouillonner" et aussi "remuer l'eau pour effrayer les poissons ou les écrevisses", d'où un autre surnom de pêcheur.

### Puiser, laver.

Bon nombre de professions nécessitent l'emploi d'eau : nous n'en citerons pour mémoire que deux, liées aux actions de puiser et de laver. Ainsi, l'ancien normano-picard *pucheur* "puiseur, personne qui puise l'eau" est à l'origine de PUCHEU [27, 14, 76...], nom attesté à Caen [14] en 1443

<sup>5</sup> Une prouesse que l'on rapprochera des surnoms médiévaux parisiens *Jehan Fout en paille* (1292) et messin *Huetus Fout en gaut* (1327), "fout en bois".

<sup>6</sup> Cf. le surnom anglais *John Prikehering* (1279), "pique-hareng".

<sup>7</sup> Marie-Thérèse Morlet, *Dictionnaire Étymologique des Noms de Famille*, Perrin, Paris, 1991, p. 827b.

par *Thomas le Pucheur*. De même, l'ancien français *lavandier* "blanchisseur" explique sans difficulté le nom de *Robert le Lavendier* (1452) à Caen [14], prototype des modernes LAVANDIER [76, 14, 61...], LAVENDIER [50], LELAVENDIER [50, 14...] et LELAVANDIER [14, 27]. Le verbe *laver* lui-même est présent dans le composé verbal LAVECHEF [50], LELAVECHEF [50, 14], de l'ancien français *lave chief* "lave tête", possible surnom de barbier, de coiffeur ou de shampooineur médiéval. Ce nom a son pendant exact en Italie sous la forme LAVACAPI.

## Boire.

Boire de l'eau est négativement connoté au Moyen Âge : c'est un signe de pauvreté, d'avarice (la boisson habituelle étant la bière ou le cidre, moins souvent le vin), mais aussi de méchanceté (le contraire du bon vivant) et d'inconscience (l'eau, contrairement au vin, véhicule de nombreuses maladies). Enfin, un tel surnom peut également suggérer, par antiphrase ironique, l'intempérance.

Le type BOILEAU, variante archaïque BOI(S)LÈVE, variante méridionale BOISLAIGUE "bois l'eau", est bien connu tant en France qu'en Europe : on en trouve des équivalents en italien (BEVILACQUA), en espagnol (BEBELAGUA), en allemand (TRINKWASSER), en flamand (DRINKWATER, attesté au Moyen Âge par *Simoni Drinkewater* (1199) à Courtrai en Flandre occidentale), en anglais (DRINKWATER, attesté par *John Drinkewater* (1274) dans le Shropshire) et même en russe (ВОДОПЯНОВ / VODOPIANOV). On en relève un exemple à Rouen [76] en 1427 dans le nom de *Jehan Boileau* ou *Boileau*. Il ne semble plus représenté sous ces formes aujourd'hui en Normandie, où ne subsiste que le très rare GUIBOILEAU [50, 76] "qui boit l'eau"; l'initiale GUI- résulte d'une sonorisation spontanée de [k-] dans cette position. BOILEAU y était cependant attesté encore à la fin du 19<sup>e</sup> siècle : ainsi, *Victoria Florentine Eugénie Boileau* (1899) à Mézidon [14].

Il nous sera difficile de passer sous silence la jolie litote attestée au 12<sup>e</sup> siècle dans le cartulaire de Saint-Père-en-Vallée à Chartres [28] : *Guausterius Qui non bibit aquam* (~1104) ou *Gualterius Qui non bibit de aqua* (~1114), littéralement "Gautier Qui ne boit pas d'eau", proche parent et compagnon de cirrhose de *Willelmus Qui non bibit aquam* (1130/1149).

Les noms précédents sont heureusement complétés par celui de VADELEAU [76, 27...] issu de l'ancien normano-picard *waste l'eau* "gâte l'eau", et résulte d'une assimilation tardive [-tl-] > [-dl-]. La locution *gâter de l'eau* "uriner" est ancienne, et toujours usitée en Normandie, de telle sorte l'on peut avoir affaire ici à un sobriquet évoquant l'incontinence. Pris au sens littéral de "gâte l'eau, abîme l'eau", le surnom pourrait évoquer une profession polluante, telle que celle de tanneur.

## LOCALISATION PAR RAPPORT À L'EAU.

Beaucoup de surnoms médiévaux mentionnant l'eau font référence, directement ou indirectement, à une habitation située près de l'eau ou, comme nous l'avons vu plus haut, de l'autre côté de l'eau. Les noms issus de toponymes relatifs à l'eau sont encore plus nombreux.

### Près de l'eau.

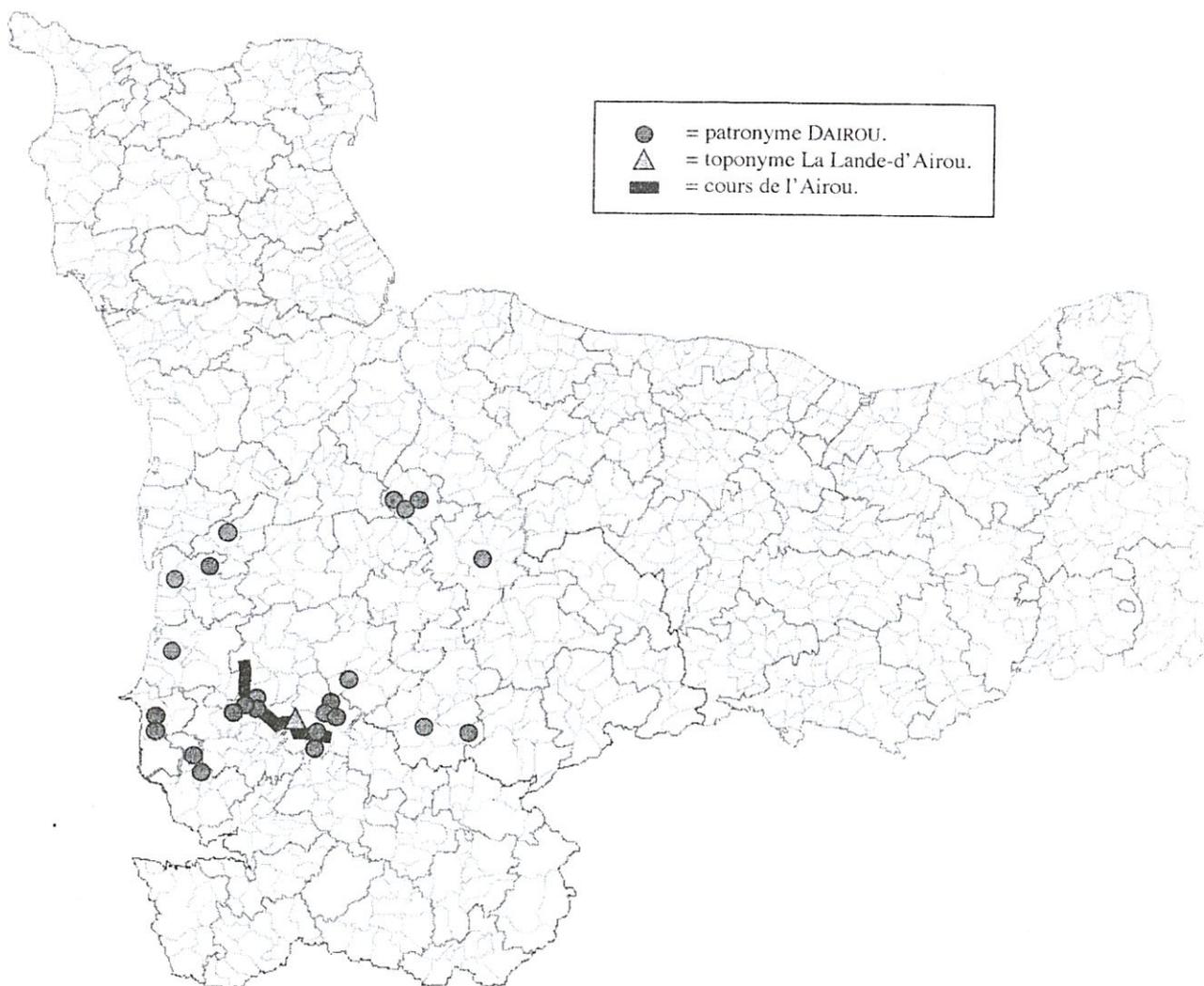
Avec l'ancien français *eaue* ou *eve*, voici tout d'abord les rares SURLEAU [27] et SURLEVE [50], "sur l'eau", attestés en 1198 par le nom d'*Alverdedus de Super aqua* "de sur l'eau". L'emplacement de la maison "de l'autre côté de l'eau" s'exprime par l'ancien français *ultre l'eaue*, *oultre l'eaue*, présent par exemple dans le nom de la commune de Sainte-Marie-Outre-l'Eau [14], et dans les surnoms de *Hugo de Ultra Aquam* (m-13<sup>e</sup> s.) à Bretteville-sur-Odon [14], *Guillaume d'Oultreleau* (1408), chanoine à Bayeux [14] ou encore *Hugo d'Oultreleaus* (1421) au bailliage de Caux [76], correspondant à l'actuel DOUTRELEAU [76, 27...]. Nous ne citerons que pour mémoire quelques surnoms reposant sur des toponymes contenant le mot *eaue*, tels que BELLEAU [76] "belle eau", anciennement attesté par *Willelmus de Bella aqua* (1180), *Radulphus de Bella aqua* (1210) à Lisieux [14] ainsi que *Guillelmus de Pulcra Aqua* (~1350), seigneur de Belleau à Notre-Dame-de-Courson [14]. Ce nom a pour variante plurielle BELZEAUX [14, 27], "belles eaux". Avec l'adjectif

long, voici encore *Vitalis de Longa aqua* (1180) dans le Bessin [14], et *Guillelmus de Longueeau* ou *de Longeau* (1268), mentionné lors d'un jugement à Caen [14]; ce nom paraît correspondre à celui de Longeau, ancien fief à Crouay [14]. Un dernier exemple sera fourni par DAUPLLET [27, 76], qui peut se rattacher au *Val d'Euuplet*, un quartier de Rouen. Ce nom est un euphémisme issu de l'ancien français *Aivepluet*, puis *Eavepluet*, *Euuplet*, etc. "(le lieu où) l'eau pleut", qui a remplacé au 12<sup>e</sup> siècle le plus pittoresque *Merdeplud* ~1050, *Merdepluet* ~1055, "(le lieu où) la merde pleut".

### Fleuves et rivières.

C'est avec les noms de cours d'eau que ce type de formation est le mieux représenté. Nous nous limiterons ici encore à quelques exemples. Le nom de l'Airou (Manche, affluent de la Sienne) explique DAIROU [50, 14], dont la répartition est encore significative aujourd'hui. Celui de l'Ajon (Calvados, affluent de l'Odon) est à l'origine de DAJON [76, 27, 14], variante DAGEON [76]. L'Algot (Calvados, affluent de la Vie) a généré DALGOT [14, 61, 76], attesté à Lisieux par *François d'Algot* (1637) ou encore *Henry Dalgot, rouettier* (1684). L'Aure, fleuve côtier du Calvados qui se jette dans la Manche près d'Isigny-sur-Mer, a produit DAURE [14, 76, 50].

La Baize est le nom de deux rivières de l'Orne : l'une constitue au sud de Falaise la limite du Calvados et de l'Orne; l'autre rejoint l'Orne en aval d'Argentan. Ce nom est passé à plusieurs hameaux, ainsi qu'au patronyme DEBAIZE [14, 50, 61...]. Le nom de SURDIVES [14] se rattache à la Dives, fleuve côtier du Calvados, mais celui de SURDIVE [50] évoque sans doute la Divette, fleuve



Localisation du patronyme DAIROU en Normandie en 2013.  
Un point représente une attestation dans l'annuaire téléphonique, soit environ 2,5 porteurs réels.

côtier de la Manche passant à Cherbourg, et dont la terminaison diminutive *-ette* semble tardive. La localisation de DESURAUNE et DESUROSNE [76] montre que ces noms se rapportent sans doute à l'Eaulne (Seine-Maritime, affluent de la Béthune). Par contre, DAUSNE [76, 27, 14, 50] doit perpétuer l'ancienne graphie dialectale *Osne* du nom de l'Orne, fleuve du Calvados et de l'Orne. Il est attesté par celui de *Laurencia d'Oulne* (1418) au bailliage de Caen [14], et de *Guillaume Dausne* (1458), menuisier à Lisieux [14]. Il en va de même pour SUROSNE [14...], qui correspond au hameau de Surosne "sur Orne" à Clécy [14]. La forme actuelle du nom de l'Orne se retrouve dans VAUDORNE [14, 61...] "du Val-d'Orne", hameau à Thury-Harcourt [14].

Le nom de la Monne (Calvados, affluent de la Touques) justifie SURMONNE [50]. Quant à celui du Noireau (Calvados, affluent de l'Orne), il apparaît dans le surnom de *Guillaume de Noire eae* (1333) au bailliage de Cotentin [50]. La Scie, fleuve côtier de Seine-Maritime, pourrait être à l'origine du patronyme DAUTRESIRE [76...], si ce dernier représente bien, en l'absence de toute rivière appelée la *°Sire*, une forme altérée de *°d'oultre-Scie*, avec ajout par hypercorrection d'un [-r] final, non prononcé dans les parlers locaux. La Souilles, fleuve côtier de la Manche, est sans conteste le cours d'eau auquel font référence DOUTRESSOULLES [14, 50], DOUTRESSOULLE [50, 14] et DUTRESSOULE [50], "d'oultre-Souilles". Pour SURTOUC [14, 61] et SUR-TOUQUE [14], on peut hésiter entre une habitation sur la Touques (fleuve côtier du Calvados) ou à Sur-Touques, hameau de Saint-Cyr-du-Ronceray [14], de même sens. Enfin la Vère" (Orne, affluent du Noireau en amont de Condé-sur-Noireau) explique DEVERE [14, 61, 76...], "de Vère".

### Appellatifs divers.

Les appellatifs évoquant des cours d'eau ou des étendues d'eau sont aussi à l'origine de nombreux surnoms, le plus souvent sans mystère.

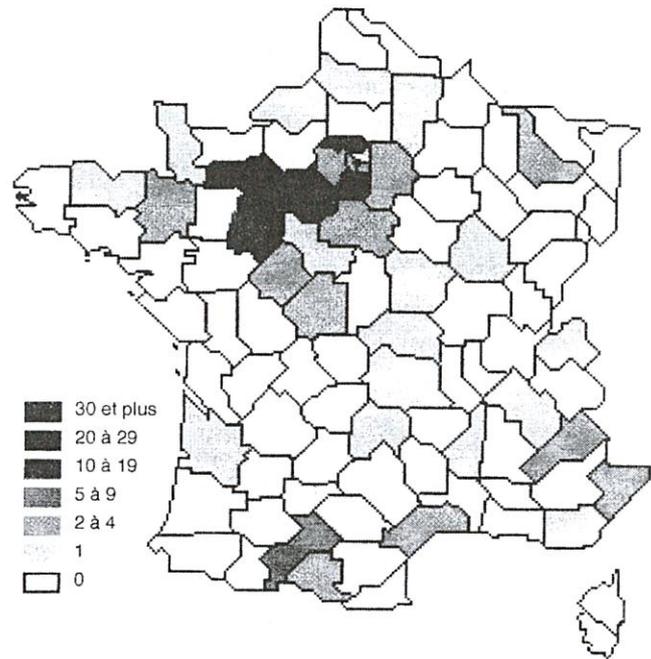
#### *Cours d'eau.*

Avec l'ancien français *flum* "fleuve", voici tout d'abord DUFLUM [76], "du fleuve". Les noms formés avec l'ancien français et normand *doit*, *duit* "ruisseau; conduit, canal, gouttière" et aussi "lavoir", sont innombrables : citons par exemple *Willelmus de Doito* (1180) au bailliage du Bessin [14]; *Radulfus de Doit* (1180), en prévôté et comté d'Alençon [61]; *Aelais de Doito* 1211, mentionnée dans un jugement à Falaise [14]; *Guillaume Dudoit* (1305), variante *Guillaume Dudouit* (1321) à Colomby [50]; *Laurent du Douet* (14<sup>e</sup> s.) à Lisieux [14]; *Guillaume Dudoyt* (1418), chapelain de Saint-Sauveur à Caen [14]; *Katerine de Douy* (1421); *Robert Saudebreuil dit Le Douet* (1684) à Lisieux [14]. Il correspondent aux actuels DOUET, DOIT, DHUIT, D'HUIT; LEDOIGT, LEDOIT, LEDOUIT, LEDUEY, LEDUET; DUDOUET, DUDOIT, DUDOUIT, DUDUIT, DUD'HUIT; DESDOUET(S), DESDOIT(S), DESDUITS, DESDOUYS, etc., qu'il n'est pas nécessaire de localiser tant ils sont répandus. L'ancien normand *noc*, *no* a désigné entre autres le creux de l'auge du pressoir à pommes, mais aussi un conduit, une rigole, un bief, un trou d'écoulement, un trou d'eau, etc., d'où de nombreuses possibilités. On le rencontre dans les noms de *Jehan Duno de Gaille Fontaines* (1419) à Gaillefontaine [76], *Georges Dunot, Sr d'Harmonville* (1692) à Saint-Pierre-sur-Dives [14], et aujourd'hui dans les patronymes DUNOT [76], DUNO [50, 14]. L'ancien français *escluse* "écluse" explique LÉCLUSE, LÉCLUZE (répandus partout, mais surtout en Basse-Normandie), DELÉCLUSE [76, 61...], pour lesquels on peut aussi envisager un surnom d'éclusier. Ils sont attestés à date ancienne par *Willelmus Esclusa* (1198) ou *de Esclusa* (1203).

Les sources sont tout d'abord évoquées par l'ancien français *fontaine* "source, fontaine", sur lequel reposent de nombreux types toponymiques, également très répandus : FONTAINE(S), LAFONTAINE, DELAFONTAINE, DESFONTAINE(S), DEFFONTAINES, DÉFONTAINES, DEFONTAINE(S), etc. Ces noms sont représentés à date ancienne par ceux de *Girardus de Funtanas* (11<sup>e</sup> s.) à Vieux-Rouen-sur-Bresle [76]; *Gervasius de Fontibus* (1180) au bailliage d'Argentan [61]; *Normannus de Fonte* (1180) au bailliage du Bessin [14]; *Richardus de Fontanis* (1214) dans un jugement à Falaise [14]; *relicta Laurentii de Fontaines* (1247) à Sérigni [61]; *Bertin de la Fonteinne* (1261/1266) au

Petit-Couronne [76]; *Robert de la Fontaine* (1321) à Saint-Germain-la-Campagne [14]; *Estienne Delafontaine* (1380) aux Andelys [27]; *Petrus des Fontaines, chivaler defuncti jurati* (1419); *Guillaume Fontaine* (1508) à Lisieux [14], etc. Des diminutifs masculin *fontenel* “source, fontaine” et féminin *fontenele* “petite source” proviennent FONTENEAU [76, 61, 14...] et FONTENELLE [14, 50, 76...]. Les noms de FONTENAY et DEFONTENAY évoquent la localité d’origine, “de Fontenay”, très fréquente en Normandie (du gallo-roman °FONTANĒTU “lieu où il y a des sources”). Il sont représentés au Moyen Âge par *Petrus de Fontaneto* (d-12<sup>e</sup> s.); *Willelmus de Fontaneio* (1153) à Audrieu [14]; *Robertus filius Milonis de Fontineto* (1164) à Bayeux [14]; *Ricardus de Fontenio* (1195), variantes *de Fonteneio* (1200/1201) *de Fonteniaco* (1202), *de Fonteneto, de Fontenai, de Fontenay* (1203); *Willelmus de Fonetenei* (1194/1202), etc.

Le moyen français *sourcin* “petite source”, toujours employé localement, explique SURCIN [61...], variante SURSIN [61]. Avec l’ancien français *gote* “goutte”, au sens toponymique d’eau qui dégoutte, source, voici encore GOUTTE [50, 61...], LAGOUTTE [50, 14, 61...] et le plus rare DELAGOUTTE [50, 14...].



Localisation de SURCIN en France en 1993.

### Étendues d’eau.

La mention d’étendues d’eau, de la simple flaque à l’océan, se manifeste encore dans de nombreux surnoms. Ainsi, l’ancien français *flos* “amas d’eau, mare servant d’abreuvoir” peut être à l’origine de certains LEFLOT [76, 61], DUFLO [76, 27, 14...], DUFLOT [14, 76, 50...], DUFLOS [76, 27, 50...], mais ces noms peuvent aussi se rattacher au mot *flo(t)* “terre inculte; chemin public près de la ville; place communale”. L’appellatif toponymique de l’Ouest *gasse* “flaque d’eau, endroit humide, bourbeux”<sup>8</sup>, peut expliquer GASSION [14, 61, 50...]. L’ancien normand *rotour* “rouitoir, rouissoir, mare ou pièce d’eau où l’on rouit le chanvre” a généré les noms de hameaux *le Routour, le Rotour, les Rotours*, ainsi que celui de la commune des Rotours [61]. Il apparaît dans ROUTOURE [14], DES ROTOURS [27, 14], anciennement attestés par *Fulco de Rotors* (1195), variante *de Rotor* (1198); *Willelmus de Rathoriis* (1233) à Lisieux [14]; *Johannes de Rutoria, de Belismo* (1247) à Bellême [61]; *Henri de Rotour* (1307) à la baillie de Caen [14]; *Guillelmus de Rothoriis* ou *de Rhotoriis* (15<sup>e</sup> s.) et *Pierre Routoure, boulenger* (1684) à Lisieux [14], etc.

L’ancien français d’origine normande *mare* est sans mystère; il est la source d’innombrables lieux-dits et noms de hameaux *la Mare, les Mares*, ainsi que des fréquents patronymes MAR(R)E, LAMAR(R)E, DELAMAR(R)E, DELAMARD, DEMAR(R)E, DESMAR(R)E(S), DESMARS, DÉMARE(S), correspondant aux surnoms de *Gausfredus de Lamara* (1059/1066); *Godefridus de Mara* (1180) au bailliage du Bessin [14]; *Ricardus de Maris* (1194/1202); *Guillelmus de Maris* (1247) au Chêne [27]; *Aubertus de Marris* (1247) à Saint-Jean-de-la-Forêt [61]; *Gautier de la Mare* (1261/1266) à Saint-Martin-de-Boscherville [76]; *Olivier des Mares* (1261/1266) à Saint-Pierre-du-Val [27]; *Guillaume de la Marre* (1418) à Évreux [27]; *Epiphania Lamare* (1419), etc. En Normandie, le mot *mare* avait pour diminutif *marot*, variante *marotte* “petite mare, flaque d’eau”, qui peuvent expliquer certains MAROT [14, 76, 27, 61...], MAROTTE [76, 14, 27...] et DE MAROTTE DE

<sup>8</sup> Du germanique °*wattja* “lieu humide”, dérivé du radical °*wat-* “eau” < indo-européen °*wod-*, degré en o de la racine °*wed-* “eau-, humide”; cf. anglais *water* “eau”; *wet* “humide”.

MONTIGNY [14]; mais les deux premiers peuvent aussi correspondre à d'anciens noms de baptêmes médiévaux masculins et féminins. On relève ainsi en 1400 le nom de *maistre Jehan Marot*, curé de Saint-Riquier-ès-Plains [76]. Quant à l'ancien français *mer*, il a aussi bien signifié "mer" que "mare, étendue d'eau", de sorte que DELAMER [50, 14...] peut représenter "de la mer", surnom de marin, ou simplement "de la mare". On en trouve un exemple à Cherbourg [50] en 1549 dans le nom de *Louys de la Mer* ou *de la Mere*.

L'ancien français *estanc* "étang" est à l'origine du nom de *Willelmus de Lestanc* (1198) et des modernes LÉTANG, LESTANG, LÉTAN, DELÉTANG, attestés un peu partout. DELESTANG [50, 61] est bas-normand, et LECAVELIER DES ÉTANGS caractéristique de la Seine Maritime. L'ancien français *lac* explique de même LAC [27...] et DULAC [76, 14, 27...], attestés par *Egidius du Lac, armiger* (1420), alias *Gilles du Lac, escuier* (1422). Ceci dit, certains de ces noms peuvent aussi se rattacher à l'ancien français *laz, las* "lacs, lacet; piège, nœud coulant, collet", d'où un possible surnom de chasseur, de braconnier, etc.

### *Points de passage.*

Notre dernière catégorie d'appellatifs évoque les points de passage sur l'eau : les gués et les ponts. L'ancien normano-picard *wei, wuei, vey, vé*, variante normande *vieu*, et l'ancien français *guet, guey* "gué" se retrouvent d'une part dans les lieux-dits et noms de hameaux *le Vey, le Vé, le Vieu, les Vieux, le Gué, le Guey*, ainsi que des communes du Vey [14] et des Veys [50], et d'autre part dans ceux de *Rogerus de Vadis* (1180) "des Veys [50]" dans le Bessin [14]; *Willelmus de Vado* (1243), dans un jugement à Rouen [76]; *monseignor Robert des Vuiz* ou *du Gué* (1261/1266), à Saint-Martin-de-Boscherville [76], "des Vieux" à Saint-Paër [76]; *Galeran Duvé* (1261/1266), dans la sergenterie de Quillebeuf-sur-Seine [27]; *Johan des Weez* (1305) et *Ricart des Wéz* (1338) à Eu [76]; *Gilles du Vieu, voiturier* (1684) à Lisieux [14]; *François le Guay, provost* (1704) à Caen [14], etc. Parmi leurs correspondants modernes, citons VEY, LEVÉ, LEVEY, DEVÉ, DEVEZ, DEWUEZ, DUVEY, VIEU, DUVIEU(X), GUÉ, GUAY, GUEY, LEGUÉ, LEGUAY, LEGUEY, DUGUÉ, DUGUAY, DUGUEY. L'ancien français de l'Ouest *gué perros* "gué pierreux" s'est fixé dans le nom du hameau du Guépéroux à Aucey-la-Plaine [50], d'où DUGUÉPÉROUX [50...], ainsi que le simple GUÉPÉROUX aujourd'hui disparu. Le rare patronyme LONGUÉ [14] est attesté en 1203 par le nom d'*Emma de Longo Vado*, "du long gué". TRAGUET [61, 14] doit représenter l'ancien français *tra(s)-* "au-delà, derrière; près de" + *guet* "gué", soit "(la maison) au-delà du gué", nom similaire à ceux en *oultre* cités plus haut. Enfin, le surnom de *Robertus Tentegué* (1198) au bailliage de Pont-Audemer [27] repose sur l'ancien français *tente gué* "sonde gué" ou "cherche à atteindre le gué" : nom de passeur ou de personnage habitant lui aussi au-delà d'un gué.

Comme pour le gué, l'ancien français *pont* a généré d'une part les lieux-dits, noms de hameaux ou de communes (*le*) *Pont*, (*les*) *Ponts*, et d'autre part les surnoms de *Willelmus de Ponte, miles* (1175) à Coutances [50]; *Sanson de Ponz* (1180) au bailliage du Bessin [14]; *Johanna de Pontibus* (1198); *Gillebert du Pont* (1261/1266) à Rouen [76]; *Odart des Ponz* ou *des Pons* (1261/1266) vers Blonville-sur-Mer [14]; *Jehen de Pont* (1272) à Eu [76]; *Hue le Pont* (1283) à Eu [76]; *Agnes de Pons* (1419), etc., correspondant aux fréquents patronymes PONT, LEPONT, DEPONT, DEPOND, DUPONT, DUPOND, DESPONT(S), DÉPONT. La plupart des DEPONT, centrés sur le Calvados, doivent se rattacher l'ancienne commune de Pont, aujourd'hui hameau de Vendevre, mais certaines attestations de Seine-Maritime doivent aussi correspondre à Ponts, aujourd'hui Ponts-et-Marais [76]. Les noms issus de l'appellatif *pont* (et non d'un toponyme) peuvent évoquer une maison près d'un pont, sur un pont, etc., mais aussi dans certains cas un surnom relatif à la fonction : nom de gardien de pont, de percepteur de péage (*pontier*), etc. Faisant écho à LONGUÉ ci-dessus, voici pour terminer DULOMPONT [61, 14...], "du long pont", attesté en 1220 par *Rotrandus* [lire sans doute *Rotraudus* ou mieux *Rotroudis*] *de Longo ponte* au bailliage de Sées.

Dominique FOURNIER

## LISTE ALPHABÉTIQUE ET SOURCES DES SURNOMS MÉDIÉVAUX CITÉS

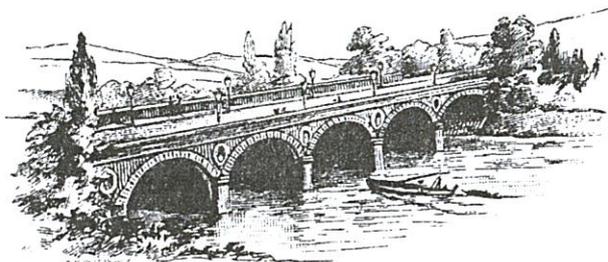
- BALAGUE : [abl.] Roberto *Balague* 1270 CNo 155b § 709 n. 1 [Rouen, 76].
- BATMARE : Johan *Batmare* 1284 LRE 43 [Eu, 76].
- BOILEAU. — J. *Boileau* 1427 CMS I 262 § XC, J. *Boileau* 1427 CMS I 256 § LXXXVI [Rouen, 76].
- BOILEAUE → BOILEAU.
- CHEDEBARGE : ung nommé *Chedebarge* 1555 JSG II 239, Guillaume *Chef de barge* 1558 JSG II 469, Guillaume *Quiédebarge* 1562 JSG II 818 [Bretteville, 50].
- CHEF DE BARGE → CHEDEBARGE.
- CHIEF DE BARGE : Robertus *Chief de barge* 1198 MR II 73a.
- D'ALGOT, DALGOT : François *d'Algot* 1637 LCEL [Lisieux, 14]. — Henry *Dalgot*, rouettier 1684 RTL [Lisieux, 14].
- DAUSNE : Guillaume *Dausne* 1458 BL [Lisieux, 14].
- DE AQUIS : Tustanus *de Aquis* m-13<sup>e</sup> s. ANMA [Bretteville-sur-Odon, 14].
- DE BELLA AQUA : Willelmus *de Bella aqua* 1180 MR I 6a. — Radulphus *de Bella aqua* 1210 LXM 77 § XVII [Lisieux, 14].
- DE DOIT : [abl.] Radulfo *de Doit* 1180 MR I 6b [prévôté et comté d'Alençon, 61].
- DE DOITO : Willelmus *de Doito* 1180 MR I 3a [bailliage du Bessin, 14]. — Aelais *de Doito* 1211 RJE 21 § 76 [jugement à Falaise, 14].
- DE DOUY : Katerine *de Douy*, que fuit uxor Petri de Saint Clere, militis 1421 RNF 226b § 1286.
- DE FONTAINES : relicta Laurentii *de Fontaines* 1247 QN 25 § 186 [Sérigni, 61].
- DE FONTANEIO : Feud[um] Willelmi *de Fontaneio* 1153 PSP [Audrieu, cn de Tilly-sur-Seulles, 14].
- DE FONTANETO : Petrus *de Fontaneto* d-12<sup>e</sup> s. CSE.
- DE FONTANIS : [abl.] Richardo *de Fontanis* 1214 RJE 35 § 137 n. 1 [jugement à Falaise, 14].
- DE FONTE : [abl.] Normanno *de Fonte* 1180 MR I 5a [bailliage du Bessin, 14].
- DE FONTENAI; DE FONTENAY → DE FONTENIO.
- DE FONTENEI : [abl.] Willemo *de Fonetenei* 1194/1202 PAG.
- DE FONTENEIO; DE FONTENETO; DE FONTENIACO → DE FONTENIO.
- DE FONTENIO : [abl.] Ricardo *de Fontenio* 1195 MR I 66b, [abl.] Ricardo *de Fonteneio* 1200/1201 MR II 80a, [abl.] Ricardo *de Fonteniaco* 1202 MR I 107a, [abl.] Ricardo *de Fonteneto* 1203 MR I 114b, [abl.] Ricardo *de Fontenai* 1203 MR I 121a, [abl.] Ricardo *de Fontenay* 1203 MR I 121b.
- DE FONTIBUS : [abl.] Gervasio *de Fontibus* 1180 MR I 7b [bailliage d'Argentan, 61].
- DE FONTINETO : [abl.] Roberto filio Milonis *de Fontineto* 1164 LNEB I 160 § CXXXIII [Bayeux, 14].
- DE FUNTANAS : Terra Girardi *de Funtanas* 11<sup>e</sup> s. CDCA [Vieux-Rouen-sur-Bresle, 76].
- DE LA FONTAINE : Robert *de la Fontaine* 1321 CBR [Saint-Germain-la-Campagne, 14]. — Estienne *Delafontaine* 1380 RLA [Les Andelys, 27].
- DE LA FONTEINNE : Bertin *de la Fonteinne* 1261/1266 RDBR 64 [Le Petit-Couronne, 76].
- DE LAMARA : Gausfredus *de Lamara* 1059/1066 RADN 414 § 218.
- DE LA MARE : Gautier *de la Mare* 1261/1266 RDBR 70 [Saint-Martin-de-Boscherville, 76].
- DE LA MARRE : Guillaume *de la Marre* 1418 RNF [Évreux, 27].
- DE LA MER : Louys *de la Mer* 1549 JSG I 21, Louys *de la Mere* 1549 JSG I 25 [Cherbourg, 50].
- DE LA MERE → DE LA MER.
- DE LEAUE : Robert *de leaue*; Robert *de liaue* tient par hommage la serjanterie de liaue 1291 LJSO f<sup>o</sup> 124 r<sup>o</sup> [Tourville-la-Rivière, 76].
- DE LESTANC : [abl.] Willelmo *de Lestanc* 1198 MR II 10a.
- DE LIAUE → DE LEAUE.
- DE LONGA AQUA : Vitalis *de Longa aqua* 1180 MR I 1a [baillie du Bessin, 14].
- DE LONGEAU → DE LONGUEEAU.
- DE LONGO VADO : Emma *de Longo Vado* 1203 MR II 92b.
- DE LONGUEEAU : Guillelmus *de Longueeau* 1268 RJE 195 § 832, Guillelmus *de Longeau* 1268 RJE 196 § 833 [jugement à Caen, 14].
- DE MARA : [abl.] Godefrido *de Mara* 1180 MR I 2a [bailliage du Bessin, 14].
- DE MARIS : Ricardus *de Maris* 1194/1202 PAG. — Guillelmus *de Maris* [...], de Quercu 1247 QN 31 § 248 [Le Chêne, 27].
- DE MARRIS : Aubertus *de Marris* 1247 QN 26 § 199 [Saint-Jean-de-la-Forêt, 61].
- DE NOIRE EAUE : Guillaume *de Noire eaue* 1333 ANCC 52 § 33 [bailliage de Cotentin, M].
- DE PONS : [gén.] Agnetis *de Pons* 1419 RNF 79b § 451.
- DE PONT : Jehen *de Pont* 1272 LRE 22 [Eu, 76].
- DE PONTE : [abl.] Willelmo *de Ponte* [...], mil[ite] 1175 CCC 181 § 65 [Coutances, 50].
- DE PONTIBUS : Johanna *de Pontibus* 1198 MR II 1b.
- DE PONZ : Sanson *de Ponz* 1180 MR I 4b [bailliage du Bessin, 14].
- DE PULCRA AQUA : Guillelmus *de Pulcra aqua* ~1350 PDL 262A [Notre-Dame-de-Courson, 14].
- DE PURA AQUA → PURA AQUA.
- DE RATHORIIS : Willelmus *de Rathoriis* 1233 LXM 93 § XLV [Lisieux, 14].
- DE RHOTORIIS → DE ROTHORIIS.
- DE ROTHORIIS : Guillelmus *de Rothoriis*, Guillelmus *de Rhotoriis* 15<sup>e</sup> s. PLXLP [Lisieux, 14].
- DE ROTORS : dom[us] Fulconis *de Rotors* 1195 MR I 81b, dom[us] Fulconis *de Rotor* 1198 MR II 43a.
- DE ROTOUR : frere Henri *de Rotour* 1307 ANMA [baillie de Caen, 14].
- DE RUTORIA : Johannes *de Rutoria*, de Belismo 1247 QN 22 § 159 [Bellême, 61].
- DES FONTAINES : Johanna *de Fontenay*, que fuit uxor Petri *des Fontaines*, chivaler defuncti jurati 1419 RNF 92b § 556.
- DES MARES : Olivier *des Mares* 1261/1266 RDBR 116 [Saint-Pierre-du-Val, 27].
- DES PONZ → DES PONZ.
- DES PONZ : Odart *des Ponz*, Odart *des Pons* 1261/1266 RDBR 193 [vers Blonville-sur-Mer, 14].
- DE SUPERAQUA : Alverdedus *de Super aqua* 1198 MR II 54a.
- DES VUIZ : monseignor Robert *des Vuiz* 1261/1266 RDBR 68, monseignor Robert *du Gué* 1261/1266 RDBR 72 [Saint-Martin-de-Boscherville, 76].
- DES WEEZ : Johan *des Weez* 1305 LRE 114 [Eu, 76].
- DES WÉZ : Ricart *des Wéz* 1338 LRE 165 [Eu, 76].
- DE ULTRA AQUAM : Hugo *de Ultra Aquam* m-13<sup>e</sup> s. ANMA [Bretteville-sur-Odon, 14].
- DE VADIS : Roger[us] *de Vadis* 1180 MR I 1b [baillie du Bessin, 14].
- DE VADO : W[illelmus] *de Vado* 1243 RJE 161 § 711 [jugement à Rouen, 76].
- D'OULNE : [gén.] Laurencie *d'Oulne*, que fuit uxor Johannis

- Grosparmy 1418 RNF 206b § 1154 [bailliage de Caen, 14].  
D'OUTRELEAU : Guillaume *d'Outreleau* 1408 BL [Bayeux, 14].  
D'OUTRELEAUS : Hugo *d'Outreleaus* [lire *d'Outreleaus*] 1421 RNF 167a § 956 [bailliage de Caux, 76].  
DRINKEWATER. — Simoni *Drinkewater* 1199 WVF I 162a [Courtrai, Flandre-Occidentale, Belgique]. — John *Drinkewater* 1274 DES 142b [Shropshire, Angleterre].  
DUDOIT : [Le] clos Guillaume *Dudoit* 1305 CCC 245 § 120, [le] clos Guillaume *Dudouit* 1321 CCC 247 § 121 [Colomby, 50].  
DUDOUET : Laurent *du Douet* 14<sup>e</sup> s. CLX [Lisieux, 14].  
DUDOUIT → DUDOIT.  
DUDOYT : Guillaume *Dudoyt* 1418 RNF 266a § 1408 [chapelain de Saint-Sauveur-de-Caen, 14].  
DU GUÉ → DES VUIZ.  
DU LAC : Egidius *du Lac*, armiger 1420 RNF, Gilles *du Lac*, esquier 1422 RNF 232b.  
DE LONGO PONTE : [acc.] *Rotrandum* [lire sans doute *Rotraudum* ou mieux *Rotroudum*] *de Longo ponte* 1220 RJE 73 § 288.  
DUNO : Jehan *Duno* de Gaille Fontaines 1419 RNF 50b § 390 [Gaillefontaine, 76].  
DUNOT : Georges *Dunot*, Sr d'Harmonville, 1692 IEL [Saint-Pierre-sur-Dives, 14].  
DU PONT : Gillebert *du Pont* 1261/1266 RDBR 34 [Rouen, 76].  
DUVÉ : la terre Galeran *Duvé* 1261/1266 RDBR 106 [sergenterie de Quillebeuf-sur-Seine, 27].  
DU VIEU : Gilles *du Vieu*, voiturier 1684 RTL [Lisieux, 14].  
ESCLUSA : Willelmus *Esclusa* 1198 MR II 27b, Willelmus *de Esclusa* 1203 MR II 97a.  
FONTAINE : Guillaume *Fontaine* 1508 RDL [Lisieux, 14].  
FOUT EN GAUT : Huetus *Fout en gaut* 1327 CCMC 214 [Metz, 57].  
FOUT EN PAILLE : Jehan *Fout en paille* 1292 PPB 125 [Paris, 75].  
HOPPEOVERHUMBR : Hugh *Hoppeoverhumbr* 1220 DES 238a [Sussex, Angleterre].  
LAMARE : Epiphania *Lamare* 1419 RNF.  
LE CRONIER : terra Radulphi *le Cronier* 1264 CCC 242 § 117 [Colomby, 50]. — Guillaume *le Cronier*, autrement dit Bouchart, de la paroisse de Gorgez 1305 CCC 346 § 215 [Gorges, cn de Périers, 50].  
LE DOUET : Robert Saudebreuil dit *Le Douet* 1684 RTL [Lisieux, 14].  
LE GUAY : François *le Guay*, provost 1704 MCSN [Caen, 14].  
LE LAVENDIER : Robert *le Lavendier* 1452 PSP [Caen, 14].  
LE MARINEL : *le Marinel* 1473 FNV [Coutances, 50].  
LE MARINIER : Jehan *le Marinier* dit Guillon 1380 RLA 14 [Les Andelys, 27]. — Johannes *le Marinier* 1420 RNF [bailliage de Caux, 76].  
LE PONT : Hue *le Pont* 1283 LRE 41 [Eu, 76].  
LE PUCHEUR : T[homas] *le Pucheur* 1443 PSP [Caen, 14].  
MARINIER : le surnommé *Marinier*, gendre de Pierre Angot, boulenger 1684 RTL [Lisieux, 14].  
MAROT : Maistre Jehan *Marot* 1400 ECHN [curé de Saint-Riquier-ès-Plains, 76].  
MARYNYAULX : Guillaume *Marynyaulx*, de Breteville 1549 JSJ I 24 [Bretteville, 50].  
PASSART : [...] *Passart* 1393 ANDG 248 § XXXI [Fiquefleur-Équainville, 27].  
PASSEGUE : Anselmus *Passegue* 1198 MR II 54a.  
PASSELEIAE : Johannes *Passeleiae* 1226 RJE 99 § 390 [jugement à Caen, 14].  
PASSELIAUEE : Nicholaus *Passeliaeuee* 1267 CMSM 194 § 831 n. 3 [jugement à Caen, 14].  
PASSEMER : Laurent *Passemer* 1198 MR II 4; Rogier *Passem[er]* 1261/1266 RDBR 60 [Cottévrard, 76]; Remondus *Passemer* 1284 CNo 197b § 846.  
PEISCHEVERON → PESCHEVERON.  
PESCHEVEIRON → PESCHEVERON.  
PESCHEVERON : Roger *Pescheveron* 1203 CNo 14a § 73, Rogerus *Peischeveron* 1213 APA [jugement à Rouen, 76], Rogero *Pescheveron* 1213/1214 CNo 37a § 230, Rogerus *Pescheveron*, miles 1216 CNo 14a § 73, Rogerus *Pescheveiron* 1217 CT [jugement à Falaise, 14], Rogerus *Pescheveiron*, miles 1224 CNo 14a § 73, Rogerus *Pescheveron*, miles 1233 CNo 14a § 73.  
PIKEMER : Galfridus *Pikemer* 1198 MR II, Gaufridus *Pikener* [lire *Pikemer*] f-12e s. PAG.  
PIKESECHE : Robertus *Pikeseche* 1198 MR II 69a.  
PIQUEMER : Gillebertus dictus *Piquemer* 1269 PAG [Ouville-la-Bien-Tournée, 14].  
PONTIER : Thomas *Pontier* 1424 CMS I 165 [Ardevon, 50].  
PRIKEHERING : John *Prikehering* 1279 DES 362a [Angleterre].  
PURA AQUA. — terra Radulfi qui cognominatus est *Pura aqua*; signum Radulfi *de Pura aqua* ~1070 GC XI Instr. 62D et 65C, § 2 [Ifs, 14].  
QUIÉDEBARGE → CHEDEBARGE.  
QUI NON BIBIT AQUAM. — *Qui non bibit aquam* ~1104 CCMC 190, Gualterius *Qui non bibit de aqua* ~1114 CCMC 190. — Willelmus *Qui non bibit aquam* 1130/1149 CCMC 190 [Chartres, 28].  
QUI NON BIBIT DE AQUA → QUI NON BIBIT AQUAM.  
ROUTOURE : Pierre *Routoure*, boulenger 1684 RTL [Lisieux, 14].  
SALIENS IN AQUAM : [dat.] Bald[ui]no *Salienti in aquam* 1221 CNo 46a § 305 [Le Vaudreuil, 27].  
SAILLULTRA : [dat.] Odoni *Saillultra* 1063/1066 RADN 431 § 224, [gén.] Odonis *Saliultre* 1080/1082 AGC 69 § 6 [Cherbourg, 50].  
SAILULTRA → SAILLULTRA.  
TENTEGUÉ : Robertus *Tentegué* 1198 MR II 63a [bailliage de Pont-Audemer, 27].  
TORNELEVE : [abl.] Goscelino *Torneleve* 1198 MR II 20b.

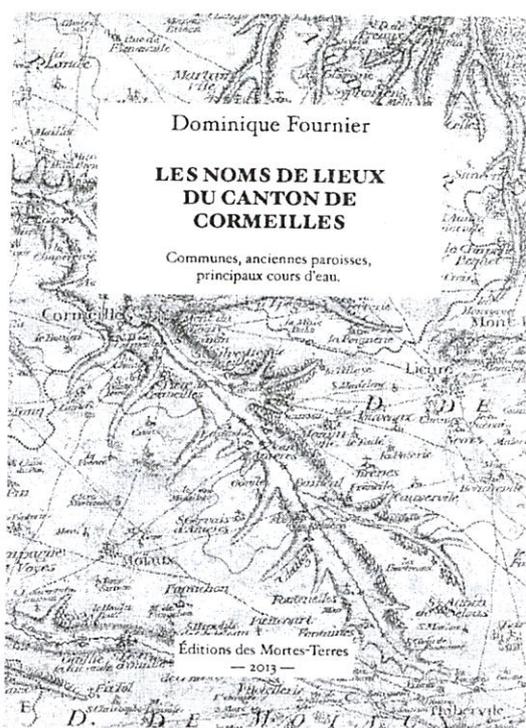
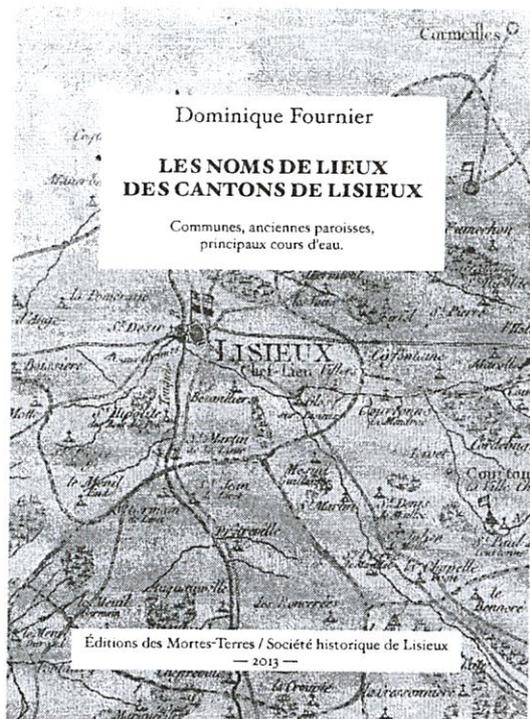
## SOURCES

- ADC : Archives départementales du Calvados.  
ADSM : Archives départementales de Seine-Maritime.  
AGC : Lucien Musset, *Les actes de Guillaume le Conquérant et de la Reine Mathilde pour les abbayes caennaises*, MSAN XXXVII, Caen, 1967.  
ANCC : Léopold Delisle, *les Actes normands de la Chambre des Comptes sous Philippe de Valois (1328-1350)*, Rouen, Le Brument, 1871.  
ANDG : Charles Bréard, *L'Abbaye de Notre-Dame de Grestain de l'ordre de Saint-Benoît à l'ancien diocèse de Lisieux*, A. Lestringant, Rouen, 1904.  
ANMA : Léopold Delisle, *Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au Moyen-Âge*, éd. A. Hérissé, Évreux, 1851.  
APA : *Catalogue des actes de Philippe Auguste*, cité in RJE.  
BL : François Neveux, *Bayeux et Lisieux, Villes épiscopales de Normandie à la fin du Moyen Âge*, Éditions du Lys, Caen, 1996.

- CBR : Marquis Henri de Frondeville, "Le Comté de Beaumont-le-Roger, apanage de Robert d'Artois (1310-1331)", in BSAN XLV, année 1937, Caen / Rouen / Paris, 1938, p. 41-136.
- CCC : Julie Fontanel, *Le cartulaire du chapitre cathédral de Coutances*, Archives départementales de la Manche, Saint-Lô, 2003.
- CCMC : Chartes citées in Arsène Darmesteter, *Traité de la formation des mots composés*, Paris, Champion, 1967.
- CDCA : charte de dotation de la collégiale d'Auchy [Sainte-Marguerite, en d'Aumale, S], f-11<sup>e</sup> s. ; in Lucien Musset, "Recherches sur les communautés de clercs séculiers en Normandie au XI<sup>e</sup> siècle", BSAN LV, années 1959-1960, Caen / Rouen / Paris, 1961, p. 5-38.
- CLX : cartulaire de l'Évêché de Lisieux, ms in-folio appartenant à la ville de Lisieux [cité in NFN].
- CMS : Siméon Luce, *Chronique du Mont-Saint-Michel (1343-1468)*, Firmin-Didot, Paris, t. I, 1879; t. 2, 1883.
- CMSM : cartulaire du Mont-Saint-Michel, cité in RJE.
- CNo : Léopold Delisle, *le Cartulaire normand de Philippe-Auguste, Louis VIII, saint Louis et Philippe le Hardi*, MSAN XVI (2<sup>e</sup> série, 6<sup>e</sup> vol.), Paris, 1852.
- CSE : Étienne Deville, *Analyse d'un ancien cartulaire de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen*, Évreux, 1905.
- CT : cartulaire de l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen [cité in RJE].
- DES : Percy Hide Reaney & R. M. Wilson, *A dictionary of English Surnames*, Oxford University Press, Oxford, 3<sup>rd</sup> ed., 1995.
- ECHN : Charles de Beaurepaire, *Notes et documents concernant l'état des campagnes de la Haute Normandie dans les derniers temps du Moyen Âge*, Rouen, 1865.
- FNV : *Memoire des personnes tenants fiefs nobles en la viconté de Vallongnes aux fins de la taxe des francs fiefs et nouveaux acquetz*, Coutances, 1472 (a.s.), copie de 1521, in JSG IV (appendice original établi par Eugène Robillard de Beaurepaire), p. 154-156.
- GC : *Gallia christiana*, t. XI, Imprimerie Royale, Paris, 1759.
- IEL : abbé Piel, *Inventaire historique des actes transcrits aux insinuations ecclésiastiques de l'ancien diocèse de Lisieux (1692-1790)*, E. Lerebour, Lisieux, 5 vol., 1891-1895.
- JSG : Eugène Robillard de Beaurepaire et le Comte Auguste de Blangy, *Le Journal du Sire de Gouberville*, MSAN XXXI, Caen, 1892, et XXXII, Caen, 1895; rééd. Les Éditions des Champs, Bricquebosq, 1993-1994.
- LCEL : le Marquis Henri de Frondeville, "Documents ayant trait à la Levée d'une Contribution extraordinaire sur la Ville de Lisieux en 1637", in *Études Lexoviennes* III, 1928, p. 241-256.
- LJSO : *Livre des Jurés de Saint-Ouen de Rouen*, 1291 [ADSM 7H17].
- LNEB : abbé V. Bourrienne, *Antiquus Cartularius Ecclesie Baiocensis (Livre Noir)*; Société de l'histoire de Normandie, Rouen, A. Lestringant, Paris, Auguste Picard, t. 1, 1902, t. 2, 1903.
- LRE : abbé A. Legris, *Le Livre Rouge d'Eu (1151-1454)*, Société de l'histoire de Normandie, A. Lestringant, Rouen, Auguste Picard, Paris, 1911.
- LXM : Olivier Buon, *Lisieux du début du XIII<sup>e</sup> s. au milieu du XIV<sup>e</sup> s. Notes d'histoire urbaine*, Caen, 1993 [mémoire de maîtrise dactylographié].
- MCSN : Matrologe de la Charité Saint-Nicolas de Caen [ADC].
- MR I : Léchaudé D'Anisy, *Grands Rôles des Échiquiers de Normandie*, première partie, MSAN XV, 2<sup>e</sup> série, 5<sup>e</sup> volume, Paris, 1845.
- MR II : Léchaudé D'Anisy et Antoine Charma, *Magni Rotuli Scaccariae Normanniae sub regibus Angliae*, pars secunda, MSAN XVI, 2<sup>e</sup> série, 6<sup>e</sup> volume, Paris, 1852.
- MSAN : *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*.
- NFN : Henri Moisy, *Noms de famille normands, étudiés dans leurs rapports avec la vieille langue et spécialement avec le dialecte normand ancien et moderne*, éd. F. Vieweg, Paris, 1875.
- PAG : Christophe Maneuvrier, *Les possessions de l'abbaye de Grestain dans la vallée de la Dives (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup>)*, in BSHL n° 35, juin 1996, p. 28-35.
- PDL : Pouillé du Diocèse de Lisieux, ~1350, in Auguste Longnon, *Pouillés de la Province de Rouen*, Recueil des Historiens de France, Paris, 1903, p. 245-264.
- PLXLP : Auguste Le Prévost, *Pouillés du diocèse de Lisieux*, 14<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> s., in MSAN XIII, 1844, p. 1-100.
- PPB : Henri Géraud, *Paris sous Philippe-le-Bel*, Paris, 1837 [édition du Rôle de la taille de Paris en 1292].
- PSP : Georges Huard, *La paroisse et l'église Saint-Pierre de Caen des origines au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle*, MSAN vol. XXXV, Rouen / Paris, 1923.
- QN : Léopold Delisle, *Rerum gallicarum et franciscarum scriptores, Querimonia Normannorum, anno 1247* (enquêtes sur l'administration de Saint Louis), in Recueil des Historiens de la France t. XXIV (1<sup>ère</sup> partie), Paris, 1904.
- RADN : Marie Fauroux, *Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)*, MSAN XXXVI, Caen, 1961.
- RDBR : Joseph Reese Strayer, *The royal domain in the baillage of Rouen*, Princeton, Princeton University Press, 1936.
- RDL : Registre des délibérations de Lisieux [Calvados], 16<sup>e</sup> s. [ADC, non coté].
- RJE : Léopold Delisle, *Recueil de jugements de l'Échiquier de Normandie au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1864.
- RLA : Étienne Deville, *Le registre de la léproserie d'Andeli en 1380*, Imprimerie de l'Eure, Évreux, 1910.
- RNF : *Rôles Normands et Français et autres pièces tirées des archives de Londres par Bréquigny en 1764, 1765 et 1766*, MSAN XXIII (3<sup>e</sup> série, 3<sup>e</sup> volume), 1<sup>re</sup> partie, Paris, 1858.
- RTL : Rôle de Taille de Lisieux, 1684.
- WVF : Dr Frans Debrabandere, *Woordenboek van de familienamen*, Gemeentekrediet, Bruxelles, 1993, 2 vol.



## DEUX NOUVELLES PARUTIONS :



Parmi les noms de lieux des cantons de Lisieux et de Cormeilles, certains remontent à plusieurs millénaires, alors que d'autres datent des époques gauloise, gallo-romaine ou médiévale. Quelques-uns, résultant de la fusion d'anciennes communes, sont encore plus récents.

Ces ouvrages ont pour but de faire le point sur les connaissances actuelles en ce domaine, de proposer au grand public des ouvrages fiables et clairs, et surtout de corriger un certain nombre d'erreurs étymologiques persistantes. En effet, en ce qui concerne le Calvados, il devenait absolument nécessaire de rectifier les données d'un usuel souvent employé par les historiens (et, malheureusement aussi, les toponymistes) : le *Dictionnaire topographique du Calvados* de Célestin Hippeau, publié en 1883 — où pullulent les attributions douteuses, les sources erronées, les erreurs de datation, d'identification et de transcription — et donc de revoir toutes les dates et les formes anciennes des toponymes étudiés.

On trouvera donc commentés et expliqués dans ces deux nouvelles études les noms des communes ou anciennes paroisses qui composent aujourd'hui les cantons de Lisieux et de Cormeilles, sans oublier les noms des habitants (quand ils existent) et ceux des principaux cours d'eau qui la traversent. Chacune est accompagnée d'une introduction à la toponymie du Calvados et de l'Eure, et d'une présentation générale des noms de lieux de chaque ouvrage. L'ensemble est illustré de reproductions de diverses cartes ou gravures anciennes, ainsi que de nombreux encarts, cartes et photographies originales.

Par leur bibliographie, le nombre des sources utilisées et celui des formes anciennes citées et datées pour chaque nom de lieu, ces livres constituent de précieux ouvrages de référence pour tous ceux qu'intéressent l'histoire normande, celle de la région de Lisieux et de Cormeilles en particulier, et l'origine des noms en général.

### BON DE COMMANDE

Veillez me faire parvenir :

- ... exemplaire(s) des *Noms de lieux des cantons de Lisieux*, au prix de 14 € l'unité (+ 2,60 € de frais de port).
- ... exemplaire(s) des *Noms de lieux du canton de Cormeilles*, au prix de 12 € l'unité (+ 2,50 € de frais de port).
- ... exemplaire(s) des *Noms de lieux du canton de Saint-Pierre-sur-Dives*, au prix de 12 € l'unité (+ 2,50 € de frais de port).
- ... exemplaire(s) des *Noms de lieux du Pays du Camembert*, au prix de 12 € l'unité (+ 2,50 € de frais de port).
- ... exemplaire(s) des *Noms de lieux du Pays de Livarot*, au prix de 12 € l'unité (+ 2,50 € de frais de port).

NOM : .....

ADRESSE : .....

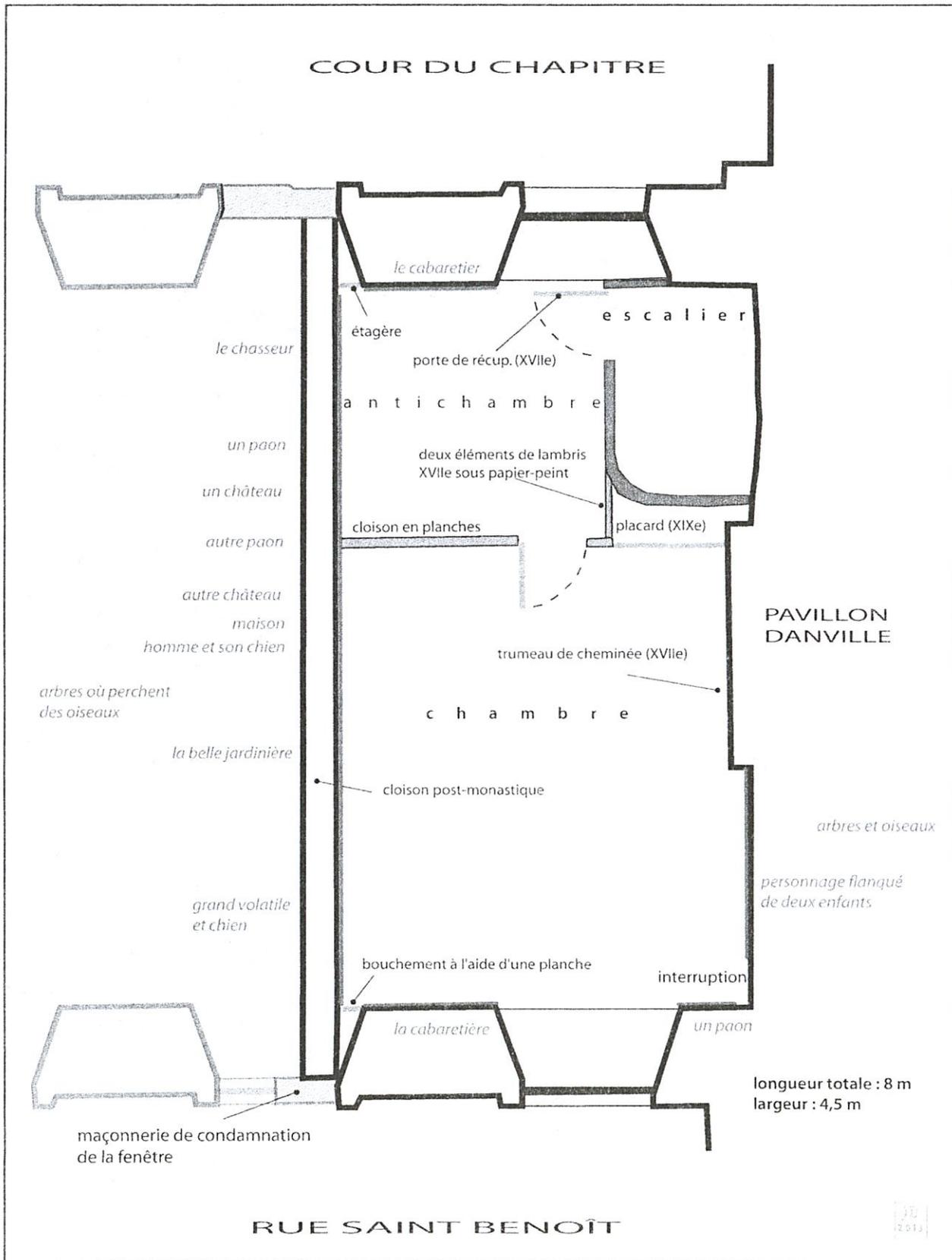
**NOTE SUR LA DÉCOUVERTE D'UN DÉCOR MURAL**  
(fin. du XVIII<sup>e</sup> siècle)

Jean DESLOGES  
ancien conservateur du patrimoine  
avec la participation de Jean-Michel DEREUDER  
Ville de Saint-Pierre-sur-Dives  
et de Madame Jacqueline MARTIN

avril 2013

AILE SUD, extrémité Est, 1er étage (entresol)  
PLAN ET EMPLACEMENT DES PEINTURES MURALES

25/04/2013



## Sous le papier-peint, un décor peint...

La découverte d'un décor mural attribuable à la fourchette chronologique fin XVIIIe - début XIXe est survenue le 23 avril à l'occasion d'une visite des bâtiments conventuels jouxtant le pavillon "Danville", en compagnie de M. J-M. Dereuder, responsable des services techniques de la Ville. Cette visite était programmée dans le cadre d'une recherche d'informations relatives à l'histoire architecturale de l'abbaye. L'objectif de cette étude, commencée en 2010, est d'apporter des précisions sur l'évolution du bâti depuis la création de l'abbaye et d'enregistrer avant travaux toutes informations susceptibles de documenter les transformations intervenues depuis la privatisation de l'abbaye en 1793. Les difficultés d'accès n'avaient pas permis d'examiner jusqu'à présent l'intérieur de cette partie des bâtiments.

L'ancien logement où se trouvent les peintures se situe au 1er étage (entresol) dans la partie de la maison conventuelle située à l'Est, propriété de la Ville (Cf. le plan ci-dessus). C'est en parcourant ces pièces d'habitation et en soulevant des lambeaux de papier-peint récent que sont apparus des fragments d'art populaire formant une frise d'arbres, d'oiseaux et de personnages dans une représentation naïve.

Notre intervention s'est bornée à détacher le papier-peint déjà en grande partie arraché ou décollé sous l'effet de l'humidité ambiante (Photo 1).

### le logement

On y accède par un escalier étroit à vis dont la cage à été aménagée dans une encoignure du bâti conventuel. L'escalier s'ouvre dans la cour du chapitre par une porte étroite spécialement percée aux dépens de la façade tournée vers le Nord. Au premier étage (entresol), une manière de porte palière moulurée dans le style du XVIIe dessert les deux pièces qui sont restées à usage de logement jusqu'aux années 70 (?).

La cage de l'escalier empiète sur la première pièce ou antichambre (Cf. le plan). Une cloison en planche recouverte de papier-peint sépare les deux pièces. Sur la gauche, un placard à deux portes a été aménagé dans le recoin formé par la cage d'escalier et le trumeau d'une grande cheminée XVII-XVIIIe.

Deux éléments de lambris à panneaux XVIIe constituent un côté du placard.

Une petite cheminée moderne a été aménagée dans la partie haute du trumeau de la grande cheminée. Cette disposition est consécutive de la création du niveau d'entresol.<sup>1</sup>

Le mur Ouest résulte du cloisonnement post-monastique. Il ne présente aucune trace de communication avec les parties situées au delà et vient obturer partiellement les baies préexistantes (Plan). Des planches et étagères ont été installées dans l'espace compris entre cette cloison et le trumeau des fenêtres.

Le plafond présente une poutre à moulure d'origine, on en conclut que ce niveau (1er étage) est en place. La poutre qui vient s'encaster dans le trumeau des fenêtres en vis à vis, était primitivement soutenue par deux pilastres avec chapiteau. On distingue bien le contour de ces supports qui ont été bûchés (Photo 5).

### **réflexions sur le bâti**

Un texte du fonds de l'abbaye conservé aux Archives Départementales évoque cette partie de l'édifice comme ayant fait l'objet de la première phase des travaux qui caractérisent le parti-pris de la Congrégation de Saint Maur, c'est à dire : substituer la magnificence de l'architecture classique à l'austérité des vieux bâtiments médiévaux<sup>2</sup>.

Faute de moyen, les travaux de gros oeuvre ne peuvent réellement commencer que 20 ans après l'installation des moines de Saint-Maur, en 1666. Un plan établi la même année donne une image assez précise de l'état de l'abbaye, en grande partie ruinée par les guerres de religion. Le bâtiment qui nous intéresse, construit initialement au XIIIe siècle, était encore debout. Il fut d'abord dévolu au logement de la petite communauté des moines non-réformés (les "anciens"). Ce n'est qu'en 1693 que les travaux peuvent commencer par la reconstruction du dortoir. On garde l'emprise et l'assise médiévale. En revanche, les bâtiments qui se trouvaient plus à l'Est sur le côté du Midi sont entièrement rasés.<sup>3</sup> il n'en subsiste que *l'égout des moines* dans les soubassements.<sup>4</sup> Le bâtiment est reconstruit dans l'alignement du réfectoire afin de constituer la grande façade d'honneur (rue Saint Benoît). La reconstruction s'échelonna de 1694 à 1696, c'est tout du moins ce qu'atteste un texte mauriste du fonds d'archives<sup>5</sup>

L'étude de l'aile occidentale en 2010 (rue de l'église) a montré que le niveau d'entresol a vraisemblablement été créé par les mauristes dans la dernière phase des travaux, c'est à dire entre les années 1720 et 1760, ce qui a nécessité la démolition des voûtes des celliers médiévaux qui courraient d'un

1 il sera intéressant de déterminer à quel niveau se trouvait l'âtre de la cheminée d'origine dans la phase de dégagement du mur en rez de chaussée.

2 Cf. DESLOGES J. 2010 - Rapport d'observations archéologiques et historiques, DRAC, SRA

3 Un autre plan de l'abbaye établi vers 1694, soit au début des travaux, montre un état de l'abbaye tel qu'il avait été projeté et qui ne fut suivi que très partiellement. Dans la partie qui nous intéresse, on ne voit subsister que les *lieux communs*.

4 le conduit en partie obturé par des effondrements se trouve aujourd'hui sous le trottoir de la rue Saint-Benoit.

5 *8e livre des choses notables* Cf. : Desloges, 2010 *op. cit.*

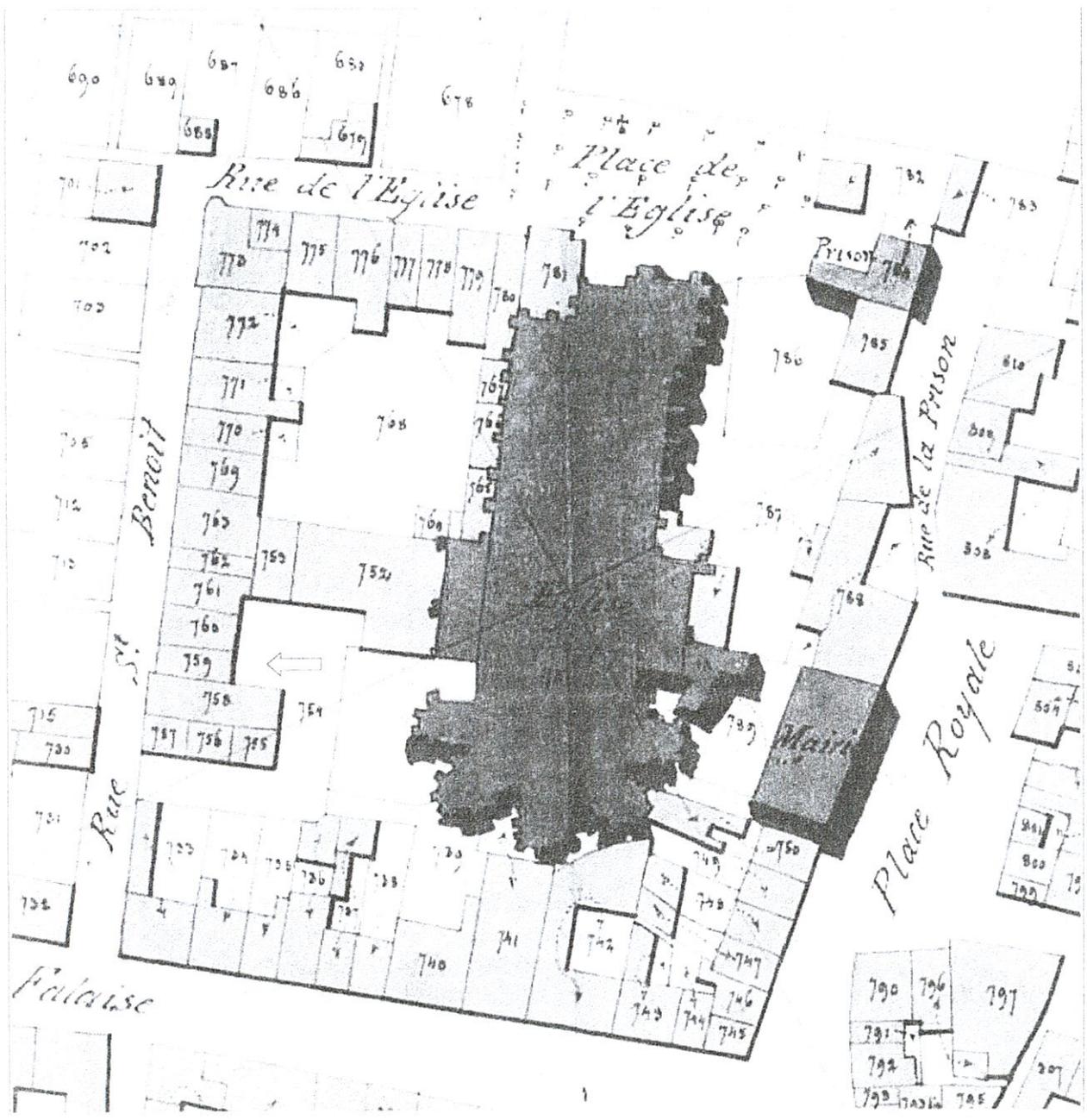


Fig. 2 : Plan cadastral de 1834

bout à l'autre<sup>6</sup>. Au contraire, dans la partie qui nous occupe, en bâti neuf, l'entresol qui vient recouper les grandes baies du rez-de-chaussée est manifestement postérieur à la période monastique.<sup>7</sup> L'obturation des deux fenêtres par le mur Ouest, semble correspondre à la division arbitraire des bâtiments lors de la vente des biens de l'abbaye en 1793.

Dans l'acte de vente, la maison conventuelle dont le développement mesure environ 175m est divisée en 26 lots d'égale valeur. L'emprise des lots mesurée en façade, varie entre 13 et 15 pieds, ce qui coïncide à peu près à la largeur des pièces que nous avons visitées (4,53 m). Cette partie est désignée comme constituant le 5e lot : "*commodités et escalier y attenant*"<sup>8</sup>. Le plan cadastral de 1834 donne sans doute une image proche de cette division (Fig. ci-dessus, N° 759).

Un acte notarié<sup>9</sup> définit quelque temps plus tard le partage du lot entre les consorts *Fontaine et Peudfroy*. Pour l'un : "*la moitié de fond en comble du côté du couchant /.../ ainsi que l'escalier dans son entier*"<sup>10</sup> ; pour l'autre : "*la moitié côté levant aussi de fond en comble*". Il est précisé en outre que : "*l'escalier sera démoli et reconstruit au milieu des objets partagés*". Le mur de refend aura 18 pouces d'épaisseur jusqu'au premier plancher etc...<sup>11</sup>

D'où nous concluons que la partie du bâtiment qui nous intéresse relevaient du lot *Peudfroy*. Peut-être s'agit-il du même individu qui s'illustre la même année par des actes de vandalisme.<sup>12</sup>

### **état des murs, les enduits**

Les murs à l'exception des ébrasements des fenêtres et du trumeau de cheminée sont recouverts d'un enduit constitué de terre fine mêlée de chaux et d'une partie de foin haché finement.

Ce torchis a été recouvert d'une mince couche d'un enduit fin à la chaux, de couleur jaune clair, qui constitue la base du décor peint. Il faut noter que cet enduit "sonne le creux" c'est à dire qu'il adhère mal au torchis et risque par conséquent de s'écailler.

La couche historiée a été ensuite recouverte d'un enduit gélatineux de couleur grise ont il ne reste que quelques placages.

Dans une phase postérieure, le mur a sans doute été lavé et partiellement recouvert d'un badigeon au plâtre. De nombreux trous d'accroches (lambris,

6 Desloges, 2010 *op. cit.*

7 on voit mal quel impératif aurait justifié la création de pièces ou de chambres supplémentaires. Le procès verbal d'inventaire des biens mobiliers de l'abbaye en 1791, mentionne l'existence d'une quinzaine de chambre dont six sont inoccupées. Aucune n'est louée à des particuliers.

8 Arch. Départ. 14 : 8 E 23211

9 nous remercions madame Jacqueline Martin pour nous avoir signalé l'existence de cette pièce d'archives.

10 il s'agit d'un ancien escalier en pierre dont on retrouve quelques traces vers l'ancien dortoir.

11 Arch. Départ. 14 : 8 E 23214

12 cité par Aristide Bisson.

meubles etc.) qui contiennent encore des chevilles de bois, et d'autres accidents qui ressemblent à des coups donnés intentionnellement sur les figures peintes ont été rebouchés également au plâtre.

Il subsiste des lambeaux de deux générations de papiers-peints collés par dessus. Pour l'anecdote, le plus récent est un mille-fleurs des productions Paul Dumas (usine fermée en 1978!). D'un précédent papier peint à motifs baroques jaunes, il ne reste que quelques traces, notamment au dessus des peintures où il a mieux résisté au décollement. On retrouve ce papier-peint sur la cloison en bois dont il est peut-être contemporain.

Une peinture verdâtre recouvre les pans de murs en pierre de taille, trumeaux, ébrasement de fenêtre ainsi que le plafond. La peinture très écaillée ne laisse pas voir de décor sous-jacent. À notre sens, la poutre maîtresse devrait faire l'objet d'un examen avant travaux.

### **le décor peint**

Le décor se présente sous forme d'une frise de 0,95 m de largeur, à la même distance du plancher et à environ 0,60 du plafond.

La frise court sur le mur Danville à droite du trumeau de cheminée (Cf. Plan) et sur le mur Ouest d'un bout à l'autre.

Le décor a été appliqué au pinceau sur un apprêt mentionné plus haut. En première analyse il semble s'agir d'une peinture sur support sec, plutôt qu'un procédé de type fresque (sur enduit frais). Cependant, la résistance relative du décor jusqu'à nos jours pourrait rendre compte d'un effet de recarbonatation.

La palette est limitée, il s'agit de couleurs de terre, pour les visages, de carmin, bleu de Prusse, gris-vert, noir... les couleurs sont probablement assombries par rapport aux nuances d'origine

### **les thèmes**

Le décor est constitué principalement par des arbres feuillus représentés de façon stylisée et rigide, en bosquets ou isolés avec quelquefois un effort dans le rendu du branchage, notamment lorsqu'il y a présence d'oiseaux perchés. Il y a plusieurs modules d'arbres juxtaposés en fausse perspective.

Les oiseaux, passereaux, merle, exotiques (?), sont représentés de façon assez naturaliste et rappellent les décors de chinoiseries en vogue au XVIIIe siècle. On trouvera également quelques ressemblance avec les décors propres à cette période : faiences, malles de colporteurs et autres coffres de mariage. Les oiseaux se tiennent perchés ou bien à terre et dans ce cas il s'agit de petites scènes autonomes "flottantes" comme on le voit sur les toiles de Jouy.

De grands volatiles, disproportionnés en regard des premiers, sont répartis à gauche de la fenêtre sud et sur le mur Ouest, dans lesquels on peut voir des paons (Photo 7). Un autre spécimen, qui ressemble à une colombe semble terrasser un chien ! Le décollement du papier n'étant pas achevé, il peut s'agir de scènes différentes. Le chien est représenté dans deux autres scénettes (*infra*).

Plusieurs édifices figurent sur le mur Ouest dans une représentation naïve dénuée de perspective. Il s'agit de "châteaux" avec toitures compliquées, tourelles, ouvertures ainsi qu'une "maison" sans caractère architectural particulier. Le château de l'antichambre pourrait vaguement évoquer le château de Carel.

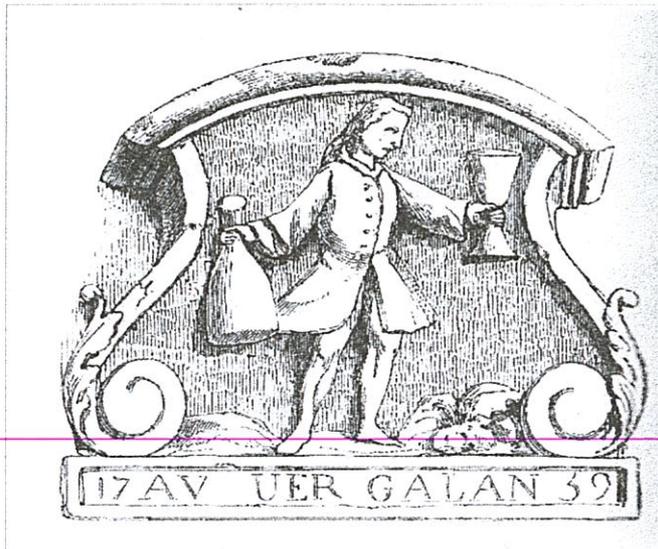
Le dernier thème est constitué par la représentation de personnages. Au centre du panneau Est, se trouve un homme debout, vu de face, mains sur les hanches. Le visage a disparu et d'autres accidents rebouchés au plâtre ont affecté le buste (Photo 3). On devine la coiffe arrondie d'un chapeau. L'homme porte un vêtement d'allure urbaine qui se rapporte aux usages du XVIII<sup>e</sup> siècle : une tunique cintrée, une ceinture en tissu, des culottes serrées aux genoux et des chaussures. Un dégagement complet de la figure devrait révéler des détails du costume (éléments de passementerie ?). Le personnage est flanqué curieusement par deux enfants aux allures de chérubins. Le sol à leurs pieds est figuré mais ils semblent flotter dans l'espace, bras étendus.

Sur le mur Ouest se trouve l'image d'une "belle jardinière" tête nue et tenant un panier d'où s'échappent des roses (Photo 8). Elle brandit dans sa main droite un grand bouquet de fleurs. Le vêtement évoque plutôt le début du XIX<sup>e</sup> siècle. La gorge est dépoitraillée d'un large décolleté (à moins qu'il ne s'agisse d'un rajout intempestif !).

Sur le même mur, près du "château", on distingue une petite scène très abîmée représentant un homme dont on voit la partie inférieure et un chien qui marche devant lui. L'homme est vêtu à la manière des bourgeois de la fin XVIII<sup>e</sup> s. : culottes et basques retroussées.

À l'extrémité Nord du mur, on remarque une classique scène de chasse (Photo 13). Elle comprend le chasseur qui épaule son fusil, le chien courant et un cerf dont la représentation est assez peu fidèle. Le dessin des bois est particulièrement simpliste. En revanche le chasseur dans les proportions et son geste d'épaulement est assez réussi. Le visage est effacé mais on distingue un couvre-chef de type tricorne. Comme la scène précédente du même acabit, cette illustration semble copiée sur les thèmes très courants de l'imagerie des faïences du XVIII<sup>e</sup>, Sinceny, Nevers etc. (Planche ci-après)

Deux grandes figures d'environ 0,90 m de hauteur ont été peintes à même la pierre du trumeau des fenêtres après suppression des pilastres (*supra*). Dans la disposition initiale des lieux, avant la création de la cloison en bois, les



Imagerie populaire, enseigne du cabaret au Vert Galant. Gravure XVIIIe.



Le chasseur (Desbanc, garde à Coucy, 1785)  
Faïence de Sinceny

deux personnages se font face. Vers le Nord, il s'agit d'un homme vêtu comme on a vu plus haut. La ceinture est décorée d'une escarboucle à la façon chinoise. Le visage est partiellement conservé et surmonté par ce qui semble être un tricorne. Les bras sont largement étendus en croix, il tient une bouteille dans une main et un verre à pied dans l'autre (Photo 5). Au XVIIIe, ce type de figuration populaire symbolisait les métiers de vigneron ou de marchand de vin. C'était également un des thèmes fréquents des enseignes de cabarets (Planche ci-dessous).

En vis à vis se trouve une femme tête nue dans le même appareil (Photo 15 ). Le verre à pied dans la main gauche est typique des verreries dites "de Venise" (fin XVIIIe).

Il existe au bas des murs une bande de couleur noire, d'environ 0,40 m de largeur, qui ressemble aux anciennes litres funéraires. Cette bande charbonneuse, qui concerne également la cloison en bois, est postérieure au décor peint. Nous n'avons pas d'interprétation particulière.

Nous mentionnons enfin la présence très effacée d'un cavalier dans une autre pièce sans communication avec les précédentes (Photo 12 ). Cette partie du bâtiment a été débarrassée récemment des gravats et des débris de l'escalier en bois qui l'encombraient depuis l'incendie de 1986. L'examen des murs reste à faire.

## **le style**

Les peintures appartiennent à l'art populaire du XVIIIe ou du début du XIXe siècle. Il s'agit de représentations naïves sans caractère académique mais d'un réel intérêt iconographique. Les dessins sont tracés à des échelles diverses dénotant un semblant de perspective, mais l'ensemble est résolument bi-dimensionnel.

La composition est disparate et n'implique pas l'existence d'un carton préalable. Les arbres sont tantôt stylisés dans un port rectiligne, tantôt un fouillis de branchages compliqué semble indiquer que l'artiste se sera aidé d'un modèle plus élaboré. Il en est de même pour la scène de chasse par exemple (*supra*). Ailleurs, le tracé est peu réaliste (cerf, paons). On remarque cependant une belle finesse d'exécution dans le détail. Le dessin des serres des grands oiseaux, par exemple, est particulièrement soigné. On note également une application dans le rendu du plumage.

Le dessin anatomique des personnages est assez approximatif. Les mains sont à peine ébauchées, le visage montre peu de relief mais les yeux sont bien venus. Le reflet de la pupille dénote une connaissance des techniques de l'expression.

Si dans l'ensemble la perspective est absente, l'artiste a rendu un certain

modelé par un ombrage exécuté au pinceau fin (troncs des arbres, jambes des personnages etc.).

### **surcharges au crayon**

L'exécution des peintures est suffisamment homogène pour exclure plusieurs phases différentes ou plusieurs mains. Il existe cependant un crayonnage en surimpression qui nécessitera un examen plus approfondi. On remarque en haut du mur Ouest, des colonnes de bâtonnets tracés à la mine de plomb et rangés par paquets de cinq. Autant que l'on puisse en juger ces graffites ont été tracés sur l'enduit-base des peintures et serait donc contemporain au sens large. Les bâtonnets se rapportent probablement au décompte d'un jeu de société ou d'un inventaire.

Sur le même pan de mur, au dessus du "château" on devine un autre bâtiment tracé à la mine de plomb dont la toiture pourrait évoquer l'aile abbatiale. Près d'un oiseau peint, on devine un autre oiseau d'un format plus grand, esquissé au crayon. Il ne semble pas s'agir d'une esquisse mais plutôt d'une sorte de duplicata du premier.

Enfin, parmi une quantité de traces linéaires plus ou moins effacées sur le mur Est, un petit texte de trois lignes dans la cursive du XVIIIe était en partie masqué par l'enduit gris. Il s'agit d'une commande de consommations ! : *1 taupette d'auge (calva), 1/2 de la cour (?), 2 tasse de caffè (sic).*

### **conclusion**

Le décor ne semble pas avoir une signification emblématique. Il s'agit d'un factice de papier-peint qui reprend les thèmes récurrents des peintures murales depuis le Moyen Age : arbres et oiseaux. Les personnages et les bâtiments sont surajoutés mais n'expriment pas un quelconque événement ou récit.

En terme de datation, le décor ne peut être antérieur à la vente de l'abbaye au titre des biens nationaux. La référence aux chinoiseries, à l'art populaire ou encore les costumes, sont bien marqués par l'ambiance d'Ancien Régime. D'où l'on conclura provisoirement que ce décor est le fait des premiers acquéreurs de la période révolutionnaire (*supra*). On ne trouve cependant aucune allusion aux événements ou à la symbolique du moment. Ceci ne doit pas étonner dans le sens où la communauté pétruvienne n'a pas marqué le temps par son zèle révolutionnaire. Ainsi lors de l'inventaire dont nous parlions plus haut, commissaires et religieux visitent-ils l'abbaye de concert, on pourrait dire en bonne intelligence<sup>13</sup>.

<sup>13</sup> le bureau municipal crée en 1790 une milice dont la devise est : *liberté, égalité, fraternité, propriété, sûreté.*

Le couple de "cabaretiers", peint sans aucun doute par le même artiste, apporte du piquant à ce décor un peu neutre. Cette invitation très suggestive aux agapes dans l'ancien espace monastique ne manque pas de saveur. Ironie de l'histoire, l'installation d'un débit de boisson donnant à la fois sur la *rue des Patriotes* et la *cour de l'Égalité* constitue aussi un fait de "sociabilité" dont nous n'avons pas trouvé trace jusqu'à présent dans la documentation. La frise à hauteur de table, les inscriptions du crayon nous confortent dans cette hypothèse. Du reste, il peut s'agir tout aussi bien de l'habitation d'un marchand de vin ou simplement d'un amateur de la dive (bouteille).

JD  
26 avril 2013

\*\*\*

Dossier photographique

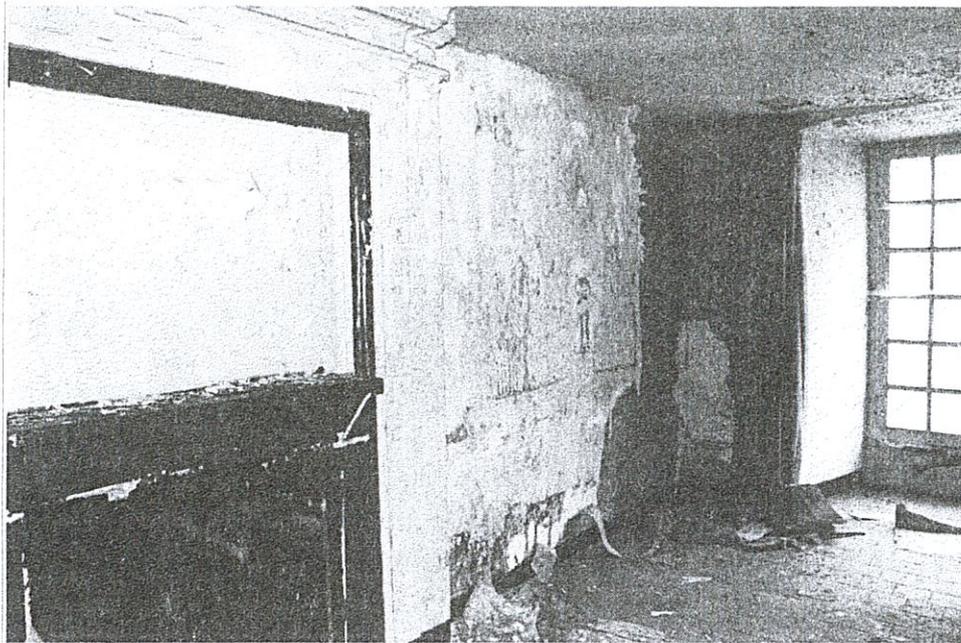


Photo 1 : vue du mur Est, la frise de peinture se trouve dans la partie médiane. Au premier plan : partie haute du trumeau de la cheminée ancienne et cheminée secondaire aménagée après la création du niveau de circulation (entresol).

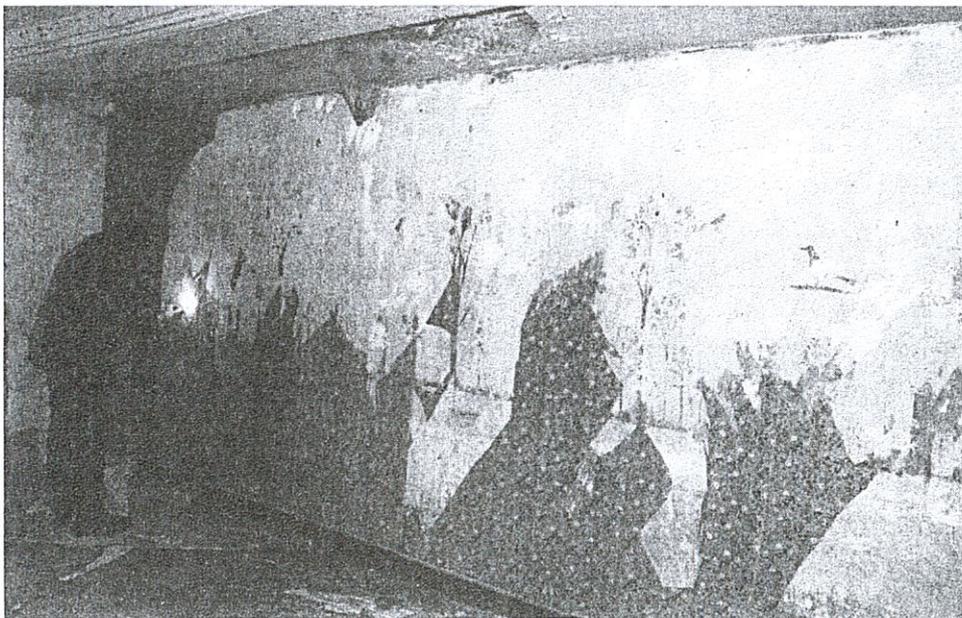


Photo : 2 : vue du mur opposé (cloison obturant une fenêtre de la façade principale). Frise décorée dans la partie médiane. État du mur et multiples rebouchages au plâtre. En haut, poutre et niveau de plafond en place (XVIIe s.)



Photo 3-4 : mur Est, frise d'arbres et oiseaux. Personnage au centre vêtu à la manière d'ancien Régime, flanqué symétriquement de deux enfants bras étendus et crayonnage à la mine de plomb. Traces de trous rebouchés au plâtre.



Photo 5-6 : mur Nord, personnage brandissant une bouteille et un verre (*le cabaretier*). L'image est peinte directement sur la pierre bûchée d'un ancien pilastre sous la poutre, dont on devine le chapiteau.

Le trumeau de fenêtre en vis à vis à l'autre extrémité de la poutre présente le pendant féminin.





Photo 7 : le Paon

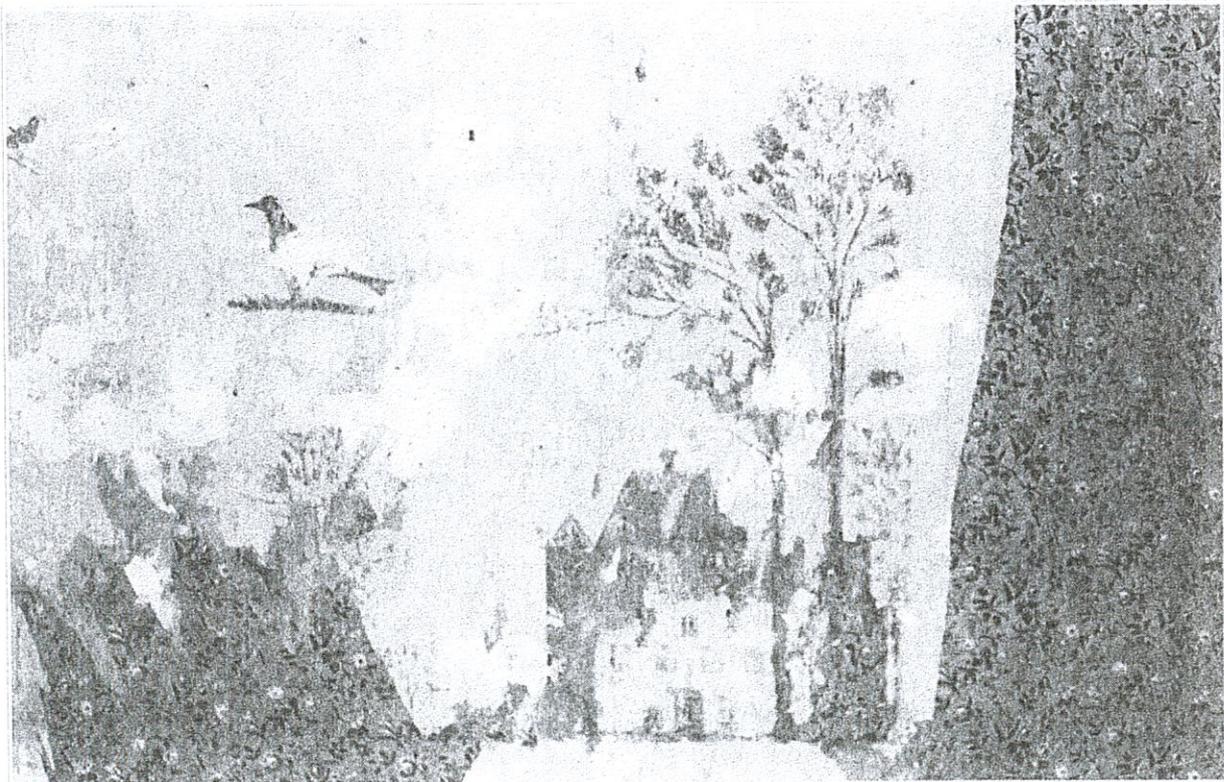


Photo 8 : la "belle jardinière" au pied d'un arbre stylisé. Traces de plâtre et d'enduit gélatineux gris. L'image a été légèrement humectée pour la photographie.



Photo 9 : mur Ouest.  
Arbres et oiseau

Photo 10 : mur Ouest.  
Avant plan avec oiseau sur l'herbe.  
Arbres et château en arrière plan.



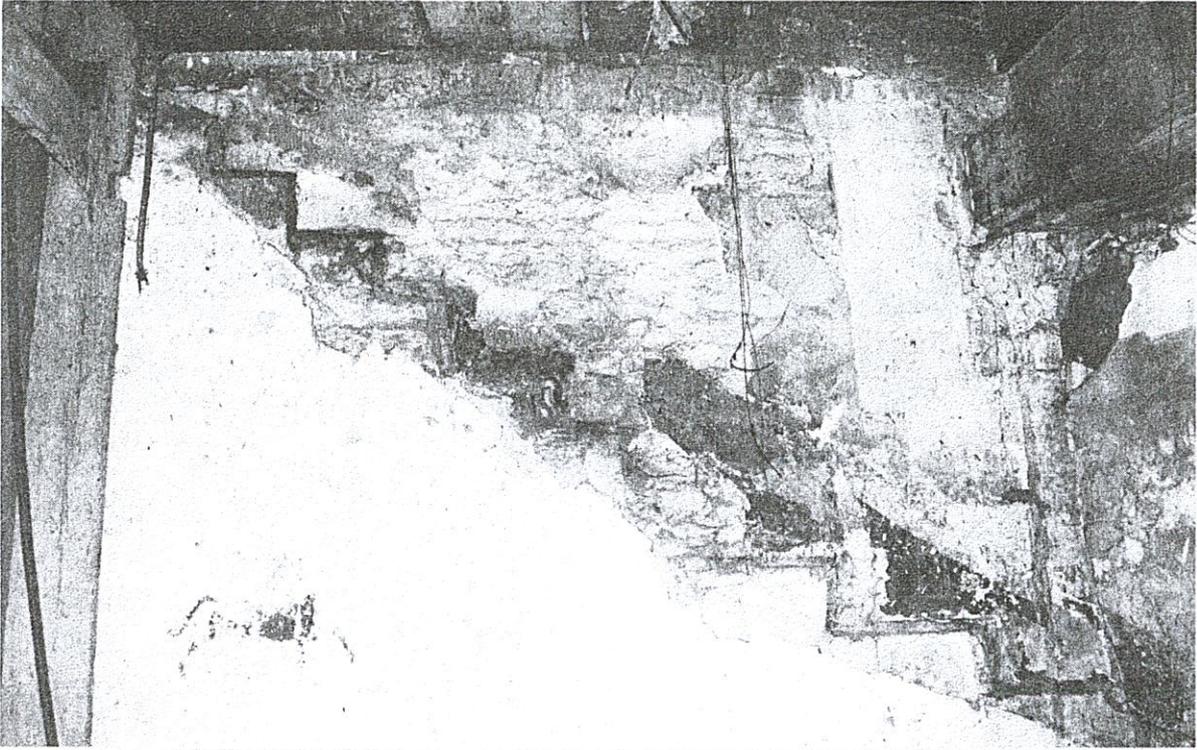


Photo 11-12 : Dans une pièce se situant à l'Est de la précédente. Représentation d'un cavalier sous un ancien escalier. À droite une poutre d'origine et son pilastre partiellement recouvert par une cloison.



Photo 13-14 : vestibule, mur Ouest  
Le chasseur et son chien, le cerf.





Photo 15 : la "cabaretière".  
(hauteur 0,90 m) comme son  
vis à vis, le personnage tient un  
verre dont le type évoque les  
verres à pied dits "de Venise"  
(XVIIIe s.)



Photo 16 : grand volatile  
terrassant un chien.

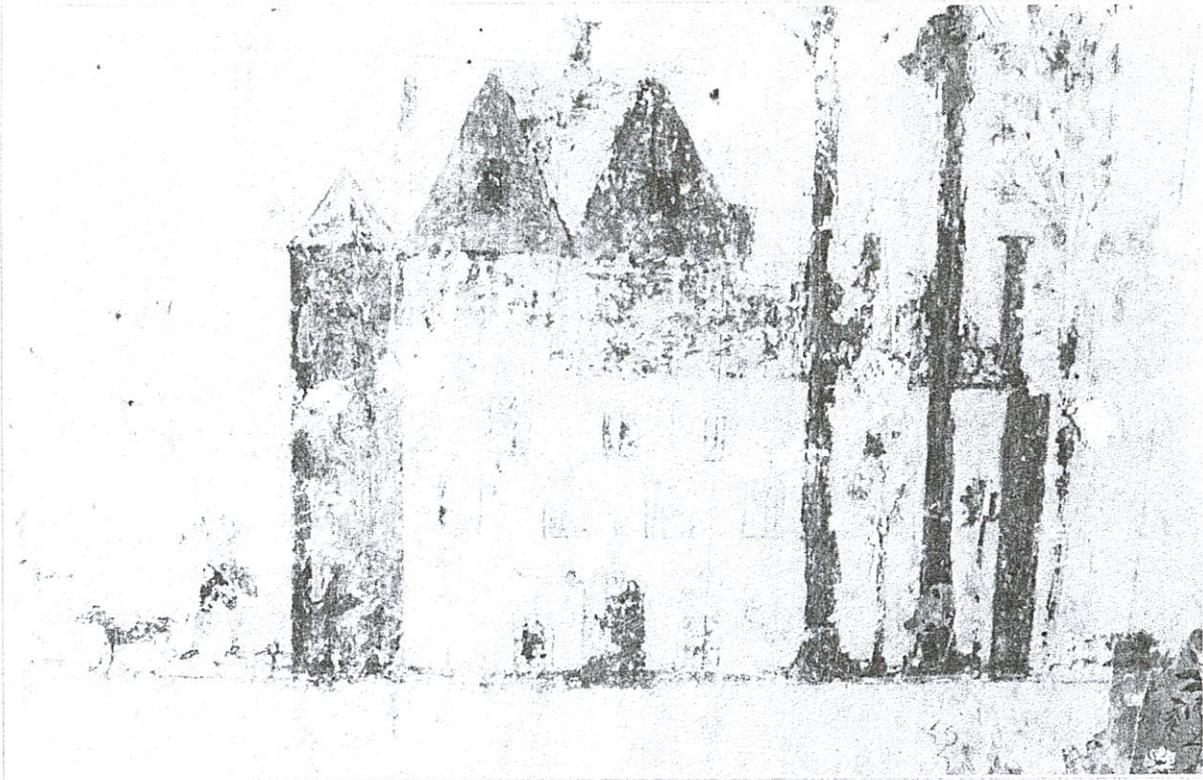


Photo 17-18 : mur Ouest, château et maison. En haut, homme et son chien. En bas, lambeaux des deux couches de papier-peint et orifice bouché au plâtre.



L'abbatiale de Saint-Pierre-sur-Dives Dessin de Daniel HOAREAU 1974

## Aqueducs et égouts de Lisieux à l'époque gallo-romaine

• François COTTIN 1958<sup>1</sup>

*Ce texte devait figurer dans le livre d'accompagnement de l'exposition "Histoires d'eau en Pays d'Auge". Par manque de place, nous avons dû y renoncer c'est pourquoi nous le publions dans ce bulletin.*

•

Des nombreux vestiges gallo-romains qui ont été mis à jour, en notre ville, à la faveur du déblaiement et des terrassements nécessités par la reconstruction, un seul a subsisté : c'est un fragment d'aqueduc très bien conservé que nos concitoyens ont pu examiner. Mais ce dernier souvenir va bientôt disparaître, hélas, comme tant d'autres, et pourtant un peu de bonne volonté aurait permis à nos reconstruc-teur de lier notre ville moderne à son passé.

A défaut d'une conservation matérielle, nous avons pensé qu'une causerie sur ce sujet permettra aux membres de notre société d'en mieux garder le souvenir, c'est la raison de ce travail, résumé de mes recherches et de mes trouvailles. Je commencerai très brièvement par vous donner quelques indications sur la construction des aqueducs gallo-romains, en général, en utilisant les écrits et travaux de Vitruve ( édition de Perrault, de Caumont , de Cagnat, etc., puis ensuite et plus particulièrement sur ceux de Noviamagus.

Les Romains, en colonisant la Gaule, imposèrent dans une certaine mesure, leur manière de faire, mais si nos ancêtres conservèrent certains de leurs usages, ils semblent avoir adopté facilement l'organisation romaine de la cité, préconisée par leurs colonisateurs.

Parmi les ouvrages d'Art que l'urbanisme imposa alors, aqueducs et égouts furent de toute première nécessité. Les Romains étaient difficiles sur la qualité de l'eau, l'alimentation, les bains tant privés que publics, les fontaines et les besoins industriels obligeaient la prévision d'un large approvisionnement.

Les ingénieurs avaient perfectionné l'art de trouver l'eau, de la capter, de l'acheminer et de la distribuer.

Par les écrits de Vitruve, dès avant l'ère chrétienne et par ceux de Sextus Julius Frontinus au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, puis par les nombreuses découvertes faites à travers l'Empire Romain, nous connaissons le soin apporté et les méthodes employées pour résoudre avec bonheur le problème de l'alimentation de l'eau potable dans les cités.

D'abord l'on recherchait des eaux de qualité, l'eau de pluie étant considérée comme la

---

<sup>1</sup> Ce travail a fait l'objet d'une communication le 16 décembre 1958 à la Société historique de Lisieux et à la société des Antiquaires de Normandie ,

meilleure. Par des citernes au centre de l'atrium, on recueillait les eaux de l'impluvium, mais la quantité étant insuffisante, l'on était obligé d'avoir recours aux rivières et de préférences aux sources. L'on captait, en priorité, celles dont les eaux étaient légères et qui, après ébullition, ne laissaient pas de dépôts vaseux ; celles dans lesquelles la cuisson des légumes se faisait le plus facilement étaient très appréciées. L'aspect de bonne santé des habitants d'une région déterminée était aussi d'après Vitruve un indice précieux de la qualité de l'eau.

Après la captation des eaux souterraines, il fallait en prévoir l'acheminement vers les cités et, à cet effet, tout un monde d'experts et d'ouvriers était indispensable. Le premier et le principal dans cette hiérarchie était le « Curator Aquarum », magistrat, chargé de l'administration en ce domaine. Il avait sous ses ordres un corps spécial, payé par l'Etat, pour la construction, l'entretien et la réparation des aqueducs.

Le « Librator » (ingénieur) recherchait l'eau, inspectait les lieux et établissait le plan des travaux. Les instruments qu'il employait à ces fins étaient surtout le « Dioptre », la balance (« aquarum libra ») et le chorobate. On se servait des deux premiers appareils par visée, aussi Vitruve recommandera-t-il plutôt de se servir du dernier, beaucoup plus sûr, car la pente devait être raisonnable, une grande précision était nécessaire. Le chorobate était une sorte de grand niveau d'eau en bois long de 20 pieds, muni de petits fils à plomb et en sa partie supérieure d'une rainure que l'on garnissait d'eau dans le cas échéant, pour plus de sûreté.

Dans certaines régions peu pluvieuses, des barrages devaient être établis en travers des cours d'eau, provoquant comme de nos jours d'énormes retenues d'eau ; dans d'autres cas, des réservoirs ou même des bassins successifs permettaient une régularité d'approvisionnement et en même temps servaient à l'épuration, à la décantation et au filtrage.

La construction des canaux véhiculant le liquide obéissait à certains usages, s'adaptant aux difficultés qui pouvait se rencontrer dans chaque région, mais des principes généraux étaient observés.

La complication d'un terrain accidenté obligeait à combler des dépressions quelquefois avec des substruction, au creusement de tunnels, au passage de vallée à l'aide de murailles, souvent surmontées d'arches portant sur leur bandeau un canal en cuvette (« Specus »).

D'après Frontin, à l'approche des cités, l'eau y suspendait son cours pour y respirer et y déposer son limon en des bassins de réception. C'est là, à proximité des murailles, d'après Vitruve, qu'était installé au château d'eau, tout un système de distribution, composé d'un ensemble de trois tuyaux, l'un pour tous les bassins et fontaines publiques, un autre pour les bains, assurant ainsi un revenu annuel et le dernier pour les maisons privées à charges d'un impôt destiné à l'entretien. Réservoirs de sûreté, buses et vannages, assuraient la régularité du débit.

Voici, d'après Cagnat, la méthode employée à la construction d'aqueduc en tranchée ouverte. Il suffisait de disposer au fond de la tranchée un pavage de moellons et de mortier d'une certaine épaisseur ; puis on constituait un chenal (« Specus ») en élevant de chaque côté de l'espace qu'on réservait à l'écoulement de l'eau, deux pieds

droits en maçonnerie, plus ou moins hauts ; sur ces murs, on faisait reposer une voûte destinée à protéger la conduite ; le tout ou seulement la partie inférieure, était recouvert d'un enduit imperméable à l'eau. Le profil du chenal était elliptique ou plus souvent rectangulaire, soit triangulaire, soit même trapézoïdale.

Les aqueducs de Rome offrent toutes ces variétés.

Après cet aperçu général, je vais maintenant vous entretenir de l'adduction des eaux à Noviomagus Lexoviorum. Ce qui a précédé vous permettra de faire un parallèle et de bien juger des particularités et du bon sens dont on fait preuve nos ancêtres.

Nous savions déjà que Lisieux avait possédé des aqueducs en des temps lointains. Le Dr Billon en avait découvert en 1848 une portion qui fût mise à jour dans le haut de Glos, H. Moisy, en 1874, en découvrit un autre à saint Désir de Lisieux, et lors de l'exécution des fondations de la Basilique on en découvrit encore un autre. Les descriptions précieuses laissées par nos prédécesseurs sont malheureusement peu importantes, de plus, rien n'avait été trouvé sur le site de notre ville, nous en étions réduits à beaucoup de conjectures.

Les observations faites depuis la guerre ont fait avancer largement nos connaissances, elles nous permettent de mieux juger l'importance et la perfection d'ouvrages d'art qui furent à l'échelle d'une ville gallo-romaine de premier plan.

Successivement, l'on retrouva des tronçons d'aqueducs au plateau Saint-Jacques en 1947, à Grains en 1948, à Beuvillers en 1954, à Lisieux en 1955, sous l'actuelle École du Bon Pasteur et enfin en 1957, sous un tertre qui supportait alors une teinturerie détruite depuis ; ces derniers vestiges subsistent encore dans la cour de l'école précitée ; ils reposent sur et dans un canal beaucoup plus ancien.

Si l'on compare ces tronçons d'aqueducs et leur mode de construction, on trouve des différences notables d'exécution : il n'a pas été tous construits à la même époque. Le plus ancien, incontestablement, est celui qui se trouve en sous-œuvre dans la cour de l'école du Bon-sauveur, on peut estimer que son établissement remonte au Haut Empire. C'est un canal parallèle à l'ancien cours de l'Orbiquet, tel que ce dernier était à l'époque gallo-romaine, c'est-à-dire se jetant directement dans le bassin qui servait de port à notre ancienne cité et dont on peut situer à peu près l'emplacement sous l'actuelle place Thiers. Il se compose seulement de deux murets de moellons taillés et liés par un grossier mortier de sable et chaux très friables ; des couches de sable se sont successivement déposées au fond ; on peut encore en voir la stratigraphie. Il resta en usage sans doute au moins jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle, date de la construction d'un nouvel aqueduc de moindre débit. Il subit, au cours des âges, des réparations encore visibles.

Pour respecter l'ordre chronologique, je vais maintenant aborder celui de Saint Désir. C'est en 1874 que H. Moisy le découvrit ; il fut retrouvé à nouveau par Alexandre Moisy en 1904. Il est décrit par M. R. Lantier dans le t. I des études Lexoviennes en ces termes : « A l'extrémité Nord Ouest de cette même pièce de terre (Ferme des Fenèbres) le terrain forme une légère élévation, point culminant de la petite vallée ou coule le Merderet. A une trentaine de mètres environ du sommet, passe l'ancien chemin, maintenant abandonné, de Lisieux au Prê-d'Auge. A cet endroit H. Moisy

poussa une tranchée dans la direction du Champ Loquet et rencontra l'ustrinum d'un cimetière situé à une cinquantaine de mètres plus loin au bord du ruisseau. Au Nord-Ouest de ce point, il mit à jour le canal d'un aqueduc orienté Nord-Ouest - Sud-Est, suivant une ligne courbe, qui fut suivi pendant 5 mètres. Le conduit, 0,70X0,40, est recouvert d'un enduit de ciment grisâtre, la partie supérieure était formée par de larges pierres plates reposant sur le bétonnage des côtés.

L'aqueduc fut retrouvé en 1904 par A. Moisy, mais les travaux durent être abandonnés par suite de la grande humidité du terrain ». A remarquer le mode de construction décrit : béton recouvert d'un enduit, sans trace de brique pilée ni d'une couverture de dalles plates.

Revenons à l'Est ; c'est en 1947 que j'ai pu examiner un tronçon d'aqueduc sur le versant du plateau Saint-Jacques lors de l'établissement du tout à l'égout ; la direction de ce canal est : Sud-Est - Nord-Ouest ; il descend en pente douce vers la ville réduite, il présente une section verticale. Les parois de petit appareil sont exécutées en pierre taillée de calcaire oolithique, maçonnée à l'aide d'un mortier de chaux blanchâtre. L'ensemble est enduit d'un mortier d'étanchéité composé de chaux et de brique pilées des dalles plates reposent horizontalement en des feuillures ménagées dans la partie supérieure des côtés, mettant à l'abri des impuretés ce conduit qui se trouvait alors affleurant le sol du moment et peut être le dissimulant volontairement. Nous pouvons reconnaître là, un système de construction se situant entre ceux décrits précédemment et ceux que nous allons examiner par la suite.

A Glos en 1848, le Dr Billon décrit un aqueduc mis à jour, lors de l'ouverture d'une carrière de sable. Dans son Abécédaire (Ere gallo romaine), de Caumont dit : « Un des aqueducs de Lisieux, signalés par M. Billon, passe par Glos pour se rendre à Lisieux, venant du côté de Courtonne-la-Ville. On le voit encore à mi-côte dans le coteau où on tire le sable dans la commune de Glos ». Puis R. Bordeaux, à la suite d'une excursion archéologique dans la Vallée d'Orbec le décrit à nouveau dans l'annuaire de l'association Normande de 1852.

A Grais en 1948, des recherches de points d'eau par l'administration des Ponts et Chaussées permirent la découverte et l'examen d'une très importante portion d'aqueduc. J'ai pu le reconnaître en sept points différents ; tout autour d'un de ces vallons approximativement perpendiculaires à la vallée de l'Orbiquet, on peut aisément en suivre le cours sur plus de 200 mètres, j'ai circulé à l'intérieur et en ai fait un examen très poussé dont je ne puis ici donner qu'un aperçu.

A cet endroit on peut juger l'œuvre des constructeurs gallo-romains, et pour mieux comprendre le parti heureux qui a été tiré du site, je me permets ici quelques aperçus topographique et géologiques. L'affleurement du plateau du Lieuvain est argileux et repose sur une couche marneuse (craie glauconieuse) ; cette dernière repose elle-même sur une couche, peu épaisse, généralement d'argile bleue et aussi d'argile rouge se trouvant au-dessus du calcaire corallien. Ces différentes couches s'inclinent légèrement vers le Nord. La Marne se laisse aisément pénétrer par les eaux pluviales qui se trouvent arrêtées par l'argile et s'évacuent par ruissellement à flanc de coteau.

Partout où l'érosion a creusé vallées et vallons, des sources jaillissent tout au long des parois de ceux-ci, suivant leurs sinuosités naturelles et du fait de la pente des

résurgences, l'aqueduc ne pouvait être édifié autrement qu'en amont de l'agglomération urbaine.

Une autre raison fut peut être aussi impérieuse. Cet aqueduc a été construit certainement au III<sup>e</sup> siècle, l'emploi de quelques matériaux de récupération, la présence de briques pilées dans les mortiers, laissent penser que les Barbares avaient déjà fait des incursions dévastatrices ; ce canal fut certainement aménagé pour alimenter la ville réduite lors des premiers relèvements de la cité et de l'édification du Castrum.

En ce temps, la pente du plateau et ses coteaux étaient certainement boisés et le restèrent en partie jusqu'au Moyen-Age, comme nous le prouvent de nombreux écrits faisant mention de la Forêt Rathuin. De plus l'examen du sol, en ce vallon de Grais, nous l'indique éloquemment. Notre aqueduc, construit à flanc de coteau à sa création, était au niveau du sol et recueillait directement les eaux pluviales qui dévalaient du plateau supérieur, le fond du radier était légèrement en contre-bas du niveau des résurgences des sources.

Des ouvertures dans le bas du canal permettaient aussi l'entrée des eaux. Contre la muraille qui se trouvait vers la partie haute, et donc du côté des sourcins, la tranchée avait été creusée largement et l'espace vide, à l'endroit où j'ai pu l'examiner, était rempli de pierrailles entassées à sec ; ainsi les eaux pouvaient passer facilement dans le conduit, tout en se décantant et s'épurant. Nos ancêtres avaient là fait preuve d'une habileté et d'un bon sens pratique remarquables évitant les ouvrages d'art somptueux que l'on remarque souvent ailleurs et utilisant le relief et les ressources du sol avec beaucoup d'ingéniosité.

Cet aqueduc est le même que celui de Glos retrouvé également à Beuvillers, à Saint-Jacques-de-Lisieux et Lisieux ; on peut en suivre le parcours d'après les courbes de niveau.

La construction est faite surtout de blocage composé d'un mortier très dur et de moellons calcaires avec par place, accidentellement, posées horizontalement, quelques briques et plus rarement des tuiles. Ses bords sont arrondis en quart de cercle vers l'intérieur, un ciment rouge de mince épaisseur (environ 15 à 20 mm) recouvrait toute la partie visible et accessible. Les dimensions intérieures sont : largeur, de 0,46 à 0,50 m ; hauteur, de 0,70 à 0,85 m ; épaisseur des murettes, de 0,40 à 0,50 m.

Il semble que ce travail fut fait rapidement si l'on tient compte de son homogénéité et surtout des réparations, consolidations et améliorations qui furent entreprises, peu après semble-t-il, en bien des endroits.

Comme nous l'avons dit, les pentes de ce vallon étaient certainement boisées. Les bords du canal affleurèrent le sol naturel du moment recouvert alors d'une couche mince d'humus; depuis glissement de terre et d'humus ont surélevé le sol par endroits jusqu'à 1 m 50. Nous pouvons en déduire que la présence de la forêt avait empêché précédemment tout glissement de terre et tout exhaussement, tandis que la disparition des arbres fut la cause d'un glissement et d'une surélévation.

Si le canal resta généralement à l'air libre, en certains points il fut voûté avec peu de

soins ; des moellons grossièrement taillés furent entassés en voûtes sans l'aide de formes, des pierres plus importantes taillées en forme de V furent posées au centre et formèrent clef. Ce travail, fait après coup, n'a reçu aucun mortier de recouvrement.

A Beuillers, en 1954, des travaux d'adduction furent entrepris à un endroit appelé le « Val Rohayée » sur la propriété de M. Leclerc ; il fut fait un terrassement circulaire d'environ 10 m 60 de diamètre, vers la partie sud on découvrit un aqueduc bien conservé et mieux construit que le précédent, s'approchant de celui trouvé plus tard à Lisieux et que je vous décrirais.

Il semble cependant que sa date de construction fut voisine de celui de Grais ; mais étant donné ses dimensions très réduites (quoique l'on soit en aval) il est possible qu'il ne s'agisse pas du collecteur principal, mais d'un collecteur accessoire, à moins que ce ne soit une dérivation destinée à alimenter quelque villa pouvant se trouver en ces parages (car je dois dire que parmi les remblais qui remplissaient ce conduit lors de son abandon, il a été recueilli de nombreuses poteries gallo-romaines grises et rouges).

La direction, qui est celle du flanc du vallon, est Est-Ouest. A l'extrémité ouest, il remonte en tournant vers le Sud et là, vers le Nord, l'on peut remarquer l'amorce d'un autre embranchement. En descendant peu après ce dernier on remarque un dénivellement important, une pierre dure s'y trouve, posée dans le fond, formant une marche et peut être déposée plus tard. La partie basse de l'aqueduc se trouve décalée d'une hauteur de 0 m 37. Dans son ensemble la construction est faite d'un blocage de petits moellons bruts, pris dans un mortier de chaux blanc, légèrement rosé. La partie supérieure à l'endroit du dénivellement est construite de rangées de tuiles à rebords avec mortier rouge, mais il est possible que ce ne soit qu'une réparation ; l'enduit est plus épais qu'à Grais (il a environ 40 mm) et les angles du fond sont garnis d'un quart de rond du même ciment.

C'est à Lisieux que j'ai pu examiner une partie de l'adduction des autres canaux avec le plus de facilité - je dis une partie, car je suis convaincu qu'il y avait d'autres canaux que celui mis à jour. Ce dernier se trouvait, en effet, vers la partie basse de la ville réduite, à proximité de la muraille en son front Ouest ; l'eau recueillie dans les différents aqueducs (il y en avait probablement plusieurs) ne pouvait étant donné leur situation à l'arrivée dans la cité, parvenir que par les fronts Sud et Est ; si leur eau eurent étaient dirigée directement vers la partie basse elle serait arrivée trop brutalement. Il faut admettre que d'autres canaux ont existé vers l'Est s'écoulant du Sud vers le Nord, avec des dérivations alimentant bains, fontaines, nymphées, etc...

A l'extrémité Nord de la portion examinée, l'on pouvait voir une dérivation allant vers la partie haute de la ville (donc vers l'Est) ; ce tronçon existe encore ; actuellement recouvert, il traverse la voie de desserte qui se trouve réemployant tout ce qui pouvait servir.

Le parcours choisi pour l'aqueduc du III<sup>e</sup> siècle, lors de la reconstruction et du nouvel aménagement de la ville, l'a été sans doute parce qu'on dut parer au plus pressé, réemployant tout ce qui pouvait servir.

Comme nous l'avons dit au début, il existait à cet emplacement déjà un chenal parallèle au cours de l'orbiquet ; la muraille de Castrum fut bâtie entre ces deux cours

d'eau, le dernier servant de fossé et d'égout collecteur, le premier servant à l'alimentation en eau potable. La distance entre la courtine et la rivière était alors d'environ 10 m, tandis qu'il y avait 6 m environ entre la fortification et l'aqueduc ; cet arrangement était, on le voit des plus rationnel.

Revenons au nouvel aqueduc et reprenons son examen. Comme je l'ai dit auparavant (1), cette portion fut découverte en 1955 lors des travaux de fondation de la nouvelle école; c'est à l'air libre qu'il circulait en ville. Le fond est un peu plus bas que le sol environnant, les bords dépassent le sol approximativement de 0 m 45 à 0 m 50 ; large de 0 m 85 dans le fond, il s'évase un peu vers le haut sa profondeur intérieure est de 0 m 75, les parois s'amincissent vers le haut, la section est arrondie à sa partie supérieure, l'épaisseur à la base de 0 m 75 en moyenne.

La fondation est remarquable par sa puissance et sa qualité, l'épaisseur de son tablier est de 0 m 80 à 0 m 85 composé d'un béton en opus signinum, comme dans son circuit extra muros, mais exécuté avec beaucoup plus de soin, 5 à 6 couches de petits moellons y sont bien rangés horizontalement en un bain de mortier très dur et blanchâtre, chaque couche a été bien damée comme le préconise Vitruve. Le mortier est composé de chaux et de calcaire écrasé. Au-dessus se trouve un radier fait de briques posées à champ à bain de mortier rose (2. Au-dessus du radier de briques à champ et sur le pourtour des joues de canal, un ciment d'étanchéité très fort, composé de chaux et de briques pilées et appliquées avec beaucoup de soin et bien lissé, l'épaisseur de cet enduit est de 0 m 14 en moyenne. Sur toute la surface visible, une peinture d'ocre rouge à été appliquée avec soin. Un quart de rond se trouve dans les angles du fond comme en certaines parties extra muros de cet imposant aqueduc.

L'état de conservation dans l'ensemble est parfait, malgré les légers dégâts occasionnés par les incendies voisins et l'écroulement des édifices lors de la grande destruction de la fin du IIIe siècle ( des traces d'incendies s'y remarquent encore). Construit certainement très peu d'années avant l'anéantissement de la ville, cet ouvrage fut d'un emploi éphémère. Son état était resté d'une fraîcheur remarquable. De plus, à la différence de certains tronçons examinés au dehors de la ville, qui sont intérieurement recouvert d'un dépôts calcaire (4 à 5 mm) provenant de la sédimentation, nous ne remarquons ici qu'un dépôt insignifiant, ce qui confirme la brève durée de son emploi.

Existait-il d'autres aqueducs amenant de l'eau à Lisieux ?

Certainement ; j'en vois pour preuve l'importance de la section de ce dernier tronçon, environ 0 m<sup>2</sup> 675, tandis qu'à Grais la section n'est que de 0 m<sup>2</sup> 400 en moyenne et à Beuvillers seulement de 0 m<sup>2</sup> 160. Si l'on admet qu'avant d'arriver dans la partie basse de la ville, une partie de l'eau avait été employée et rejetée dans les égouts, on ne peut s'expliquer ces différentes possibilités de débits que si d'autres sources et aqueducs d'alimentation existaient. Les sources alimentant en grande partie la ville actuelle sont encore de celles de Cavaudon et des Rouges Fontaines (nom qui fait penser à la couleur de nos aqueducs). M. Piquot, un lexovien connaissant bien sa ville, m'a dit que dans le passé des traces d'adduction gallo-romaines y avaient été trouvées.

Une autre partie de ce canal fut mise à jour en 1957 et dégagée avec précaution sous la surveillance et aux frais du M.R.L. Nous devons une particulière reconnaissance à

M. Hicher qui fut l'artisan de ce sauvetage, hélas provisoire. Je n'en ferai qu'une description très sommaire, étant donné que son exécution est en tous points semblable à la partie décrite plus haut. A signaler cependant un embranchement perpendiculaire venant de l'Est, sans doute est ce là son arrivée. Plus au Sud, toute adduction eût été impossible, du fait que notre canal se serait jeté en travers d'une voie et aurait traversé une petite place où j'ai trouvé les fragments d'une colonne votive.

Comme nous venons de le voir, l'alimentation en eau de Lisieux était considérable, j'en veux pour preuve la comparaison avec certains aqueducs des cités voisines. D'après Caumont, à Lillebonne, la section de l'aqueduc découvert est de 0 m<sup>2</sup> 240 environ, à Bayeux elle est de 0,370.m<sup>2</sup>

Concluons que si la cité eut à souffrir tôt des envahisseurs, elle se releva rapidement, faisant preuve d'une grande vitalité au III<sup>e</sup> siècle, puisqu'elle construisit entre autre le grand aqueduc qui venait d'au-delà de Glos, en déployant ses méandres à travers la campagne. Ce travail fut certainement commencé et exécuté rapidement, peut être sous la contrainte de l'ennemi, en commençant avec logique par la partie la plus lointaine de la cité ; il fallait amener l'eau aux murailles avant de s'occuper de la distribution urbaine, d'autant plus que là, un aqueduc existait déjà depuis longtemps. Il est possible aussi que la portion étudiée au plateau Saint-Jacques en 1947 et qui est souterraine, ait déjà été en usage avant les premières invasions, vu son mode de construction.

Nous ne connaissons pas la naissance de ce grand aqueduc, des sondages pratiqués après examen du terrain en se servant de nivellements pourraient nous renseigner utilement, mais en partant du point le plus éloigné connu et en tenant compte des détours, nous pouvons estimer à environ 10 km, la longueur connue.

Les travaux d'adduction intra muros furent exécutés avec beaucoup plus de soins, à l'abri des murailles, avec temps et sécurité. La ville ayant déjà souffert d'incendies, ce fut peut être une des raisons du grand développement du système d'adduction urbain, les aqueducs à l'air libre servant alors de fontaine et de réservoir où l'on pouvait puiser largement pour lutter contre les incendies toujours possibles.

\*\*\*

A l'abondance de l'entrée de l'eau en ville, on devait proportionner les possibilités d'évacuation par les égouts. En 1955, j'ai reconnu un de ceux ci passant perpendiculairement sous la muraille ; en 1957, à peu de distance, j'ai pu en examiner un autre (encore quelque peu visible actuellement), la pelleuse mécanique l'endommagea et je pus alors y pénétrer et l'examiner à loisir. Souterrain, il descendait rapidement en passant sous les murs disparus vers l'ancien cours de l'Orbiquet qui servit au III<sup>e</sup> siècle de grand collecteur. Les eaux pluviales, l'excédent des aqueducs, les eaux ménagères, les immondices et les latrines devaient obligatoirement s'évacuer. Le trop plein des fontaines et des aqueducs balayait le tout vers l'Orbiquet qui, servant aussi de fossé de protection, y trouvait l'avantage d'un apport toujours utile pour le cas où l'envahisseur aurait tenté d'en détourner le cours en amont.

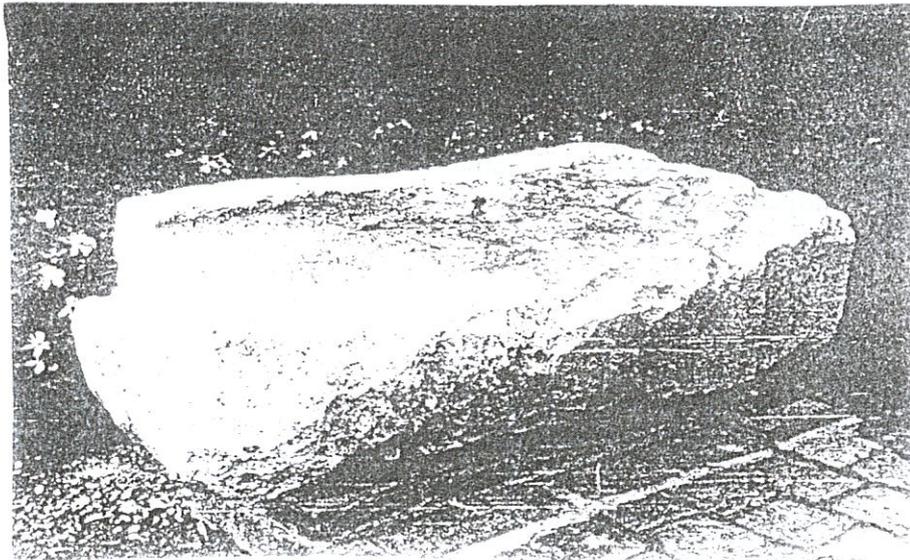
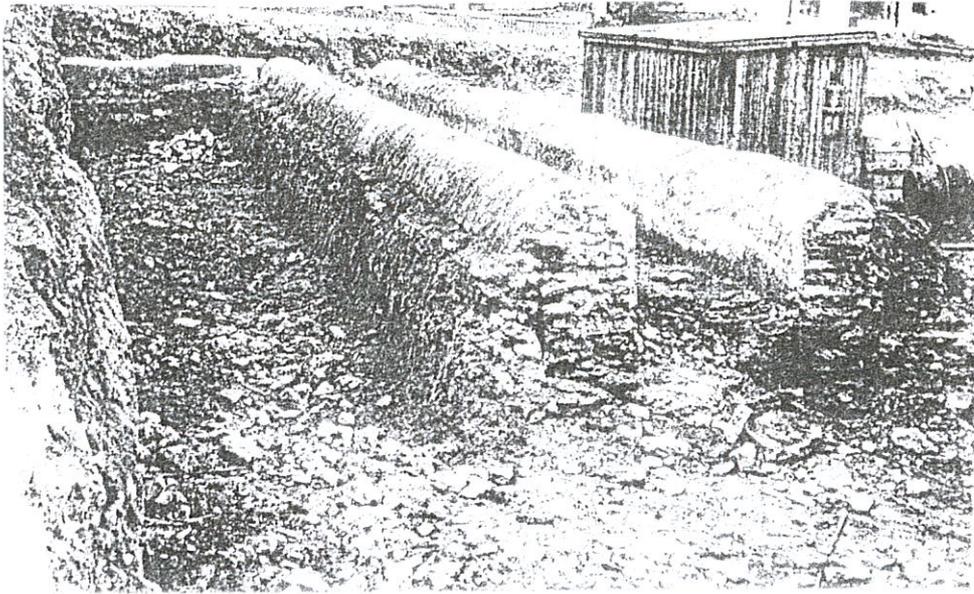
Ce dernier égout comme le précédent, est construit en briques : les murets latéraux

sont à joints apparents, épais, lissés à la truelle ; à la partie supérieure de chaque côté avant la naissance de la voûte, deux rangées de briques font saillie de quelque cm, formant un cordon longitudinal ; ce n'est pas une fantaisie décorative : ce léger encorbellement était destiné pendant l'exécution des voûtes à recevoir des cintres posés transversalement, ces cintres eux-mêmes supportant des douelles donnant la forme en berceau nécessaire pour exécuter la voûte. Les planches ont laissé leur empreinte dans le mortier et l'on voit que celles-ci avaient une toise de longueur, sur une largeur moyenne de  $\frac{1}{2}$  pied. Ces bois (de chêne, semble-t-il) n'étaient pas sciés, mais fendus.

La voûte est construite en briques posées à champ, à bain de mortier rose, qui convergent vers le centre du cintre ; dans la partie la plus haute de l'aqueduc, les briques sont placées horizontalement, le dessus de la voûte affleurant presque le sol. Dans la partie la plus basse, donc vers l'Orbiquet (organe collecteur), les briques sont placées debout, ce qui donne à la voûte une plus grande épaisseur et aussi beaucoup plus de force, précisément à l'endroit où elle passait sous la courtine. Nous avons là un travail d'une remarquable solidité.

Fait à remarquer, il n'y a pas de traces d'envasement. L'égout était donc bien entretenu avant son obstruction, due sans doute à l'écrasement des abondants débris de maçonnerie que l'on pouvait voir autour, et qui doit être consécutif à la grande destruction du III<sup>e</sup> siècle. Il semble bien que l'usage de cet ouvrage d'art ait aussi été de courte durée.

Au siècle dernier des fouilles furent entreprises place du marché aux chevaux ; il y fut mis à jour un canal que l'on prit pour un aqueduc, la section en était verticale, la voûte arrondie ; au fond, il existait une rigole où l'on trouva des débris de bois décomposé ; ce canal se trouvait à 3 m 50 sous le sol de la place. Il ne peut y avoir de doute sur la destination de cet ouvrage, celui-ci ne pouvait être qu'un égout, peut être utilisé également pour drainer l'eau en cette partie de notre cité qui, à cette époque, était certainement marécageuse.



1 – Aqueduc de l'école du Bon Pasteur

2 – Margelle de l'aqueduc de l'école du Bon Pasteur

Documentation Claude Lemitre

## Au forum du Billot La mélancolie du ciel ne fut que passagère

Yves ROBERT

Le foyer rural du Billot a des pouvoirs exceptionnels.

Pour le forum des savoir-faire et des traditions populaires, le ciel s'est mis au diapason du thème choisi cette année : Histoires d'Eau en Pays d'Auge.

Le dimanche matin, le ciel à pleuré très tôt, fort heureusement, sa mélancolie ne fut que passagère et l'après midi, le souriant soleil était de retour pour favoriser les animations diverses.

Comme il est de coutume, les communications du matin avaient toutes un rapport avec le sujet choisi.

Daniel Deshayes proposa une promenade sur le sentier pédagogique des bords de la Touques, à Lisieux. Dominique Fournier révéla que les noms de famille peuvent évoquer l'eau. Daniel Lalizel traita des éoliennes, Yves Robert des moulins de la Touques, Pierre Coftier de l'amiante et du filtrage de l'eau et Jean Desloges fit découvrir d'intéressantes peintures révolutionnaires mises au jour dans l'abbaye pétruvienne.

Pendant ce temps, François, Jean-Pierre et Gérard préparaient l'incontournable méchoui qui réunit, dans la bonne humeur, 120 convives.

L'après midi, les abords du foyer accueillèrent une animation permanente toujours très prisée.

L'originalité toujours de mise,

Le travail de la baratte étonne encore ; la sculpture sur bois et la dentelle au fuseau suscitent la curiosité tout comme la fabrication d'une corde ou l'équarrissage d'un tronc.

Les enfants se sont initiés à la poterie, au dessin et à la démonstration d'une machine à vapeur miniature à réveillé la nostalgie.

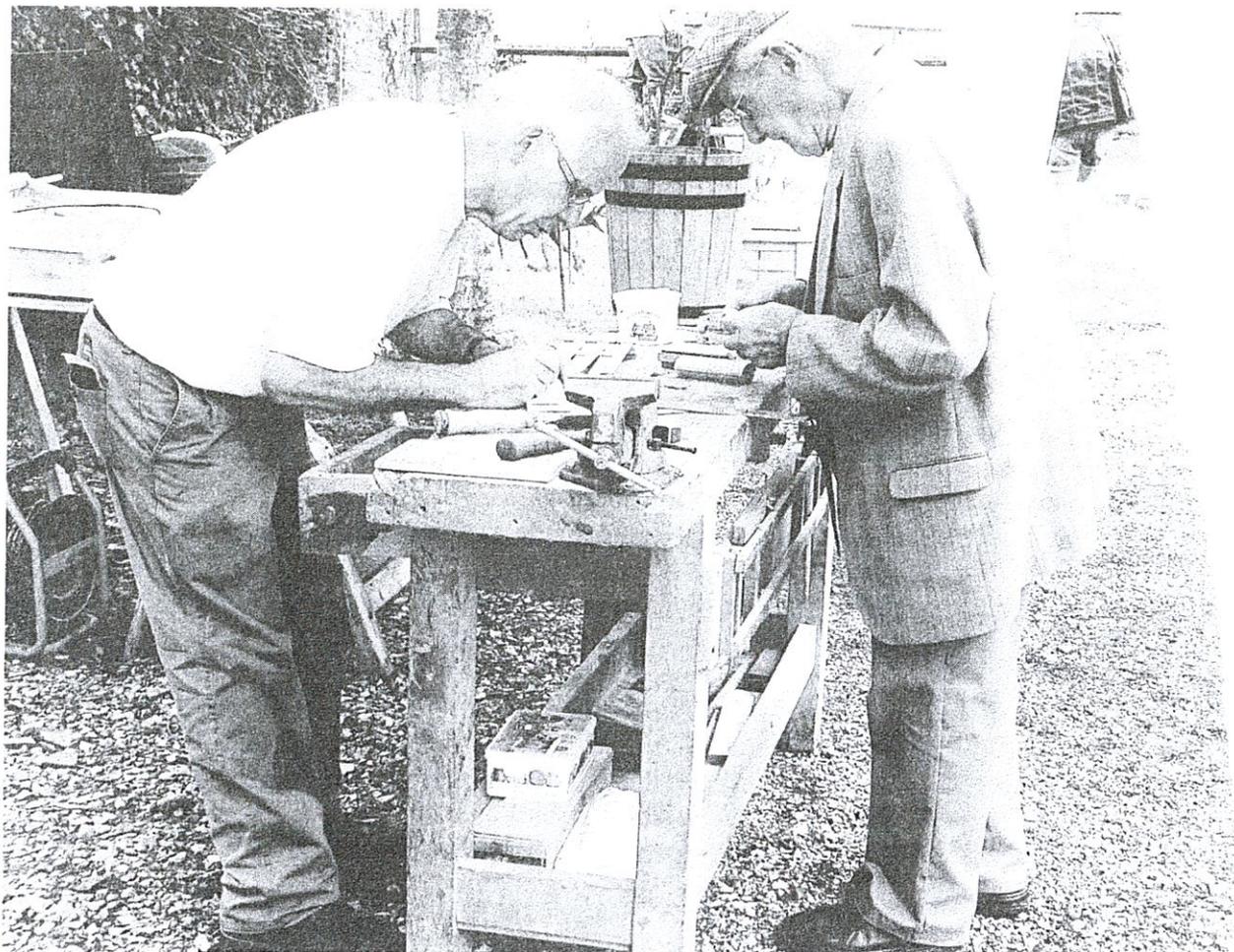
Bien entendu, les visiteurs n'ont pas manqué l'occasion de se régaler sur le petit marché des produits locaux, ce jour-là, le péché de gourmandise n'est pas retenu!

Et tout naturellement, le public n'a pas manqué la visite qui s'imposait, celle de l'exposition consacrée à la nature et à l'eau. Elle est visible jusqu'au 29 septembre, dimanches inclus de 14h30 à 18h30, sauf le mardi.

Le jour de son inauguration, Jack Maneuvrier avait annoncé la couleur: « Cette présentation va vous surprendre ». C'est bien vrai ça, aurait confié la mère Denis, célèbre lavandière qui avait l'eau pour complice.

Une fois de plus, le foyer rural a réalisé un tour de force en rassemblant objets et images à l'originalité incontestable.

Au Billot, la déception n'est jamais de mise et le phénomène se prolonge depuis plus de trente ans ! Chapeau...



**Forum du 18 août 2013**

**Fabrication d'un seau en bois par Guy HARDOUIN**

## -Les Moulins de la Touques à Lisieux

Yves ROBERT

Impossible de « sécher » le rendez-vous du Billot surtout l'année où il question d'Histoires d'Eau en Pays d'Auge !

Dans un premier temps, ce thème m'avait mis l'eau à la bouche mais Jacky avec sa sagesse proverbiale s'est empressé de me préciser que le sujet n'avait qu'un très lointain rapport avec l'ouvrage de Pauline Reage qui, sous ce titre, faisait une déclaration d'amour à Jean Paulhan..

Tans pis pour moi, il faut toujours se méfier des fantasmes et des interprétations hâtives.

Contentons-nous donc, aujourd'hui, d'évoquer un sujet plein de fraîcheur : l'existence des moulins sur la Touques à Lisieux.

Leur présence n'est pas due au hasard, comme le précise Philippe Dupré, docteur en histoire dans son étude : Au fil des moulins. Ouvrage des Archives Départementales du Calvados, paru en 1996, auquel je dois tout pour cette communication. Lisieux le creux de la Vallée de la Touques, le site se révèle riche en potentialités hydrauliques.

Le premier moulin est recensé sous Louis XIII. C'est celui des Evêques-Comtes de Lisieux qui avait pour vocation de moudre les grains. Il s'avère que la rivière d'Orbec appelé aussi Orbiquet est la plus utilisée. Elle permet de mouvoir cinq moulins : le moulin à grains de la rue aux Fèvres, trois moulins à Tan, appartenant à la communauté des tanneurs et un moulin à blanc qui effectue le blanchiment et l'apprêt des étoffes. On évoque aussi un moulin fouloir propriété des hospices de Lisieux, lui a pour utilité de battre les frocs de laine afin de les rétrécir et leur donner de l'épaisseur. Les tanneurs broyaient l'écorce de chêne pour obtenir le tan, indispensable à la préparation des cuirs.

Au XVIII ème siècle, on trouve aussi un moulin à friser : la frise est une étoffe de laine à poils frisés obtenue par l'opération dite de tirage à poil, effectuée avec une machine à laine garnies de chardons.

Sur l'île Saint Dominique, l'actuel boulevard Pasteur, un sieur Lefèbvre, brasseur de bière, à lui installé, un moulin à orge.

A la veille de la révolution , douze établissements utilisent les eaux des rivières traversant Lisieux.

La révolution bouleverse les données, les biens du clergé sont confisqués et deviennent biens nationaux, décision qui frappe plusieurs moulins.

En 1814, vingt-huit moulins font fonctionner seize usines. Ils sont situés en majorité sur l'Orbiquet (on en compte seize), les douzes autres sont placés sur la Touques appelé aussi rivière de Gacé. Pour leur part neuf moulins à grains tournent à plein régime.

Après la Révolution, l'hydraulique est l'unique moyen de mécaniser une entreprise, son développement est encouragé par le libéralisme économique du moment.

Le textile est roi dans la région. On dénombre six moulins à fouler, trois à friser, un moulin à amidon et un moulin à broyer le bois en teinture en particulier l'indigo, ce bleu foncé qui offre des reflets violacés ou rougeâtres.

En 1830, vingt et une entreprises sont encore présentes sur nos cours d'eau. Principale nouveauté apparue pendant la Restauration<sup>51</sup>, le filage mécanique des fibres textiles à

l'aide d'une source d'énergie autre qu'humaine.

Adieu la quenouille, mort au rouet !

La première filature mécanique s'ouvre à Lisieux, la famille Fournet la revendique. Au total six filatures sont en activité dans la capitale du Pays d'Auge elles seront quinze, vingt ans plus tard. Les enfants forment alors le tiers du personnel !

En 1852, la vapeur prend le relais. Trois filatures lexoviennes s'équipent :

Méry-Samson, Boulevard Sainte-Anne, Jean-Lambert Fournet et Prosper Pellerin, rue de Caen. C'est la fin d'une époque. L'activité quitte le sol lexovien au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Laniel renonce à l'usine d'Orival en 1903 et se replie sur d'autres établissements de la région : Lisores, Saint-Germain-de-Livet et surtout Beuvillers. Un moulin à céréales fonctionne toujours, le moulin à tan écrase encore le chêne pour le compte d'une famille de tanneurs les Foussard-Tanneries Launey sur les rives de l'Orbiquet.

1914 marque un tournant. Le problème d'approvisionnement en charbon amène les industriels à porter un regain d'intérêt à l'hydraulique. De nombreuses installations sont remises en état parfois améliorées par la pose d'une turbine. 1920, les entreprises qui demeurent utilisent, en majorité, l'énergie hydraulique. La chocolaterie Ibled, venue du Pas-de-Calais, s'installe sur l'île Saint-Dominique, elle sera reprise un peu plus tard par Nestlé.

Après la tourmente de juin 1944, Lisieux doit être reconstruit. Le quartier central est refondu ce qui provoque la disparition des cours d'eau. Le ruisseau des tanneurs et le canal de la ville sont comblés par les déblais, l'ancien canal de décharge devenant l'unique émissaire de l'Orbiquet vers la Touques.

Que sont devenus nos moulins?

Moins célèbre que celui de Daudet à Fontvieille, aux portes d'Arles, le moulin du Camp-Franc a tenu sa place dans la vie lexovienne jusque dans les années cinquante. Le Meunier Achille Brodbeck était un Alsacien. Il fabriquait la farine pour le bétail et les marchands de grains y venaient nombreux. Pendant la dernière guerre, le pain, denrée rare s'il en fût se fabriquait à deux pas de la place du Marché-aux-Bestiaux avec de la farine du moulin. Ce dernier comme ses frères ne tourne plus. Impossible d'oublier la place occupée par ces précieux auxiliaires de l'industrie, à Lisieux et dans les environs.

Espérant avoir apporté un peu...d'eau à votre moulin, sur le sujet, il ne me reste plus qu'à vous remercier de votre attention.

Le Billot, 18 août 2013.

## LE SENTIER PÉDAGOGIQUE DES BORDS DE LA TOUQUES À LISIEUX

La Touques est un fleuve côtier de 109 kilomètres, qui naît dans les collines du Perche, près de Champ-Haut, dans l'Orne. Elle traverse la ville de Lisieux du sud vers le nord pour se jeter dans la Manche, entre Deauville et Trouville-sur-Mer.

Un premier sentier piétonnier la borde depuis une dizaine d'années. En 2011, la municipalité de Lisieux a décidé d'allonger ce parcours et de lier la promenade au savoir : « Apprendre en marchant ». C'est dans ce but qu'ont été réalisés 10 panneaux de 1,20 m par 1,42 m, afin de valoriser le patrimoine de Lisieux et mettre en avant la qualité de ses espaces naturels : qualité exceptionnelle de l'eau de la Touques, richesse de la flore et de la faune, ou diversité de l'héritage architectural. L'aménagement du sentier s'étend, au sud, sur 1,1 km, du parking Michel Martin à l'avenue Georges Pompidou, avec un chemin permettant de rejoindre le quartier d'Assemont. Il est uniquement accessible aux piétons et personnes à mobilité réduite, alors qu'au nord, sur 1,4 km, entre la rue Magne et le rond-point du Québec, il peut aussi être emprunté par des vélos. Cinq panneaux sont implantés dans la partie sud, un dans le centre ville et quatre sur le parcours nord, vers la déviation.

Pour cette réalisation, la municipalité de Lisieux a eu la bonne idée de solliciter le concours de différentes associations aux vocations complémentaires : la Société de pêche lexovienne, la Fédération départementale du Calvados pour la pêche et la protection du milieu aquatique, le Syndicat mixte du bassin versant de la Touques, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et la Société historique de Lisieux. Elle a également proposé à chacune de faire figurer son logo sur les panneaux.

L'ensemble était supervisé par Daniel Delacrouée, adjoint au maire, chargé du développement social des quartiers. Ce sentier a été inauguré le 20 avril 2012.

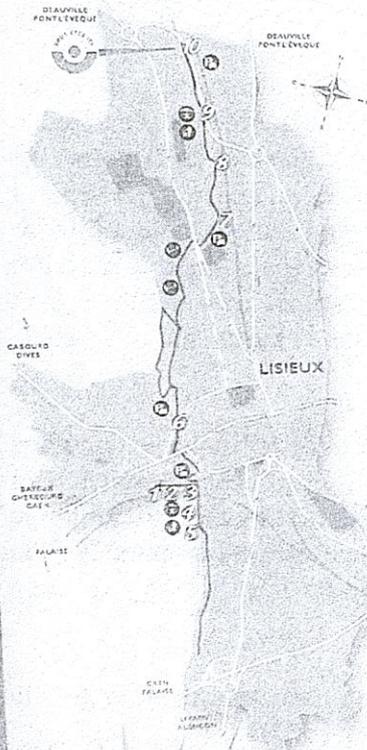
C'est au sud de la ville que commence la promenade avec le **panneau 1** qui est exactement le même que le panneau 10 en fin de parcours. La promenade pouvant démarrer de ses deux extrémités, ces deux panneaux donnent un aperçu général du parcours et l'emplacement des 8 autres panneaux.

Ils indiquent les principaux affluents de la Touques et nous renseignent sur les points de vues et monuments rencontrés sur le parcours ; anciennes usines, vannages subsistants, viaduc de chemin de fer, porte de Caen, Tour Lambert.

Pour exemple, le panneau 4 évoque les nombreuses inondations de la ville de Lisieux traversée par la Touques, mais également par l'Orbiquet qui s'y jette dans ce secteur. Entre 1875 et 1887, d'importants travaux sur la Touques sont réalisés afin de protéger la ville de ce fléau permanent. Ceci entraîne différents élargissements du cours d'eau, l'achat de terrains chez plusieurs particuliers, la réduction du jardin de l'ancienne sous-préfecture sur l'île Saint-Dominique qui fut elle-même très longtemps industrialisée. Ce n'est réellement qu'à partir des années 1970, que la ville n'a plus connu d'importantes inondations.

# Promenade le long de la Touques

70



## La Touques

est un fleuve côtier de 109 kilomètres, qui naît dans les collines du Perche, près de Champ-Haut (Orne). Elle se jette dans la Manche en Normandie, entre Deauville et Trouville-sur-Mer, non loin de l'estuaire de la Seine.

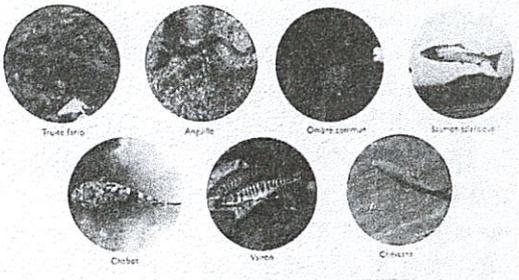
Grâce à un débit soutenu et des températures fraîches, la Touques et ses affluents offrent des conditions de développement favorables pour les espèces salmonicoles (Truite, Ombre commun, Saumon).



- Respectez ce site, ne laissez pas vos déchets dans la nature.
- Parking
- Pique-nique
- Jeu d'enfants
- Poubelle
- Panneau d'informations

## Habitants de la rivière

### Poissons :



### Crustacés :



### Oiseaux :



pour toute information, contactez le service de l'Orne, 1 rue de la République, 61000 Lisieux, 0231 48 48 40

Le **panneau 5** est le dernier de la section sud de ce sentier pédagogique. Il est consacré à la truite de mer, espèce emblématique du bassin de la Touques. Selon les associations participantes, sa population est la plus importante de France voire d'Europe. Ainsi, depuis 2008, plus de 5 000 individus franchissent chaque année la station de contrôle des poissons migrateurs du Breuil-en-Auge, située en aval à 32 km de la mer. L'importance des frayères et leur proximité de la mer explique l'abondance de truites de mer. Leur remontée dans la Touques commence vers la mi-mai et devient maximale entre la mi-juin et la mi-juillet. Lors de son séjour en eau douce, qui peut atteindre six mois, la maturation des œufs prend le pas sur l'alimentation puisque les poissons ne se nourrissent quasiment plus, les réserves de graisse ayant été faites en milieu marin.

La faune et la flore sont évoquées dans la partie nord de la promenade.

Les arbres sont nombreux mais représentés par peu d'espèces : l'aulne glutineux couvre 80 % du boisement des berges. La présence de l'aulne blanc est, elle, en partie due à une introduction pour la consolidation des berges. Des érables et des saules pleureurs sont également présents mais en faible quantité.

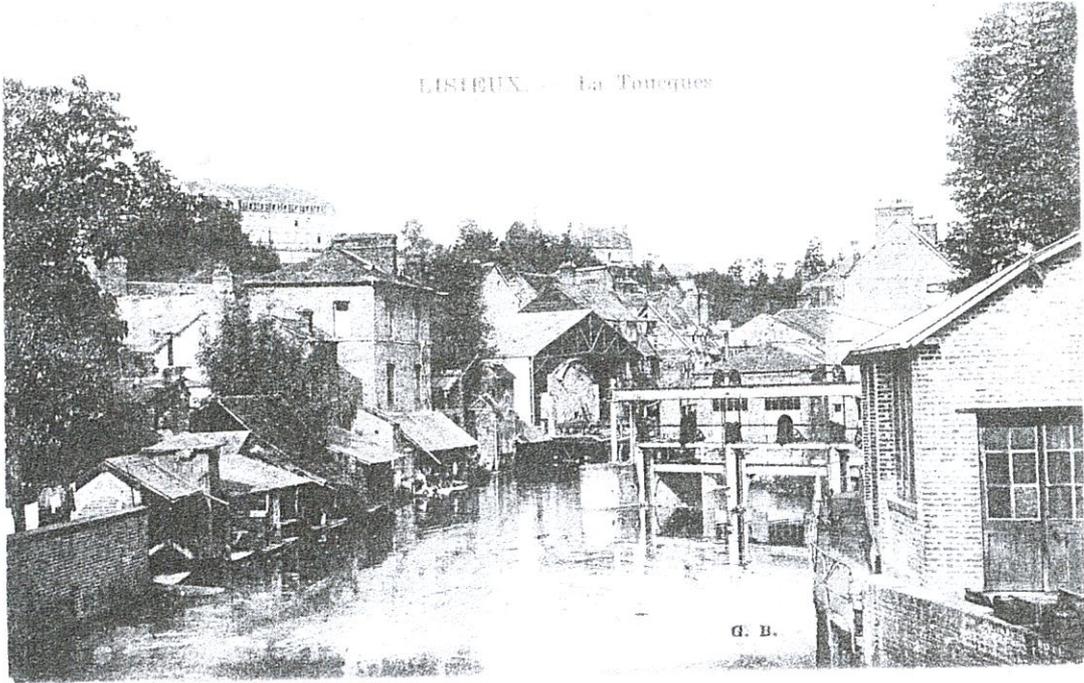
Le **panneau 8** rappelle les gros efforts entrepris depuis les années 1980 afin de rétablir la libre circulation piscicole sur le bassin. Ainsi, plus de 70 ouvrages ont été supprimés, abaissés, ouverts ou équipés d'une passe à poissons. Grâce à cela, la proportion de surfaces accessibles aux salmonidés pour leur reproduction est passée de 15 % avant 1982 à 86 % en 2009, avec, comme conséquence, une augmentation importante des remontées des truites de mer au niveau de la station de contrôle du Breuil-en-Auge.

Le **panneau 9** donne quelques renseignements sur les zones humides de la vallée de la Touques et sur ses espèces végétales invasives : la renouée du Japon, la balsamine de l'Himalaya, la berce du Caucase et les arbres à papillon. Utilisées au départ à des fins ornementales, elles ont toutes pour point commun une extension très rapide et une capacité à coloniser les secteurs abandonnés ou dénudés, comme les friches et les bords de routes et de rivières. Il est donc recommandé de ne pas participer à leur dissémination.

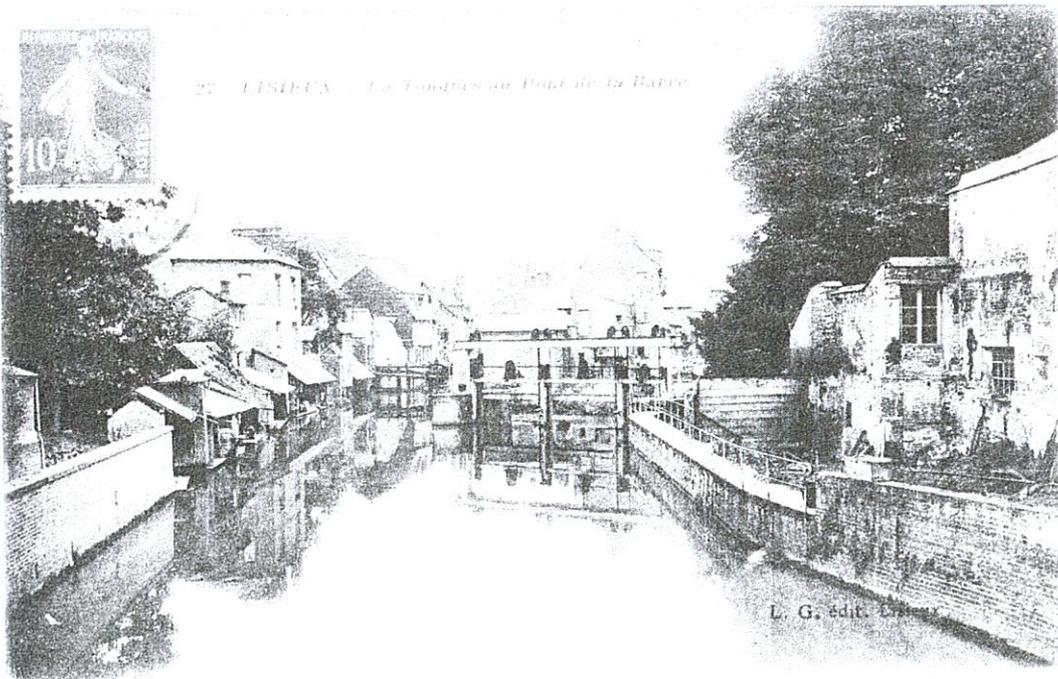
Le **panneau 10** terminant cette promenade porte les mêmes renseignements que le premier, pour le promeneur commençant ici sa randonnée.

**Daniel DESHAYES**  
*Société historique de Lisieux*

LISIEUX. — La Touques



27 LISIEUX. — La Touques au Pont de la Barre



## Le pan de bois lexovien

### Promenade dans les rues de Lisieux avec le baron de Moidrey

Claude LEMAITRE

Notre ami Claude Lemaitre, membre de notre Conseil d'Administration et vice-Président de la Société historique de Lisieux vient de publier avec le soutien de cette société un magnifique ouvrage consacré aux maisons à pans de bois disparues lors des bombardements de juin 1944. Ces maisons avaient été dessinées avant leur destruction par le baron de Moidrey qui avait réalisé cent vingt dessins dont trente huit aquarellés, conservés à la Médiathèque de Lisieux.

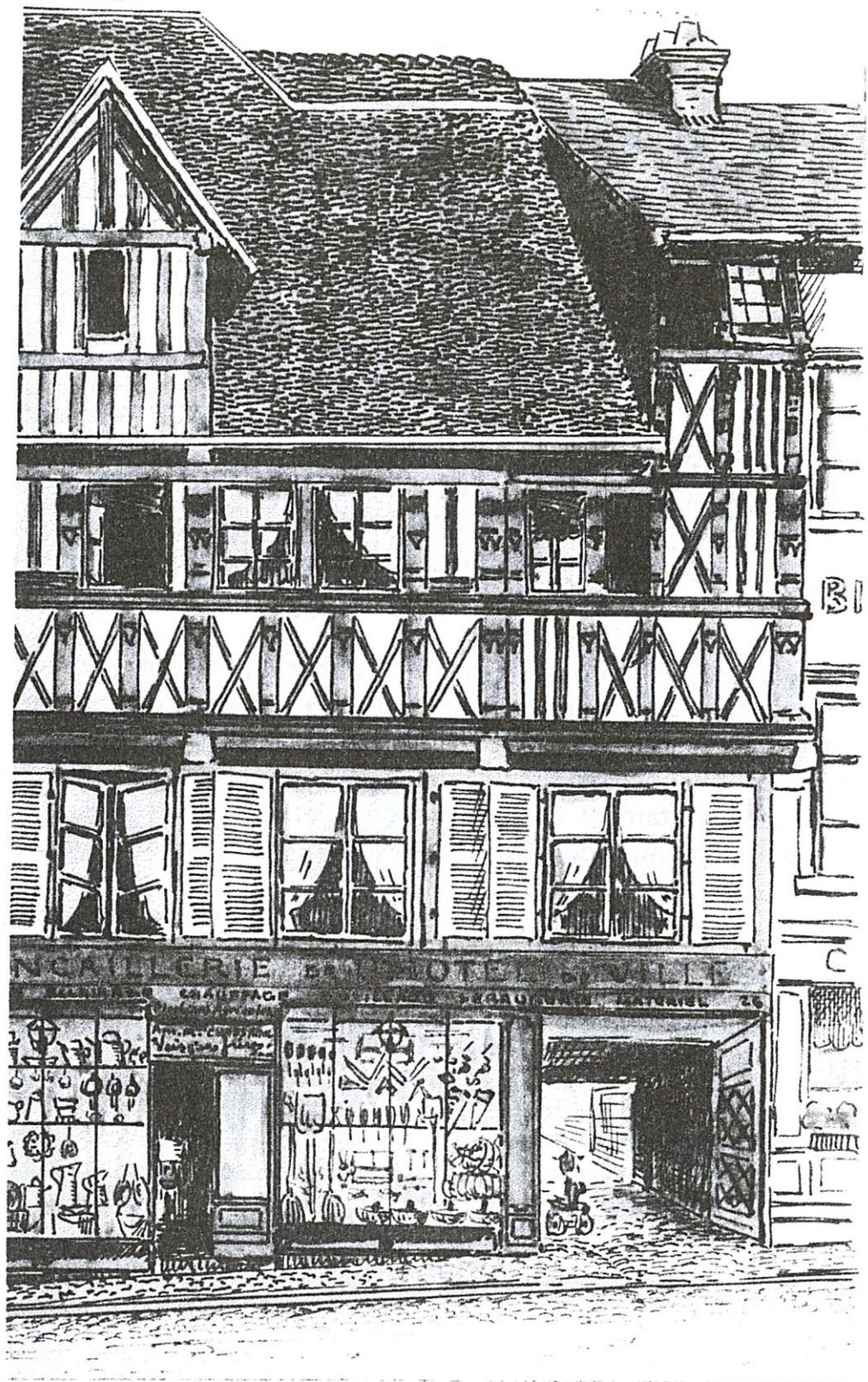
Claude Lemaitre ne se contente pas de publier ces dessins, il réalise un ouvrage complet sur le Lisieux d'autrefois. Son livre commence par un rappel historique concernant l'histoire de la ville : archéologue, responsable du chantier de fouilles de l'hôpital, il dresse un panorama complet du Lisieux gallo-romain puis évoque le Moyen Age en s'attardant sur la cathédrale et le manoir épiscopal. La suite de l'ouvrage est une promenade dans les rues de Lisieux et surtout dans celles où

les maisons ont disparu à commencer par la rue aux Fèvres, entièrement constituée de maisons à pans de bois, la Place Victor Hugo, la rue Pont Mortain, la Grande-Rue etc.,, Toutes les maisons anciennes représentées sur les dessins de Moidrey y sont répertoriées, analysées et décrites dans le détail.

François Neveux, professeur émérite de l'Université de Caen en histoire du Moyen Age, qui a rédigé la préface précise : « Le pan de bois de Claude Lemaitre est appelé à devenir un ouvrage de référence sur une cité au passé prestigieux ».

Ce très beau livre que nous vous recommandons, abondamment illustré, édité par Charles Corlay est en vente dans toutes les bonnes librairies et à la Société historique de Lisieux 1 rue Paul Banaston Lisieux au prix de 32 €.

Jack Maneuvrier

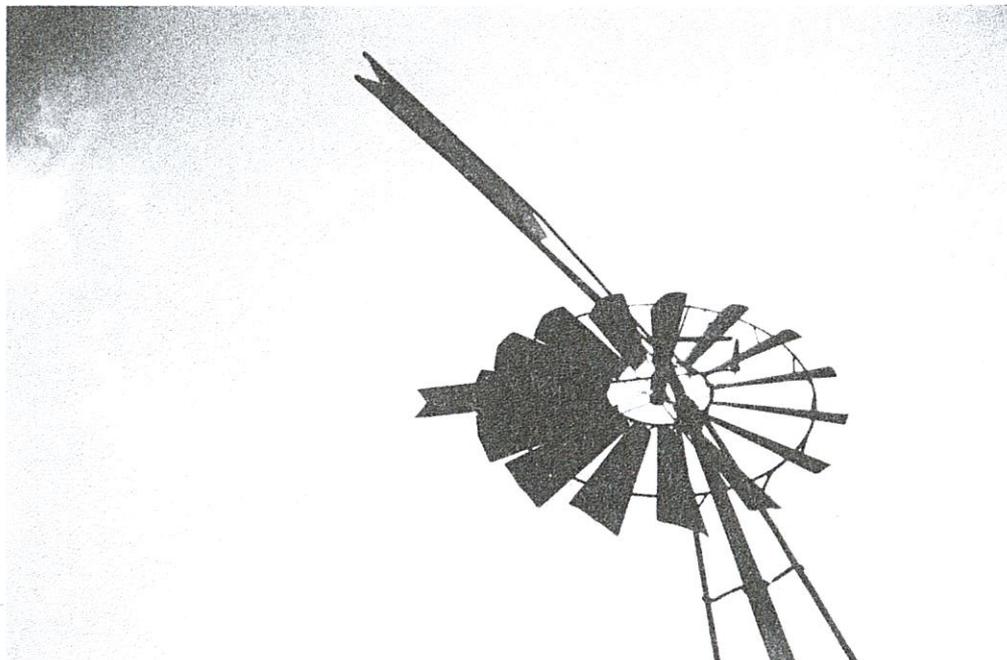


26. Grande Rue.

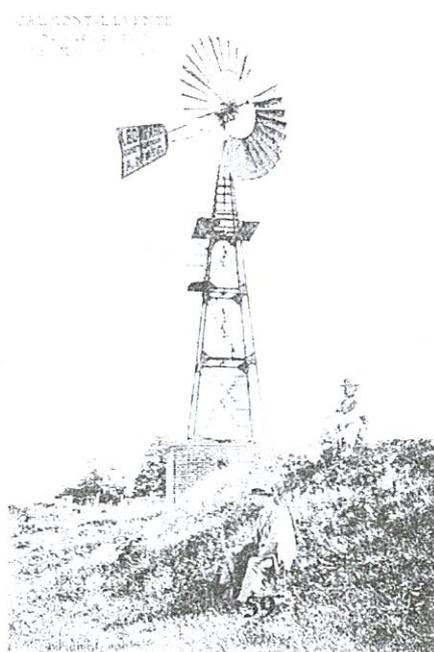
Dessin du baron de Moidrey

# Éolienne ou la vie au grand air (Éole, dieu du vent)

Daniel LALIZEL



Parfois appelée moulin à vent, comme à Caumont-l'Éventé, l'éolienne est un dispositif qui transforme la force du vent en énergie mécanique. L'utilisation la plus courante et la plus ancienne est le pompage de l'eau.



L'âge d'or des éoliennes se situe entre 1870 et 1930.

La généralisation de l'installation de ces machines est la conséquence de la forte demande en eau des villages, tant pour l'irrigation que pour l'arrosage, les lavoirs, les abreuvoirs.

Éolienne à multiples pales, au village de...



L'éolienne à multiples pales est la plus classique. Les 15 à 18 pales sont fixées sur une roue qui tourne sur un axe horizontal. L'ensemble est placé sur le haut d'un pylône. Le bâti de l'éolienne est lié à son utilisation :

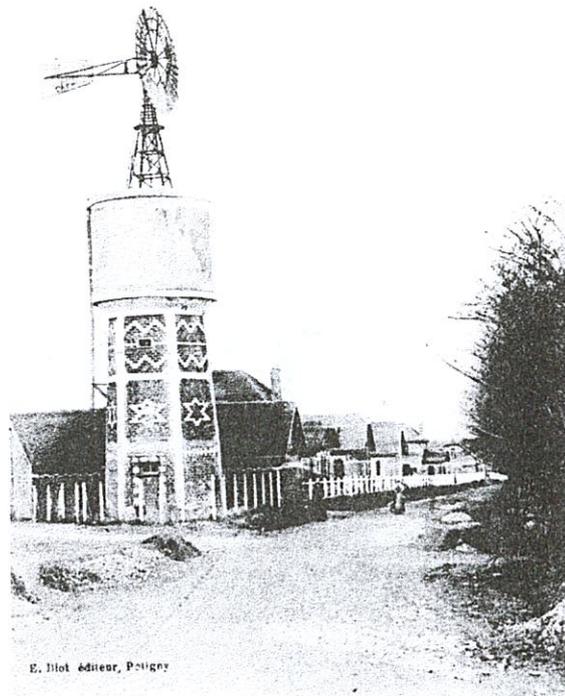
- soit au sol, c'est le plus classique :



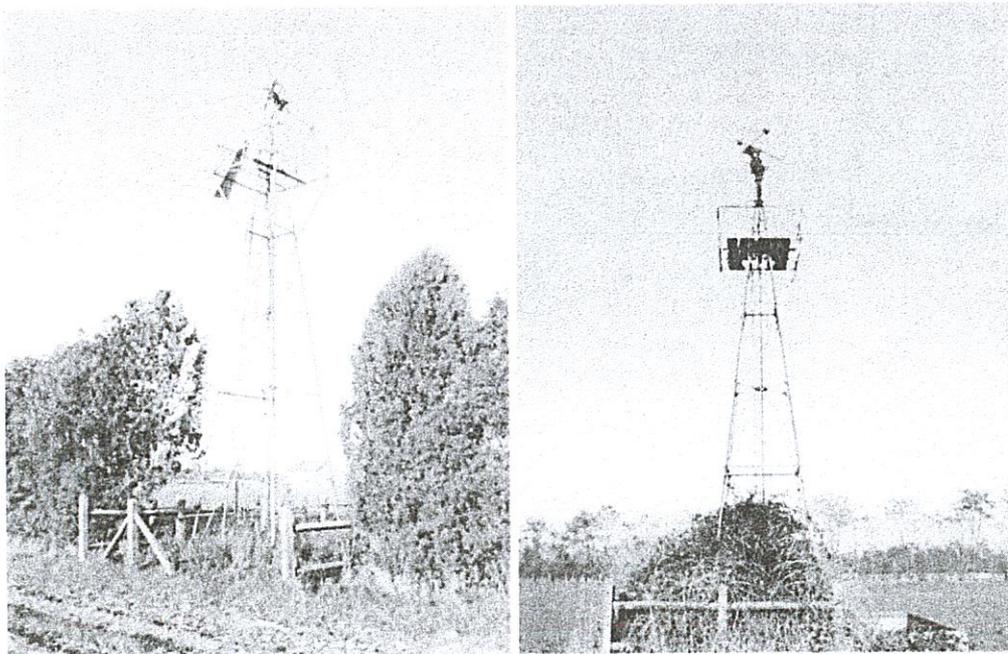
Éolienne à multiples pales, au village de...

- soit sur une tour ou sur un puits :

2 POTTINX L'Éolienne

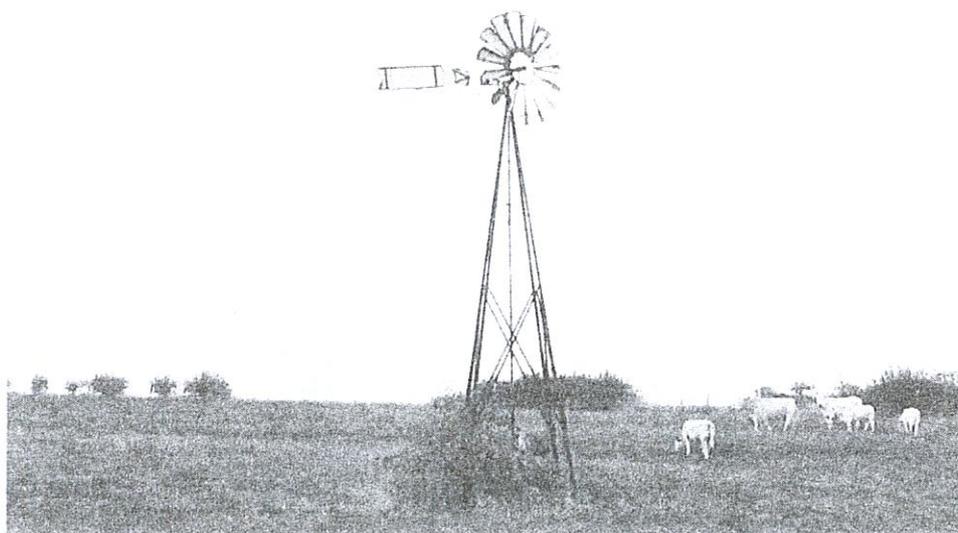


Selon les besoins et la profondeur de la nappe d'eau, l'éolienne peut atteindre de 6 à 12 mètres de hauteur ; mais dans certaines situations, elle peut avoir un mât de 15 à 20 mètres de haut, qui s'apparente à un derrick.



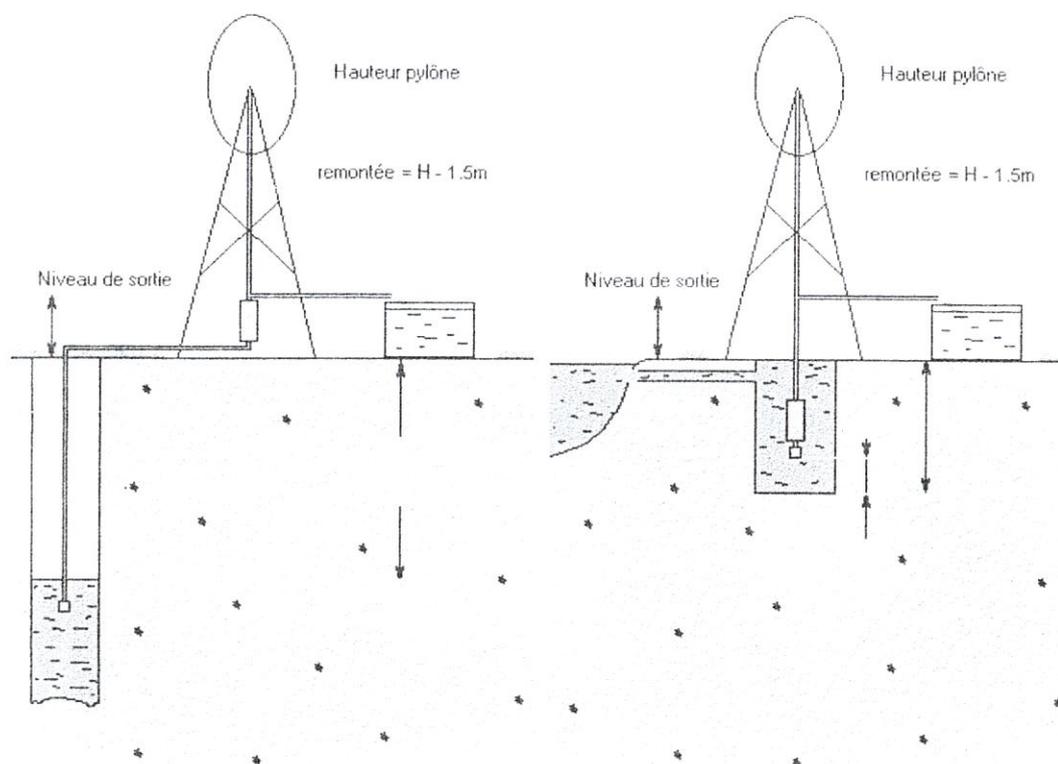
Le diamètre de la roue se situe entre 1,75 m et 2,50 m pour les plus grandes.

Les éoliennes de pompage sont des silhouettes familières dans le paysage.

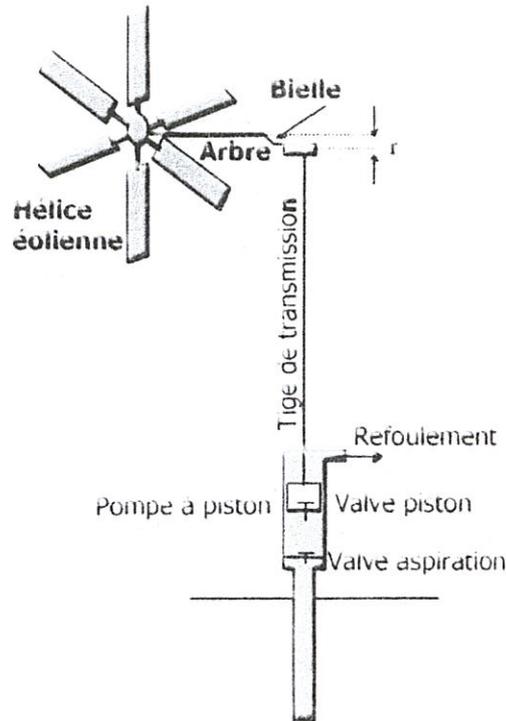


Elles sont placées près d'une source, d'un puits ou d'une rivière. Pour cette raison, elles sont installées sur un point bas, contrairement aux moulins à vent qui ont besoin de dégagement et, de ce fait, sont en hauteur.

La pompe de l'éolienne est placée soit au sol, soit directement dans l'eau :

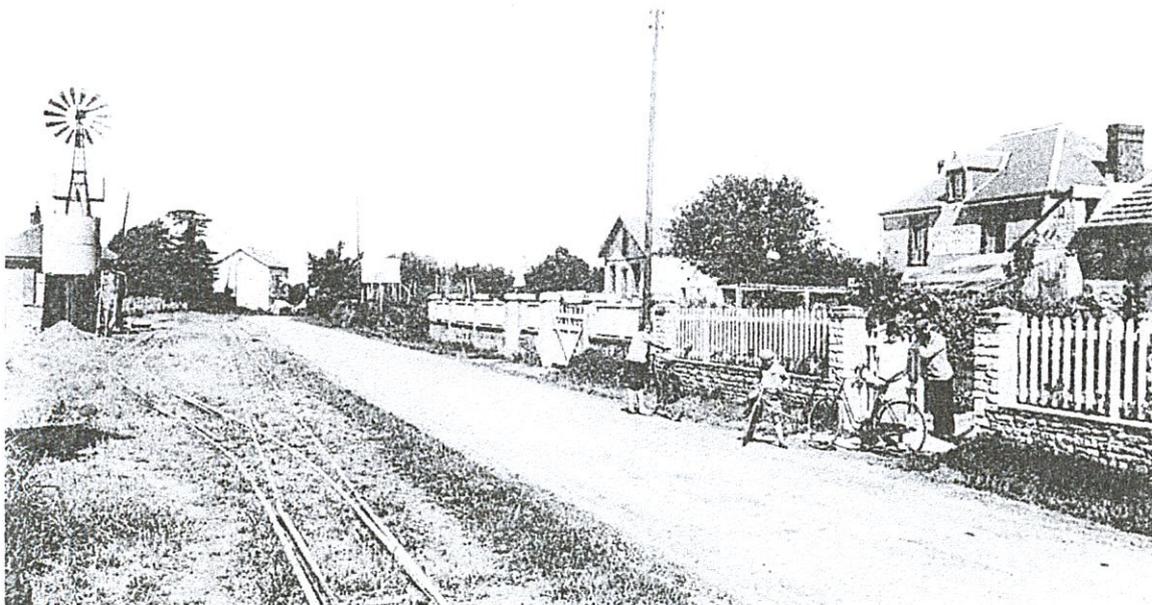


Après pompage, l'eau est acheminée dans un bac près de la machine ou envoyée dans un réservoir servant de château d'eau. Dans ce cas, la pompe est équipée d'un dispositif anti-retour. De cet endroit, l'eau est distribuée aux utilisateurs par gravité.



Certaines gares de chemin de fer sont dotées d'un équipement pour les locomotives à vapeur, l'eau est captée à l'aide d'une éolienne puis stockée dans un réservoir.

A-D SAINT-LAURENT-sur-MER - Quartier de la Gare

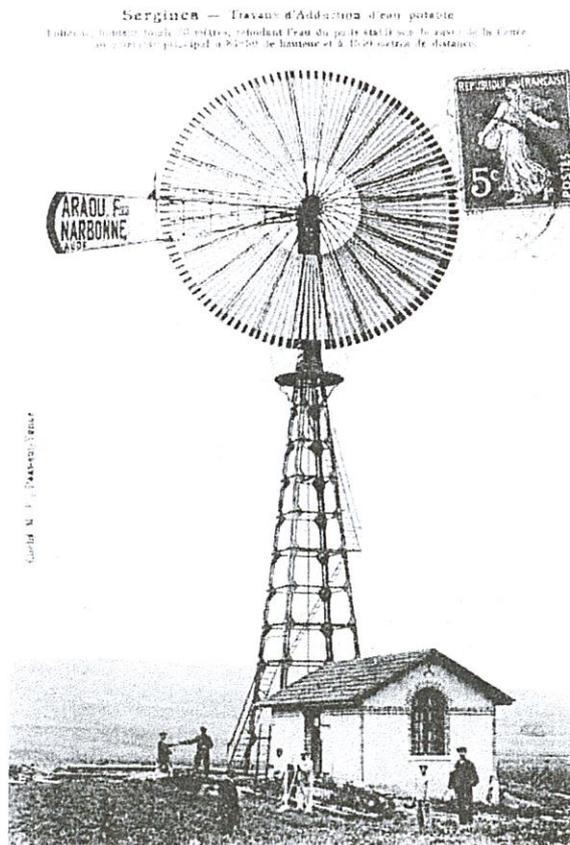


Construction : Les premières éoliennes étaient constituées de bois et de métal (pour la partie mécanique). Un des précurseurs, MAHOUDEAU, utilisa même la toile pour les pales, en 1865-66.

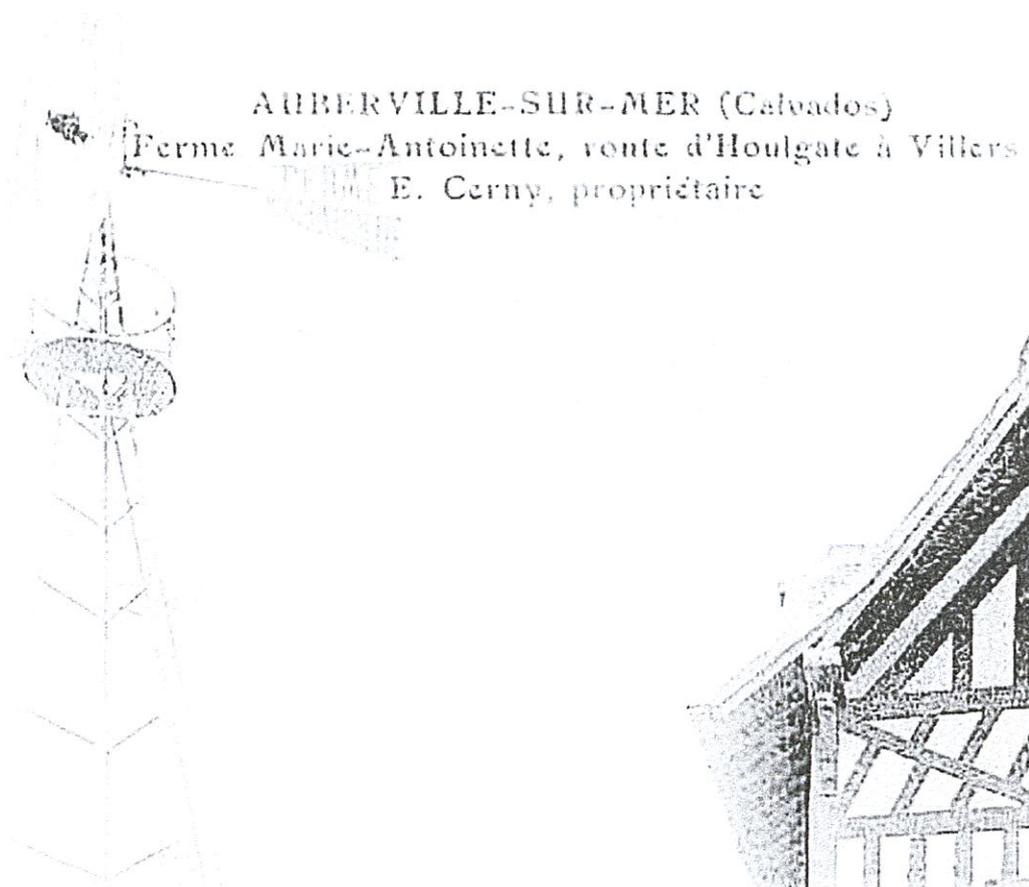


Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, seul le métal est utilisé. Les pièces sont alors fabriquées en série et, de ce fait, interchangeables.

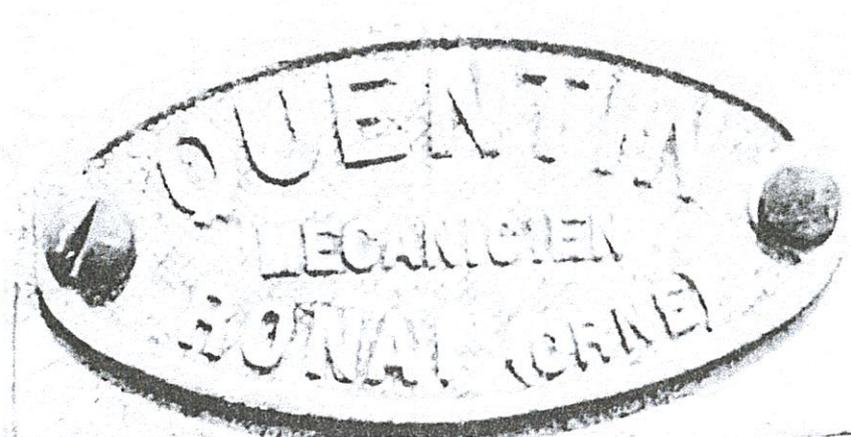
Fonctionnement : L'éolienne est exposée au vent, elle dispose d'un gouvernail comme une girouette. Le panneau du gouvernail porte le nom du constructeur :



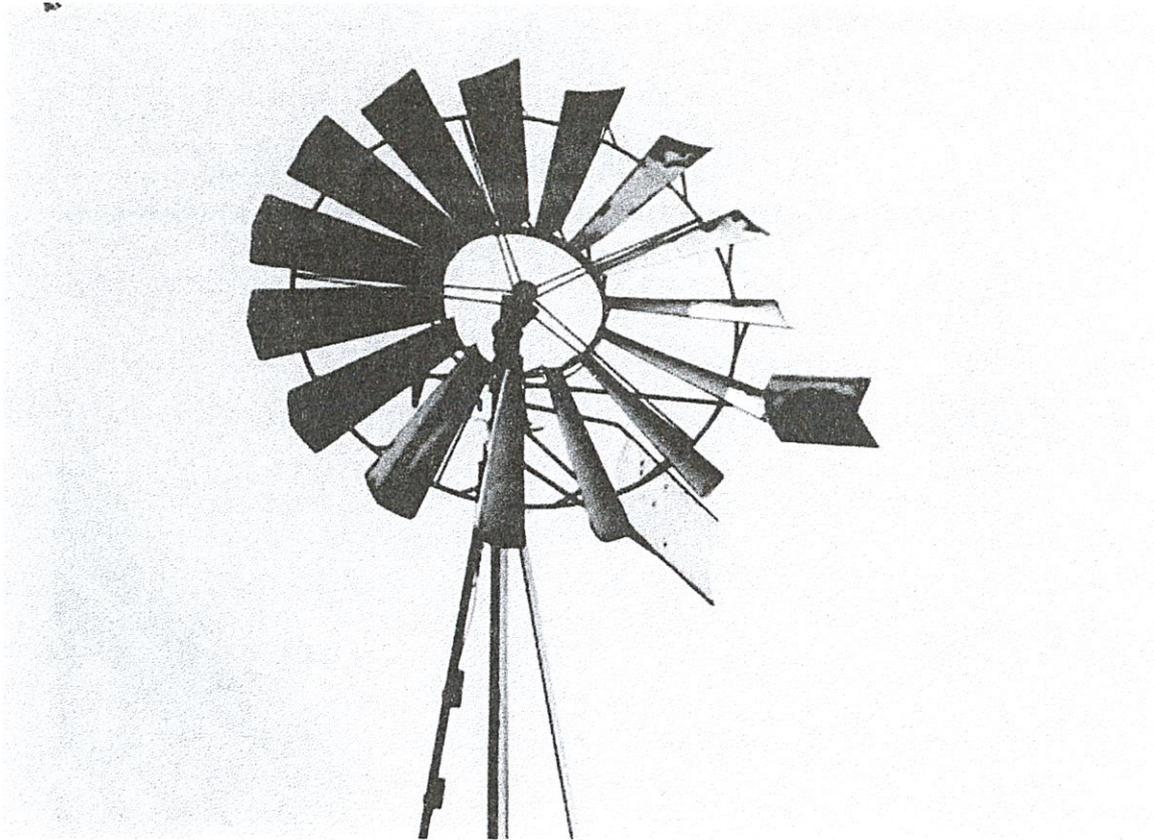
...ou celui du lieu où elle se trouve :



Éolienne de Soulangy, plaque du monteur à RONAI :



La vitesse de rotation de la roue principale est liée à la force du vent. Cette dernière est comprise entre 3 et 8 mètres par seconde. Le bon rendement se situe à 7 m/seconde. Toutefois afin que l'éolienne ne s'emballe pas par un vent trop fort, un second gouvernail appelé palette d'effacement désoriente la roue et la positionne hors vent. De ce fait la roue ralentit. Cette situation est aussi appelée éolienne en drapeau.



Un vent de force 4 correspond à une vitesse de 24 km/h.

Le rendement est fonction de la roue et de la force du vent, de 600 litres à l'heure pour les plus petites jusqu'à 900 litres.

Certaines produisent près de 3000 litres à l'heure, elles sont dotées de roues d'un diamètre de 3,60 mètres à 4 mètres

À ce jour, l'adduction d'eau ayant pris de l'expansion, l'installation d'éoliennes ne se justifie plus. Il existe pourtant des domaines où l'on remet des éoliennes de pompage, celles-ci servent à brasser l'eau de certains bassins, réservoirs pour la lutte contre les incendies.

C'est le cas à Bourguébus (Calvados), dans la zone industrielle, où l'on peut admirer deux éoliennes récemment posées.